

RECENSEMENT FÉDÉRAL DE LA POPULATION 2000

EVOLUTION DES FORMES DE VIE FAMILIALE

BEAT FUX

Institut de sociologie, Université de Zurich



Office fédéral de la statistique
Bundesamt für Statistik
Ufficio federale di statistica
Uffizi federal da statistica
Swiss Federal Statistical Office

Neuchâtel, décembre 2005

IMPRESSUM

- Editeur:** Office fédéral de la statistique (OFS)
- Auteur:** Beat Fux, Institut de sociologie, Université de Zürich
- Direction du projet:** Werner Haug, direction du programme d'analyses
Marie-Cécile Monin, coordination du programme d'analyses
- Renseignements:** Centrale d'information du recensement de la population
Tel. +41 (0)32 713 61 11
Fax +41 (0)32 713 67 52
e-Mail: info.census@bfs.admin.ch
www.recensement.ch
- Conception graphique et mise en page:** Rouge de Mars, Neuchâtel
- Diffusion:** Office fédéral de la statistique
CH - 2010 Neuchâtel
Tel. +41 (0)32 713 60 60
- N° de commande:** 001-0072
- Prix:** Fr. 30.– (TVA non comprise)
- Série:** Statistique de la Suisse
- Domaine:** 1 Population
- Texte original:** Allemand
- Traduction:** Services linguistiques de l'OFS, Neuchâtel
- Copyright:** OFS, Neuchâtel, décembre 2005
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
- ISBN:** 3-303-01216-4

TABLE DES MATIERES

Avant-propos	5
1 Introduction	7
1.1 Familles, ménages, formes de vie: essai de clarification terminologique	7
1.2 Aspects théoriques	10
1.3 Structure du rapport	14
2 Ménages familiaux et ménages non familiaux: comparaison de leur structure	15
2.1 Evolution structurelle des ménages d'une personne	22
2.2 Evolution structurelle des ménages familiaux	31
3 Diffusion des formes de vie non conjugale: le mariage est-il en déclin?	39
4 Evolution des formes de ménage: tendances spécifiques aux âges et aux générations	59
5 Vers plus d'égalité: répartition des tâches entre les sexes	65
6 La Suisse dans le contexte européen	77
7 Conclusion	87
Glossaire	95
Références	107
Index des figures	113
Annexe	115

AVANT-PROPOS

A l'occasion du recensement fédéral de la population de 2000, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a mis sur pied un programme d'analyses scientifiques. Ce programme se décline en deux séries de publications: les analyses générales et les analyses d'approfondissement. Pour les premières, couvrant les grands domaines du recensement, dix publications verront le jour dans le courant de cette année. Inaugurant cette série, «La dynamique spatiale et structurelle de la population de la Suisse de 1990 à 2000»¹, diffusée en 2002, se réfère aux résultats provisoires du recensement. Les autres analyses générales auront pour sujets: «migration et intégration», «âges et générations», «familles et ménages», «formation et travail», «paysage linguistique», «paysage religieux», «pendularité et modes de déplacement», «logement et conditions d'habitation», «villes et agglomérations», «égalité hommes – femmes». Les analyses d'approfondissement viendront compléter cette série et répondront à des questions plus spécifiques sur des thématiques d'actualité.

Afin de traiter de ces sujets variés, reflétant l'éventail des problématiques concernées par le recensement, l'OFS a fait appel à des chercheurs reconnus pour leurs compétences dans une spécialité donnée. Le présent ouvrage traite des questions liées aux changements intervenus dans le domaine complexe des familles et des ménages, il est le résultat du travail de Beat Fux, privat-docent auprès de l'Institut de sociologie de l'Université de Zurich.

De même que d'autres domaines de notre société, les ménages et les familles ont connu une profonde évolution. A la lumière de théories échafaudées en sociologie de la famille et d'une évaluation critique des données disponibles, les données des recensements de 1970 à 2000 ont été analysées et interprétées dans le but de pouvoir expliquer les tendances actuelles de l'évolution des différentes formes de vie familiale. Les questions sur la signification, l'ampleur, l'orientation et le contexte de ces changements sont au centre de cette analyse. Comment les ménages d'une personne et les ménages familiaux évoluent-ils? Comment sont organisés les ménages formés de couples mariés et ceux formés de couples vivant en union libre? Finalement, les différentes évolutions caractérisant la Suisse sont comparées aux situations prévalant dans quelques pays européens.

Cette contribution donne un aperçu général des diverses formes de vie familiale et de leurs évolutions offrant un faisceau de pistes pour d'autres analyses en vue de l'approfondissement des questions spécifiques liées à ce domaine. Pour son travail dense et riche en résultats, je tiens ici à en remercier son auteur. Ma reconnaissance va également à Marie-Cécile Monin, chargée par l'OFS de la coordination du programme d'analyses, à Carl Anton Schlaepfer et Christoph Freymond pour le suivi des travaux, et à Cédric Grandchamp pour le lectorat.

Werner Haug, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel

¹) Haug W., Schuler M., Wanner P. (2002), La dynamique spatiale et structurelle de la population de la Suisse de 1990 à 2000, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.

1 INTRODUCTION

1.1 FAMILLES, MÉNAGES, FORMES DE VIE: ESSAI DE CLARIFICATION TERMINOLOGIQUE

A l'époque de la globalisation croissante, les formes de vie en commun évoluent et avec elles, la famille, sa structure, ses formes, ses facettes: une évolution des formes de ménages et de vie familiale qui suscite depuis quelques années un vif intérêt auprès du public. La Suisse est-elle en passe de devenir une société de célibataires? La famille traditionnelle est-elle en voie de disparition? Sera-t-elle remplacée par des partenariats consensuels pour les différentes étapes de la vie? La solidarité familiale s'émiette-t-elle également avec le recul du nombre d'enfants? On a souvent tendance à vouloir répondre rapidement, si ce n'est hâtivement, à bon nombre de ces questions, en se référant aux résultats d'enquêtes ou à des sources statistiques reposant sur une base empirique trop restreinte. Le but de cette publication est de présenter des données clé sur les structures et sur l'évolution des ménages et de la famille sur la base des résultats des recensements de la population de 1970 à 2000². Il s'agit en premier lieu d'illustrer le fait que la famille est soumise à un processus de modernisation qui mène à de nouvelles polarisations ou au renforcement de celles existantes. Ce processus ne change toutefois rien au fait que la famille constitue toujours aujourd'hui le modèle de base du sens de la vie en communauté est qu'elle a bien des chances de le rester à l'avenir également.

Un premier problème réside dans le fait qu'il n'existe pas de *définition* universellement acceptée de la notion de *famille* – même si le mot est en usage dans la langue française depuis le 14^e siècle.

Deux points de vue divergents s'opposent:

1. En droit civil, en macrosociologie et dans la langue courante, la famille est généralement considérée comme une *institution sociale*, autrement dit une entité reconnue par la société, investie de certaines fonctions (reproduction, socialisation, intégration culturelle, etc.) et protégée par l'Etat en tant qu'élément fondamental de l'ordre social. Cette optique est pertinente lorsqu'on s'intéresse aux fondements normatifs de la société et à leur évolution au cours du temps. La partie de la sociologie qui étudie les fonctions et la signification du mariage, les relations entre les générations (liens de parenté, relations parents-enfants, valeur de l'enfant, solidarités, transferts) ou la perception collective de la famille, dans le but de guider l'action politique, repose sur cette conception institutionnelle de la famille.
2. En démographie et en microsociologie, la famille se définit comme un groupe social primaire, généralement composé d'un couple (marié ou non) et de ses descendants naturels directs. Selon la discipline du chercheur ou selon son optique théorique, l'attention pourra se porter sur des aspects très divers de la famille ainsi définie.

2) Vous trouverez en annexe des indications méthodologiques sur les possibilités et les limites de l'analyse des structures des ménages basée sur les données des recensements de la population.

- a. On peut, dans une optique *fonctionnaliste*, étudier la structure et l'évolution des relations parents-enfants, la distribution des rôles entre les sexes ou les relations entre les générations, soit dans la famille au sens strict, soit dans la famille élargie.
- b. On peut analyser, dans une optique *interactionnaliste*, les modèles de comportement, leur évolution au fil du temps et leurs justifications théoriques ou pratiques (départ du foyer parental, styles d'éducation, réseaux sociaux, transfert de responsabilités d'une génération à l'autre, etc.).
- c. Enfin, dans l'optique *systémique*, qui prévaut surtout en psychologie ou dans certains contextes thérapeutiques, on envisage le groupe familial comme un ensemble complexe d'individus, soumis à des contraintes extérieures (p. ex. pauvreté structurelle, exclusion), engagé dans des conflits (problèmes de couple, conflits de génération) et utilisant différentes stratégies pour les résoudre (p. ex. stratégies de «coping» face au stress et aux situations difficiles).

Les statistiques de masse, dont les recensements font partie, sont de peu d'utilité pour les analyses interactionnalistes, les analyses systémiques et les études fondées sur une approche institutionnelle de la famille. Elles constituent en revanche une très riche source d'information pour les analyses fonctionnalistes. C'est donc surtout dans le contexte de ces dernières qu'entre en jeu la notion de ménage.

Nous allons définir ce terme en l'opposant à d'autres notions, comme la famille, l'état civil, la forme de vie, le style de vie et le réseau social. La notion de ménage s'appuie, en statistique publique, sur la notion de «*housekeeping-unit*», conformément aux recommandations des Nations Unies. Par ménage, on entend un groupe de personnes, mariées ou non, apparentées ou non, partageant le même domicile économique, et formant par là une unité socioéconomique. Le ménage correspond à ce qu'on appelait autrefois un foyer. Les ménages se subdivisent en ménages privés et en ménages institutionnels (internats, homes pour personnes âgées, prisons, couvents, etc.).

Selon Norman B. Ryder (1985, 1987), les ménages privés peuvent se répartir en plusieurs types sur la base de trois critères importants. Ces critères sont, par ordre de complexité croissante, la *conjugalité* (ancrée dans l'état civil), la *consanguinité* (ou parenté de sang) et la *corésidence*.

Les *ménages d'une personne* ne remplissent aucun de ces trois critères. Les *ménages non familiaux* remplissent celui de la corésidence. Ils sont formés en général d'un groupe de personnes adultes et de même génération vivant sous le même toit. Il peut s'agir d'une communauté d'habitation ou d'un groupe de personnes apparentées, généralement de même génération. Les notions de filiation et de couple ne sont pas pertinentes dans ce type de ménage.

Les couples homosexuels faisant ménage commun entrent aussi dans la catégorie des ménages non familiaux. Notons à cet égard que, à une époque où le mariage régresse et où les formes de vie non conjugales tendent à se répandre, – à tel point qu'on parle souvent de partenariat plutôt que d'union conjugale –, il y a une certaine incohérence à classer les couples homosexuels parmi les ménages non familiaux tandis que les couples hétérosexuels vivant en union libre sont considérés comme des ménages familiaux³.

3) La prise en compte des couples de même sexe dans la statistique publique des ménages, – où l'on recourt souvent à des typologies pragmatiques, plus souples, plus faciles à contrôler et à corriger que les typologies strictement logiques –, est un premier pas vers la suppression de cette discrimination. Il serait souhaitable de considérer à l'avenir ces couples comme un sous-ensemble des couples vivant en union libre.

Dans l'optique démographique, un *ménage familial* comprend en principe des représentants de deux générations différentes. Il peut s'agir d'un couple ou d'un parent seul avec ses enfants naturels, éventuellement avec d'autres enfants (enfants d'un autre lit, enfants adoptifs ou enfants placés)⁴; il peut s'agir aussi de personnes adultes vivant avec leurs parents ou leurs beaux-parents. Afin de tenir compte de l'ensemble du cycle familial, on considère également comme des ménages familiaux les couples mariés ou vivant en union libre sans enfant⁵.

Les notions de ménage et de famille étaient autrefois étroitement liées (Hajnal, 1983; Laslett, 1983). Aujourd'hui, l'évolution démographique – et surtout le fait que mariage, couple et parentalité ne coïncident plus – nous oblige à les distinguer strictement (Burch, 1995; Hagestad, 1999).

Contrairement au sociologue, qui appelle famille un ensemble de personnes apparentées faisant ou non ménage commun⁶, le démographe désigne toujours par ce mot – ou par celui de *ménage familial* – un groupe de personnes vivant sous le même toit (voir De Vos et Palloni, 1989, p. 175).

Les ménages familiaux, bien qu'ils soient tendanciellement en recul, restent de loin le type de ménage le plus répandu. En 2000, ils représentaient 79% de la population et 61% des ménages. Il nous paraît dès lors indiqué d'introduire deux catégories analytiques propres à rendre compte d'une part des mutations survenues à l'intérieur des ménages familiaux, d'autre part des nouveaux équilibres qui se sont établis entre les ménages familiaux et les autres types de ménages.

Nous distinguerons d'une part entre le *secteur conjugal* et le *secteur non conjugal*, afin de montrer le poids respectif de la famille traditionnelle ancrée dans le droit civil (conjugalité) et des nouvelles formes de vie (couples vivant en union libre, familles monoparentales). Nous distinguerons d'autre part entre le *secteur familial* et le *secteur non familial* afin de mesurer la part des familles nucléaires (consanguinité) par rapport à tous les autres ménages (pour plus de détails, voir Dorbritz et Fux, 1997).

Les notions de ménage et de famille étant clarifiées, examinons rapidement quelques notions concurrentes. Aux notions de ménage et de famille, telles qu'elles sont définies en démographie, s'oppose la notion de forme de vie («living arrangement»), qui dépasse les limites strictes de la démographie. On parle de forme de vie lorsqu'on envisage – par delà la composition du ménage, l'état civil de ses membres, le nombre d'enfants et le nombre de générations – le statut socio-économique et socioprofessionnel de ses membres (voir Kaufmann et al., 1997, p. 90). La forme de vie décrit la situation structurelle de l'individu dans son environnement social (Vaskovics et Lipinski, 1996/97). Selon la nature et le nombre de critères considérés, on peut être amené à distinguer entre un nombre assez élevé de formes de vie différentes. La définition proposée par Wolfgang Zapf, par exemple, permet de distinguer plus d'une centaine de formes de vie (Zapf et al., 1987, p. 30), dont vingt-cinq suffisent à classer environ deux tiers de la population.

4) La classification des enfants non biologiques peut varier considérablement selon les pays, en fonction de leurs traditions juridiques et culturelles.

5) La distinction entre couples mariés et couples non mariés est purement typologique et ne contient nul élément de discrimination.

6) En sciences sociales, la notion de famille («kin, kinship») est plus large et ne tient pas compte du lieu de résidence. Elle s'oppose en cela à la notion de ménage familial utilisée en démographie.

La notion de *réseau social* s'appuie également sur des critères structurels. Elle s'oppose à la forme de vie en ce qu'elle ne considère pas seulement les personnes vivant sous le même toit, mais plus généralement toutes celles qui entretiennent des relations avec les membres d'un ménage (éducateurs, amis, voisins, etc.) (voir Schulz, 1995; Bien, 1994). Enfin, on parle généralement de styles de vie lorsqu'on considère en outre des critères socioculturels (voir Zapf et al., 1987, p. 14; Hartmann, 1989).

1.2 ASPECTS THÉORIQUES

Après ces remarques préliminaires sur les notions de ménage et de famille telles qu'elles seront utilisées ici, présentons à grands traits le modèle théorique qui a guidé nos travaux. Il s'agit de la théorie de la *deuxième transition démographique*, qui comporte l'idée d'une *bipolarisation* croissante des formes des ménages et des familles au cours des trente dernières années.

Cette théorie, esquissée en 1986 par Lesthaeghe et van de Kaa, qui l'ont continuellement étendue et développée depuis (van de Kaa, 1987, 1988, 1997, 1998, 2002; Lesthaeghe et al., 1986, 1988, 1997; Lesthaeghe et Surkyn, 2002), relie un modèle d'évolution démographique fondé sur la notion d'équilibre à un vaste ensemble de théories sociologiques où sont considérés premièrement les changements *sociostructurels* (démocratisation du bien-être, développement des classes moyennes, tertiarisation de l'économie, etc.), deuxièmement les mutations *culturelles* (liberté individuelle, libéralisation du droit, égalité, postmatérialisme) et troisièmement le développement *technologique*. Cette approche s'inscrit, sans que cela soit dit explicitement, dans la filiation des travaux de Bickel (1947) et de Mackenroth (1953).

Le point de départ empirique de toute cette réflexion est le recul inattendu et brutal de la natalité qui s'est produit dans un grand nombre de pays d'Europe à partir du milieu des années 1960. Dépassant les explications purement démographiques de ce phénomène, van de Kaa et Lesthaeghe ont repris une idée de Philippe Ariès (1980) selon laquelle un recul de la fécondité peut s'expliquer par un changement dans les motivations des gens à procréer. Van de Kaa et Lesthaeghe ont généralisé ce point de vue, l'appliquant aux mutations des formes de vie en général. Ils considèrent que nos sociétés ont passé d'un ordre institutionnel à un autre. L'ordre antérieur à la transition démographique – dominé par le «modèle de la famille bourgeoise» traditionnelle – se caractérisait par l'universalité du mariage et de la procréation et par une stricte répartition des rôles entre les sexes. Après la transition, les rapports entre l'homme et la femme sont devenus plus égalitaires. Un ordre nouveau a émergé, dominé par le modèle de la «famille individualiste», où la vie émotionnelle est revalorisée et où les enfants sont considérés comme une richesse mais aussi comme une charge. Les comportements reproductifs sont déterminés par des valeurs nouvelles telles que l'autonomie individuelle et le droit à l'épanouissement personnel. Cette mutation des valeurs et des conduites va de pair avec l'évolution de la place de la femme dans la société, en particulier avec l'augmentation de leur niveau de formation et de leur participation à la vie active et avec la généralisation des notions de partenariat et d'égalité des droits.

Pour Lesthaeghe et van de Kaa, la deuxième transition démographique est en corrélation avec les phénomènes suivants:

- *acceptation sociale de la sexualité*, y compris la sexualité hors mariage;
- renforcement du *contrôle des comportements reproductifs* par des moyens contraceptifs efficaces;
- *diminution des contrôles sociaux*;
- *instrumentalisation croissante de la relation de couple*, qui devient un moyen de satisfaire des besoins individuels; progression des *formes de vie non conjugale* et progression du *divorce* comme moyen de mettre un terme aux mariages insatisfaisants;
- volonté des femmes de *conjuguer vie familiale et activité professionnelle*, et abandon progressif du modèle ancien des «sphères de vie séparées»;
- prise en compte du *coût d'opportunité* des enfants dans les décisions touchant la famille et la reproduction.

En résumé, on assiste depuis le début des années 1970 au *recul progressif du mariage comme institution* et à une *flexibilisation croissante des parcours de vie et des comportements reproductifs* (voir Burkart et al., 1989). Ces phénomènes ont joué un rôle déterminant dans l'évolution structurelle des ménages, même si l'on observe des différences considérables et persistantes entre les régions en fonction de leurs caractéristiques sociostructurelles et culturelles.

La théorie de la deuxième transition démographique contribue de deux manières à expliquer l'évolution de la structure des familles et des ménages: d'une part elle rend compte de manière détaillée des différentes étapes de la modernisation de ces structures, d'autre part elle met en lumière les lois qui régissent la propagation ou le recul des différents types de ménage.

Malgré quelques signes annonciateurs d'un changement dès les années 1950 (par exemple la croissance du nombre de divorces), le modèle dominant de la famille bourgeoise est resté en grande partie intact jusqu'à la fin du baby-boom en 1965.

Le faisceau de facteurs qui a fait reculer la natalité n'a eu, dans un premier temps, que des effets marginaux sur la structure des ménages. On a assisté d'abord à une augmentation des *naissances hors mariage*, puis on a observé, en milieu urbain, les premiers cas de couples vivant en union libre; l'âge au premier mariage, qui était à la baisse, a commencé à augmenter.

La mutation des structures familiales s'est accélérée au cours de la décennie suivante (1970-1980). Le taux de natalité et le taux de nuptialité ont reculé, l'âge au mariage et l'âge au premier enfant ont augmenté, entraînant une forte progression du nombre de *ménages d'une personne* et des *couples non mariés sans enfant*. Cette progression a été favorisée également par un recul du taux de remariage.

Dans les années 1980, le taux de natalité se stabilise à un bas niveau, mais le taux de nuptialité augmente légèrement car les enfants du baby-boom commencent à atteindre l'âge où ils peuvent fonder une famille (effet d'écho). L'âge au mariage et l'âge au premier enfant continuent à augmenter, de même que le taux de divorces, dont la progression toutefois se ralentit. Les *ménages d'une personne* et les *couples sans enfant* se multiplient, et, surtout, on voit se répandre de nouveaux types de ménages, dits ménages «secondaires», comme les *couples vivant en union libre avec enfants* et les *familles monoparentales*.

Vers la fin du 20^e siècle, tous ces phénomènes tendent à se stabiliser, mais les *effets* de cette profonde mutation structurelle sont considérables et toujours plus visibles (forte progression, par exemple, des ménages d'une personne dans les classes plus âgées de la population).

Le déroulement de la deuxième transition démographique varient considérablement selon les pays, mais nous ne pouvons pas nous étendre ici sur ces différences (voir Pinnelli, Hoffmann-Nowotny et Fux, 2001; Höpflinger et Fux, 2004).

L'intérêt de cette théorie nous semble résider premièrement dans le fait qu'elle évite les explications simplistes. Elle ne se contente pas de ramener les processus démographiques à des tendances générales, comme les progrès de l'individualisme ou la multiplication des formes de vie. Elle formule au contraire des hypothèses précises sur la dynamique et sur l'enchaînement des phénomènes observés. Deuxièmement, elle ne repose pas sur la thèse de l'érosion ou de l'effondrement de la famille. Les explications qu'elle propose sont fondées bien plus sur l'idée d'une *bipolarisation* de la population.

Dans les années 1980 et 1990, on parlait surtout, en démographie des ménages, de multiplication ou de pluralisation des formes de vie. Des travaux plus récents montrent que la mutation structurelle des familles et des ménages se réduit en fait à un nombre limité de phénomènes dont les contours sont assez clairs (Strohmeier, 1993; Kaufmann et al., 2002).

Le premier de ces phénomènes est la *nucléarisation* de la famille, c'est-à-dire la réduction progressive de la famille à son noyau central, par exclusion de tous ses membres extrafamiliaux. Le passage de la famille étendue (incluant serviteurs et domestiques) à la famille nucléaire est lié au processus d'industrialisation et d'urbanisation de la seconde moitié du 19^e siècle. Mais des différences régionales importantes ont persisté jusqu'à récemment, surtout entre les villes et les campagnes, où certains types de ménages complexes ont longtemps survécu (p. ex. ménages composés de plusieurs noyaux familiaux ou comprenant des adultes étrangers à la famille). La nucléarisation des structures familiales s'est produite avec plus de lenteur dans les campagnes que dans les villes (voir Kemper, 1997).

Un deuxième phénomène est la *réduction de la taille des familles*. Les facteurs qui ont favorisé la deuxième transition démographique ont contribué également à faire reculer progressivement le nombre de familles nombreuses. Les mutations sociostructurelles, l'émergence de nouvelles valeurs culturelles et surtout l'intégration des femmes dans le système de formation et dans la vie active, jointe à une perception nouvelle de la valeur de l'enfant (voir Nauck, 2001), ont eu pour effet de diminuer la taille moyenne des familles. Là encore, le phénomène a été plus rapide dans les villes que dans les campagnes.

Par-delà ces phénomènes séculaires, on observe un phénomène de bipolarisation des formes de vie, autrement dit on voit se diffuser dans la population deux formes de vie opposées. Contrairement à la thèse de la pluralisation des formes de vie, notre approche fondée sur la notion de bipolarisation postule que les parcours de vie individuels se sont progressivement différenciés en deux types: les *parcours non familiaux* et les *parcours familiaux*. Les sociétés modernes tendent à se diviser en deux catégories de personnes: celles qui évitent de s'engager à long terme dans une forme de vie familiale et celles qui restent au contraire attachées à la famille. Des études comparatives montrent que ce phénomène s'observe surtout chez les personnes nées après 1945 et jouissant d'une bonne formation. D'où la coexistence dans nos sociétés d'une part assez importante et croissante d'hommes et de femmes non mariés sans enfant et d'une part également importante de personnes vivant en famille avec un ou plusieurs enfants. Cette évolution est en rapport avec l'augmentation de l'âge au premier enfant et avec la réduction de la taille des familles.

La bipartition progressive de la société en un secteur familial et un secteur non familial se double d'une bipolarisation toujours plus marquée en un *secteur conjugal* et un *secteur non conjugal*. Alors que la première ligne de partage est déterminée principalement par des mutations socio-structurelles, la seconde l'est davantage par une mutation des valeurs qui s'observe depuis le milieu des années 1960 dans tous les pays d'Europe occidentale. Le modèle de la famille bourgeoise (la «famille normale» selon la terminologie de Talcott Parsons, 1973), fondée sur l'institution du mariage et sur la division des tâches entre les époux, la femme s'occupant essentiellement du domaine domestique et l'homme du domaine professionnel, a perdu beaucoup de son attrait au cours des trente dernières années (Roussel et Festy, 1979; Ariès, 1980; Roussel, 1989; Fux et Baumgartner, 1998). Le mouvement général d'individualisation de la société a donné essor à de nouvelles formes de vie fondées sur l'égalité des membres du couple, entraînant non l'érosion du mariage mais une diminution marquée de la part du secteur conjugal dans la population. Au secteur conjugal se juxtapose désormais un secteur non conjugal, qui s'étend progressivement. Il se compose principalement de couples vivant en union libre sans enfant, mais aussi de ménages nés d'une séparation ou d'un divorce (p. ex. les familles monoparentales). A noter que les couples qui décident d'avoir des enfants choisissent souvent d'officialiser leur relation par le mariage. On voit par là que, si la politique familiale est déficiente (voir Office fédéral des assurances sociales, 2004; Fux et Baumgartner, 1998), les couples qui souhaitent avoir des enfants peuvent être amenés à se marier pour des raisons purement tactiques.

Une troisième bipartition, qui n'est pas sans relation avec les deux précédentes, réside dans l'opposition entre les couples qui pratiquent le partage traditionnel des tâches entre l'homme et la femme et ceux qui s'efforcent au contraire d'appliquer le principe de l'égalité des sexes. C'est là sans doute l'une des principales mutations qui touche la famille depuis le début de la deuxième transition démographique. La diffusion d'un système de valeurs fondé sur l'égalité et l'individualisme, mais aussi la hausse du niveau de formation des femmes, font que ces dernières sont toujours plus nombreuses à exercer une activité professionnelle en dehors du ménage. Plusieurs travaux récents ont été consacrés à cette thématique (Falter, Ferro Luzzi et Flückiger, 2001; Baumgartner, 2003a, 2003b; Büro für die Gleichstellung von Frau und Mann der Stadt Zürich, 2003; Widmer, Kellerhals et Levy, 2004). La question de l'égalité des sexes fait aussi l'objet de plusieurs travaux dans le cadre du programme d'analyses du recensement 2000 (voir Baumgartner, à paraître; Bühler, 2004 et Flückiger et Falter, 2004).

1.3 STRUCTURE DE CE RAPPORT

Ayant exposé l'arrière-plan théorique de ce rapport (deuxième transition démographique, bipolarisation) il nous reste, avant d'entrer dans le vif du sujet, à en présenter les principales articulations. Ce rapport s'appuie sur les données harmonisées relatives aux personnes et aux ménages issues des recensements de 1970 à 2000. Les variables dépendantes sont, principalement, le type de ménage, tel qu'il a été construit par l'Office fédéral de la statistique, et la situation des personnes dans le ménage. Le domicile est toujours le domicile économique. Les variables indépendantes ont été choisies en fonction des différentes formes de vie de façon à documenter les principaux facteurs étudiés.

Le rapport est divisé en cinq parties:

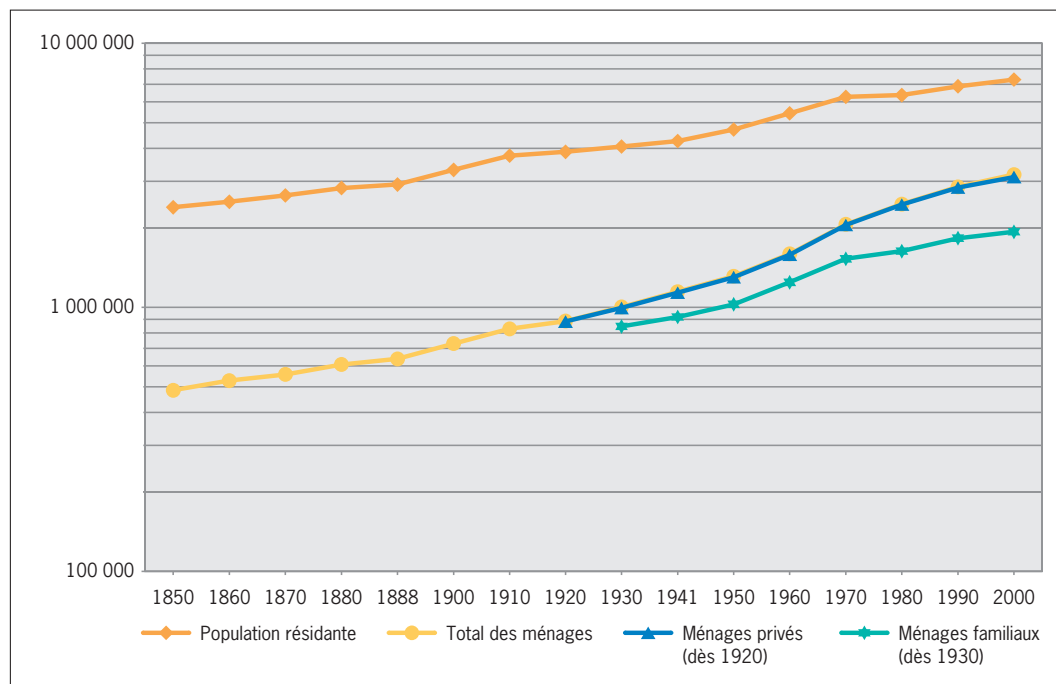
- Nous nous intéresserons d'abord aux *ménages familiaux* et aux *ménages non familiaux* (chapitre 2). Nous montrerons la lente érosion des ménages familiaux (nucléarisation), l'évolution récente des ménages d'une personne (saturation) et l'évolution structurelle des ménages formés d'un couple sans enfant. Nous verrons comment évolue la taille des ménages familiaux en les ventilant d'après des caractéristiques individuelles.
- Nous confronterons ensuite les *formes de vie conjugale* aux *formes de vie non conjugale* (chapitre 3). Nous verrons en particulier s'il est possible d'expliquer la diffusion des ménages non conjugaux par des facteurs liés au contexte social, si les formes de vie non conjugale se limitent à certaines périodes de la vie ou si elles tendent à se substituer aux formes de vie conjugale. Nous analyserons en détail le contexte sociostructurel et socioprofessionnel de tous ces changements.
- Au chapitre 4, nous analyserons en particulier les mutations qui touchent la composition des ménages étendus (ménages comprenant des individus de plusieurs générations). A cet effet, les différents types de ménages seront ventilés *par classe d'âge et par génération*.
- Le chapitre 5 traite principalement de la *formation des femmes et de leur participation à la vie active*. Il montre comment a évolué la répartition des tâches entre les sexes dans les différents types de ménages.
- Enfin, nous tâcherons de situer dans le contexte européen les principales évolutions que nous aurons observées en Suisse (chapitre 6). Nous montrerons, sur la base d'une série de variables touchant la structure des ménages, les aspects par lesquels la Suisse se rapproche ou se distingue du reste de l'Europe. Signalons d'emblée que les données dont nous disposons pour cela sont assez pauvres et que nos comparaisons se limiteront à la période postérieure à 1990.

2 STRUCTURE COMPARÉE DES MÉNAGES FAMILIAUX ET DES MÉNAGES NON FAMILIAUX

La typologie des ménages (voir Annexe pp. 118-119) donne une vue d'ensemble de l'évolution de la structure des ménages depuis 1970. Au cours des trente dernières années, la population résidente totale est passée de 6,3 à 7,3 millions d'habitants; dans le même temps le nombre de ménages est passé de 2,1 à 3,2 millions. La croissance est de 16,2% pour la population et de 54,3% pour les ménages. Ces derniers ont donc progressé à un rythme presque trois fois et demi plus fort que la population.

La croissance de la population a été relativement forte (8%) de 1980 à 1990. Elle s'est ensuite ralentie. Pour les ménages, c'est surtout dans les années 1970 que la croissance a été forte (19,2%), avant de ralentir au cours des deux décennies suivantes. La typologie des ménages montre que ce décalage dans le temps est dû principalement à la forte augmentation des ménages d'une personne de 1970 à 1980. Au commencement de la deuxième transition démographique (à partir de 1970), le nombre de ménages d'une personne a presque doublé. La part des personnes vivant seules, par rapport à l'ensemble des ménages, est passée de 19,5% en 1970 à 28,9% en 1980. La progression des ménages d'une personne s'est sensiblement ralentie après 1980.

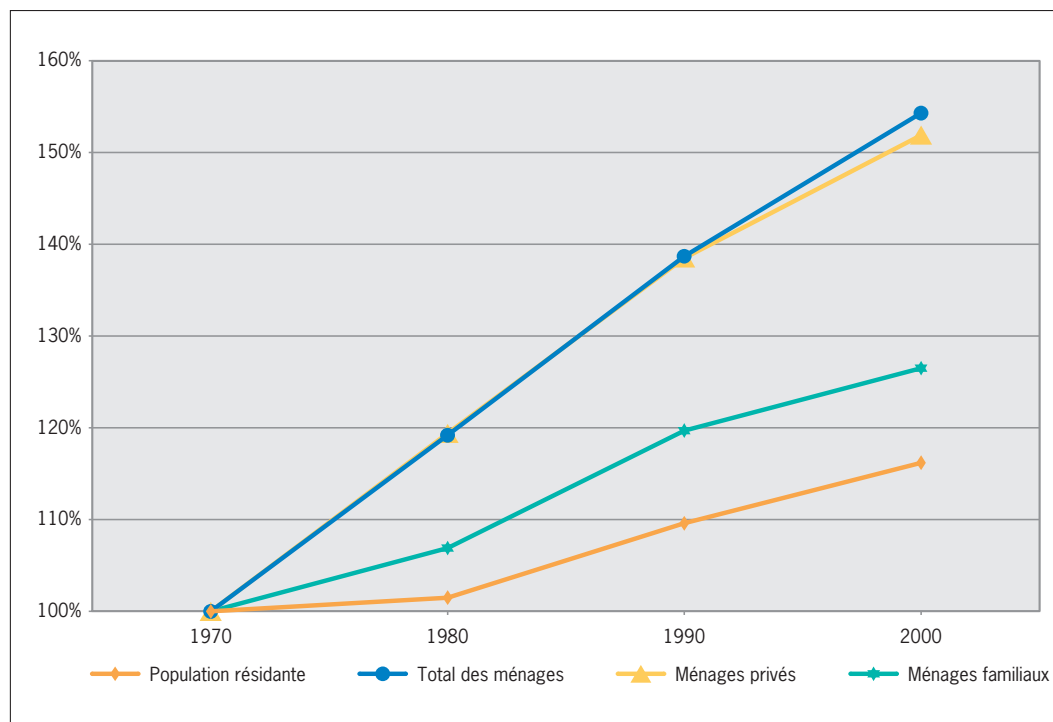
Graphique 1: Population résidente et ménages, de 1850 à 2000



Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

La population et les ménages ont évolué à long terme selon des courbes à peu près semblables (Graphique 1). Des divergences ne s'observent que pour la période qui va des dernières décennies du 19^e siècle à la Première Guerre mondiale et pour la période après 1970. Dans le premier cas, la population a augmenté à un rythme nettement plus rapide que les ménages. Depuis le début de la deuxième transition démographique, c'est le contraire: le nombre de ménages augmente plus rapidement que la population. Cette divergence d'évolution s'explique principalement par l'augmentation des ménages non familiaux et des ménages d'une personne. On le voit si l'on compare, sur le graphique 1, la courbe des ménages familiaux (qui est connue en principe depuis 1920) avec celles de l'ensemble des ménages et des ménages privés. Le graphique 2, qui montre la croissance relative de la population et des ménages depuis 1970 (=100%), confirme la croissance comparativement forte des ménages non familiaux.

Graphique 2: Population résidente et ménages, de 1970 à 2000



Source: Recensements fédéraux de la population, OFS
1970=100%

L'écart croissant entre la courbe des ménages et la courbe de la population (Graphique 2) s'explique aussi en partie par l'évolution des *ménages collectifs*. Ces ménages, qui dans les années 1970 reculaient aussi bien en termes absolus qu'en termes relatifs, augmentent de nouveau depuis 1980. La part des personnes vivant dans un ménage collectif est toutefois restée comprise, durant toute cette période, entre 3% et 4% de la population. L'augmentation des ménages collectifs résulte en particulier de la forte progression des ménages dits *administratifs*, dont le nombre s'est multiplié par neuf de 1990 à 2000. Ces derniers regroupent une catégorie résiduelle de personnes impossibles à classer dans un type de ménage déterminé. Les autres ménages collectifs ont soit stagné (établissements), soit massivement reculé (Tableau 1).

Tableau 1: Evolution des ménages collectifs (en chiffres absolus et en %), de 1970 à 2000

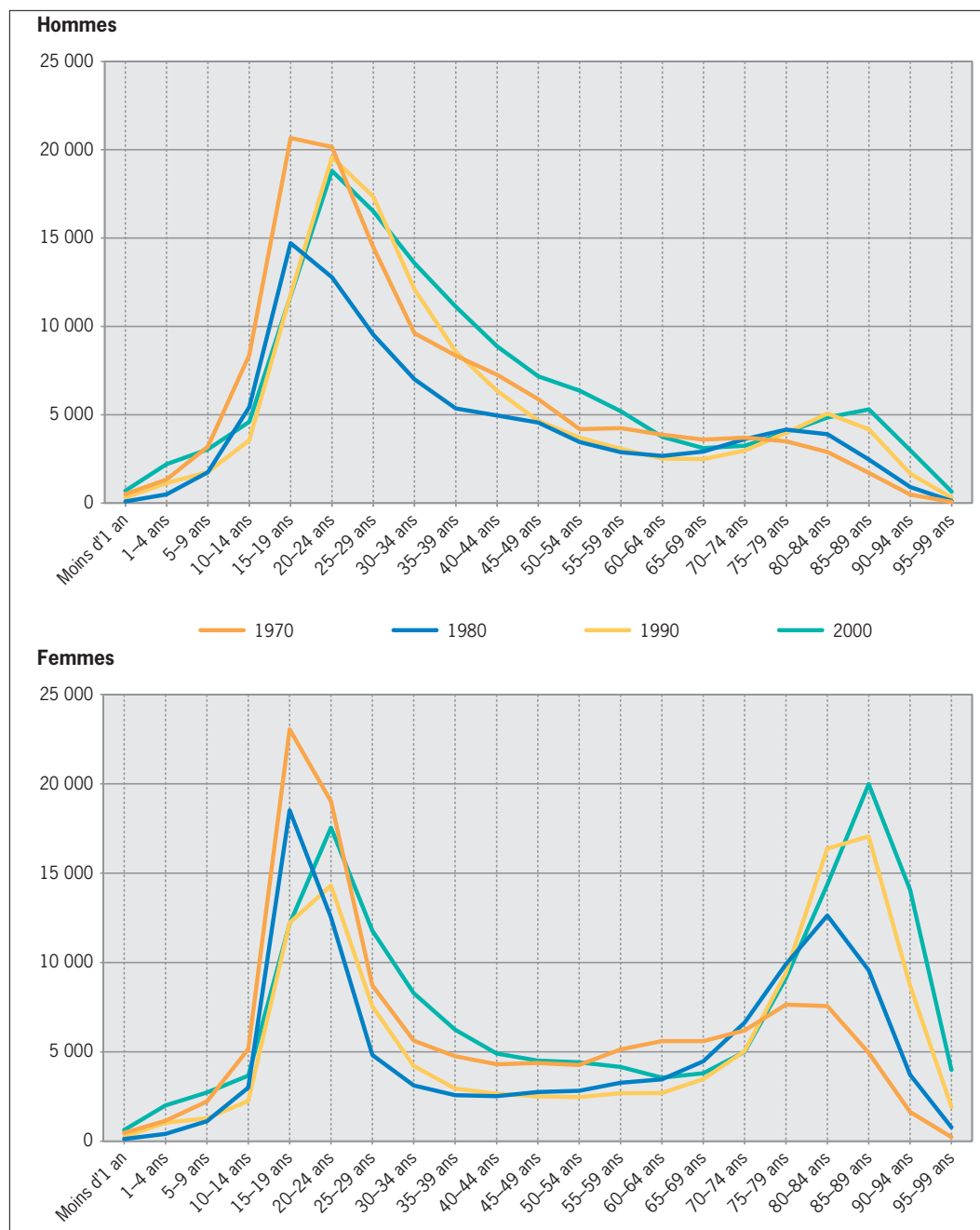
Ménages						
Etablissements		Autres ménages collectifs		Ménages administratifs		
Chiffres absolus	En % de tous les ménages	Chiffres absolus	En % de tous les ménages	Chiffres absolus	En % de tous les ménages	
1970	2 813	0.1	8 033	0.4	–	–
1980	3 822	0.2	5 681	0.2	–	–
1990	5 292	0.2	4 795	0.2	7 829	0.3
2000	5 159	0.2	2 989	0.1	58 021	1.8

Personnes (= résidents dans les ménages collectifs)						
Etablissements		Autres ménages collectifs		Ménages administratifs		
Chiffres absolus	En % de la population résidente	Chiffres absolus	En % de la population résidente	Chiffres absolus	En % de la population résidente	
1970	137 288	2.2	118 386	1.9	–	–
1980	139 196	2.2	63 363	1.0	–	–
1990	157 907	2.3	64 926	0.9	15 520	0.2
2000	135 020	1.9	31 364	0.4	128 815	1.8

Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

Si l'on répartit les personnes vivant dans un ménage collectif par sexe et par classe d'âge de cinq ans (Graphique 3), on constate – outre des différences marquées entre les sexes – que la part des personnes qui vivent dans un ménage collectif est relativement élevée parmi les adultes jeunes (de 15 à 35 ans). On observe pour les deux sexes une augmentation continue au cours du temps, mais on voit aussi que la courbe de la population masculine forme un pic plus large que celle de la population féminine.

Graphique 3: Nombre de personnes dans des ménages collectifs selon le sexe et l'âge, de 1970 à 2000

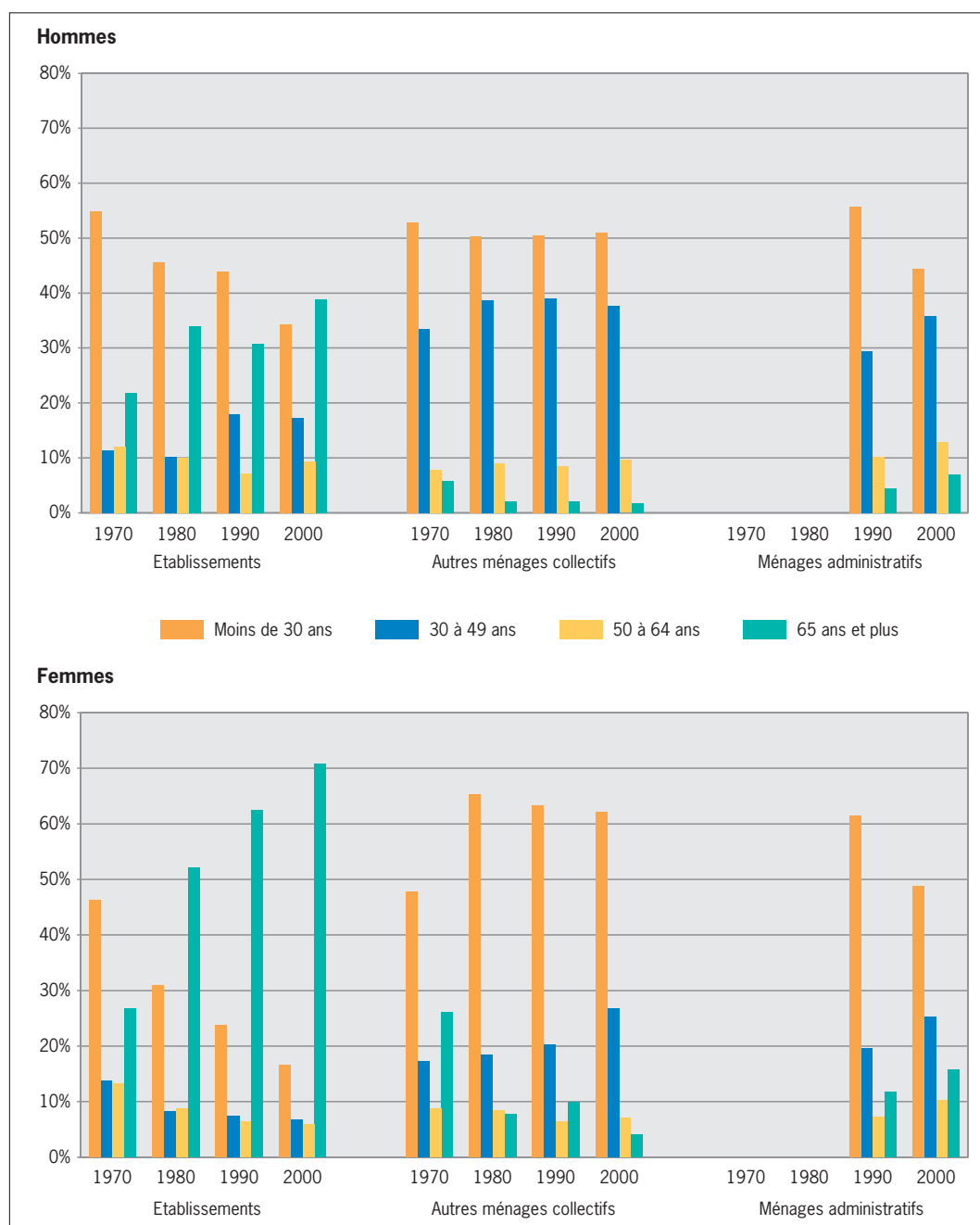


Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

Un autre fait mérite d'être relevé. Le deuxième pic, celui des personnes âgées, est très modéré chez les hommes et beaucoup plus élevé chez les femmes, qui sont donc surreprésentées, après l'âge de 70 ans, dans les ménages collectifs (en particulier dans les homes pour personnes âgées). Cette différence s'explique essentiellement par la surmortalité des hommes. C'est parce que beaucoup de femmes vivent plus longtemps que leur conjoint (ou leur partenaire) qu'elles sont plus nombreuses à passer les dernières années de leur vie dans un ménage collectif.

Cela se confirme si l'on considère la répartition par sexe et par classe d'âge des personnes vivant dans un ménage collectif (Graphique 4). Les personnes âgées sont fortement sous-représentées aussi bien dans les ménages administratifs que dans les «autres ménages collectifs». La part des femmes âgées, en revanche, est élevée et a fortement augmenté au cours du temps dans les établissements collectifs. C'est le cas aussi, mais dans une moindre mesure, pour les hommes.

Graphique 4: Proportion de personnes dans des ménages collectifs selon le type de ménage, le sexe et l'âge, de 1970 à 2000

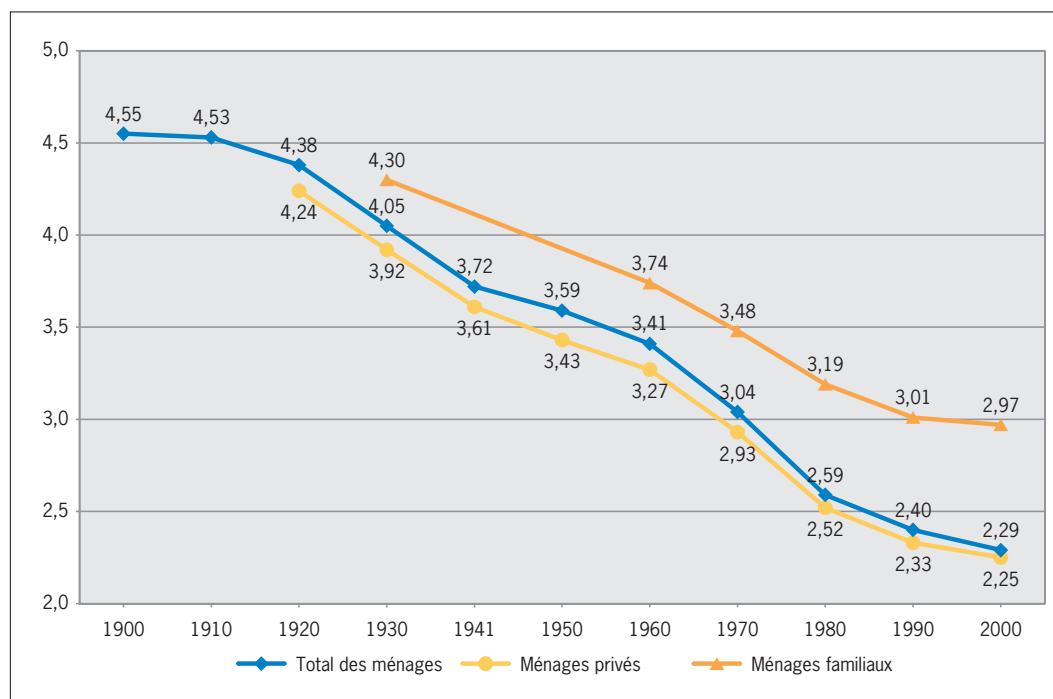


Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

En plus des ménages collectifs et des ménages d'une personne, le secteur non familial comprend les *ménages non familiaux*, dont le nombre a reculé au cours de toute la période d'observation. En 1970, environ 300 000 personnes vivaient dans des ménages non familiaux formés de personnes apparentées ou de personnes sans lien de parenté. Le dernier recensement en a dénombré à peine 140 000. Leur part dans la population a diminué de plus de la moitié, et les ménages non familiaux ne représentent plus que le tiers des ménages.

En résumé, on peut dire que le secteur non familial s'est considérablement étendu par suite d'une forte croissance du nombre de ménages d'une personne et, en second lieu, à cause de l'évolution de la structure d'âge de la population, qui a fait augmenter le nombre de personnes âgées dans les ménages institutionnels. En 1970, 84,8% de la population et 74,0% des ménages appartenaient au secteur familial au sens strict (ménages familiaux). En 2000, la proportion n'était plus que de 78,7% pour les personnes et de 60,7% pour les ménages.

Graphique 5: Nombre moyen de personnes par ménage, de 1900 à 2000

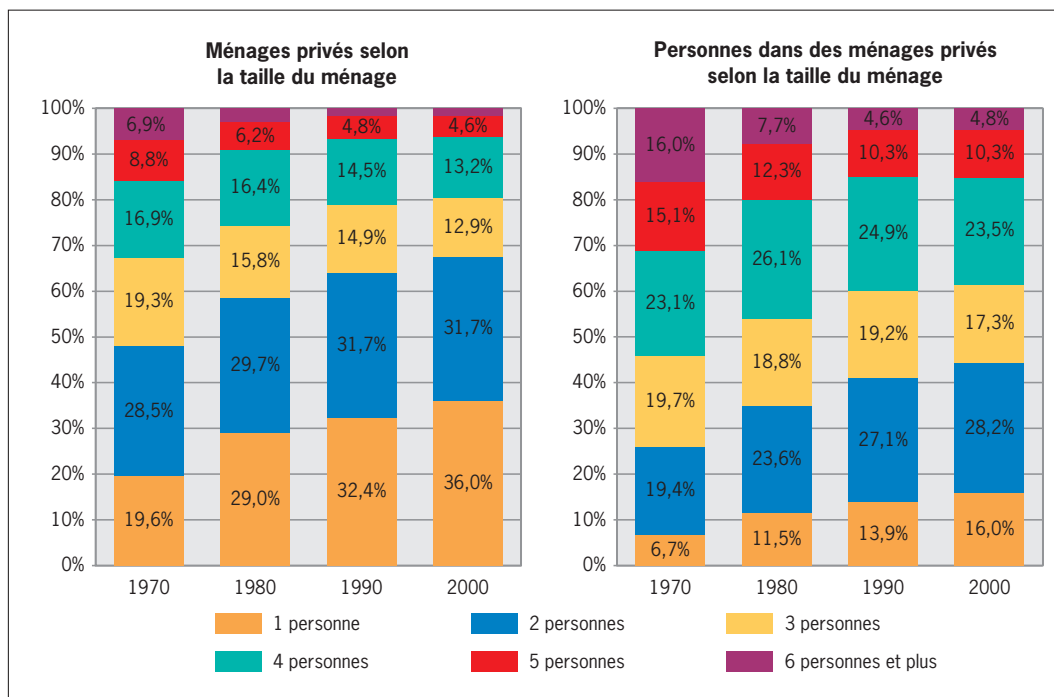


Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

Cette évolution a eu des répercussions sur la *taille des ménages* (Graphiques 5 et 6). En premier lieu, on observe un recul séculaire de la taille moyenne des ménages, qui est passée de 4,55 personnes en 1900 à 2,29 en 2000, soit une réduction de moitié environ au cours du 20^e siècle. Le nombre moyen de personnes par ménage privé est passé de 2,93 en 1970 à 2,25 en 2000. La taille de ces ménages a reculé plus fortement de 1970 à 1980, sous l'effet de l'augmentation du nombre de ménages d'une personne, qu'au cours des deux décennies suivantes. Les ménages familiaux sont passés en moyenne de 3,48 à 2,97 personnes, mais pour d'autres raisons. Ces raisons sont premièrement la nucléarisation des familles (raréfaction des

familles de plusieurs générations – phénomène que le recensement ne permet toutefois pas de montrer avec suffisamment de précision), deuxièmement la contraction des familles (toujours plus de familles ne comptent qu'un ou deux enfants), troisièmement l'augmentation du nombre de couples sans enfant (elle-même liée en partie à l'évolution de la structure d'âge de la population). Nous reviendrons sur toutes ces questions.

Graphique 6: Ménages privés et personnes selon la taille du ménage (en %), de 1970 à 2000



Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

Si l'on considère la taille des *ménages privés* et des *ménages familiaux*, on observe trois phénomènes. Premièrement, les grands ménages ont fortement reculé, surtout au début de la deuxième transition démographique (1970-1980). Deuxièmement, les petits ménages (une ou deux personnes) ont fortement progressé, tandis que la part des ménages de taille moyenne est restée stable. Troisièmement, tous ces changements se sont ralentis au cours de la période d'observation. L'ampleur des changements n'est pas la même selon que l'on prend comme unité les ménages ou les personnes. Les ménages d'une personne, qui représentaient environ un cinquième des ménages privés en 1970, en représentaient plus du tiers en 2000. Les ménages de deux personnes, qui représentaient un tiers des ménages familiaux en 1970, en représentaient près de la moitié en 2000. La proportion de personnes vivant seules ou à deux a augmenté en conséquence. Les premières, qui représentaient moins de 7% de la population en 1970, en représentaient 16% en 2000. Dans le même temps, la part des ménages familiaux de deux personnes est passée de 18,6% à 32,5%. Les grands ménages (quatre personnes ou plus) représentaient en 1970 un tiers des ménages privés et près de la moitié des ménages familiaux. En 2000, ils représentaient moins d'un cinquième (19,4%) des ménages privés et moins du tiers (31,2%) des ménages familiaux. Il importe toutefois de noter que, malgré cette évolution,

environ 39% de la population vivait encore en 2000 dans un grand ménage, et que près de la moitié des personnes vivant dans un ménage familial (46,8%) appartenaient à un ménage de quatre personnes ou plus.

D'une manière générale, on observe donc deux tendances: d'une part une progression des ménages d'une personne et des ménages de deux personnes – mais la progression de ces derniers semble se ralentir –, d'autre part un processus de concentration qui se fait en particulier aux dépens des grands ménages (diminution de la taille des ménages, raréfaction des ménages à plusieurs générations).

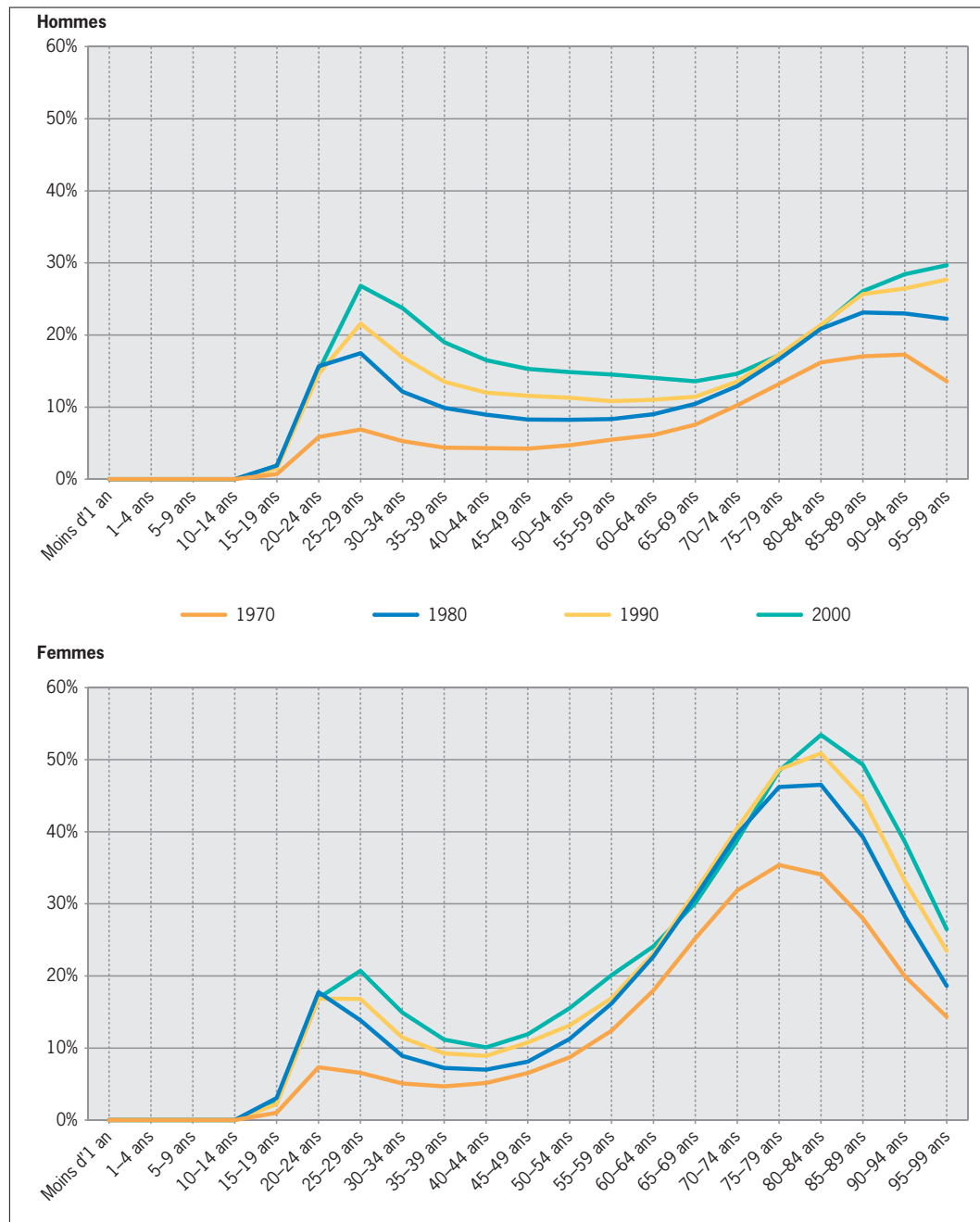
Ces premiers résultats étant acquis, il nous paraît utile d'examiner de plus près les deux phénomènes fondamentaux que sont, d'une part, la progression des ménages d'une personne, d'autre part l'évolution structurelle des ménages familiaux.

2.1 MUTATION STRUCTURELLE DES MÉNAGES D'UNE PERSONNE

La répartition par âge et par sexe des personnes vivant seules fait apparaître plusieurs faits importants (Graphique 7). On constate tout d'abord que la répartition est bimodale: les personnes vivant seules sont proportionnellement plus nombreuses parmi les adultes jeunes (période pré-familiale) et parmi les personnes âgées. Ces deux groupes de ménages d'une personne présentent d'importantes différences structurelles. Chez les personnes âgées (à partir de 65 ans), les ménages d'une personne sont généralement d'anciens couples mariés dont l'un des partenaires est décédé; il ne s'agit donc pas d'une forme de vie choisie. Chez les personnes de 20 à 35 ans, la multiplication des ménages d'une personne est due principalement aux changements survenus dans le domaine de la formation et à l'évolution du marché du travail, qui réclame toujours plus de personnel indépendant et très mobile. A noter que l'on trouve dans ces deux groupes de population une part indéterminée de personnes qui ne mènent nullement une vie solitaire. Dans la phase initiale de la formation d'un couple, notamment, les deux partenaires vivent souvent séparés. La formation d'un ménage est en effet un processus graduel, et bien des couples attendent un certain temps avant de vivre ensemble (Manting, 1994). Plusieurs raisons expliquent ce phénomène: certains jeunes couples gardent des domiciles séparés pour des raisons de formation ou de profession («living apart together»), d'autres se font enregistrer officiellement comme des personnes seules pour des raisons tactiques (personnes divorcées soucieuses de ne pas perdre leur droit à une pension alimentaire, couples non mariés vivant séparément pour optimiser leur charge fiscale ou pour bénéficier de meilleures conditions de prise en charge des enfants, etc.).



Graphique 7: Proportion de personnes vivant seules selon le sexe et l'âge, de 1970 à 2000



Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

Malgré ces phénomènes qui compliquent l'étude des formes de vie solitaire, il ne fait aucun doute que le nombre de ménages d'une personne a fortement augmenté. Comme nous l'avons vu plus haut (voir la typologie des formes de ménages en annexe), ce type de ménage a progressé surtout de 1970 à 1980. La progression est identique chez les jeunes adultes et chez les personnes âgées. Dans les classes d'âge jeunes, on observe en outre chez les hommes une tendance au vieillissement des personnes vivant seules (ce qui se traduit par l'élargissement du pic correspondant dans le graphique 7) – alors que chez les femmes toutes les courbes conservent leur forme en «m». Cette évolution peut s'expliquer par le fait que, dans la population d'âge moyen, les ménages d'une personne se forment en grande partie après une séparation ou un divorce. Or la pratique actuelle en matière de garde des enfants fait que les enfants de couples séparés sont généralement confiés à la femme, qui entre dès lors dans la catégorie des familles monoparentales, tandis que l'homme est compté au nombre des personnes vivant seules. On observe par ailleurs un pourcentage plus élevé d'hommes que de femmes parmi les personnes jeunes vivant seules. Cette différence tient essentiellement au fait que les femmes s'engagent un peu plus tôt que les hommes dans la formation d'un couple ou d'une famille. Chez les personnes âgées, la fréquence de ménages d'une personne diffère plus fortement encore selon le sexe. En 1970, une femme retraitée sur trois vivait seule (30,1%); chez les hommes, la proportion était de un sur dix (10,5%). L'écart s'est encore creusé de 1970 à 2000. Aujourd'hui, plus de deux cinquièmes des femmes retraitées (41,7%) vivent seules, contre environ un sixième des hommes (16,7%). Ce phénomène est lié essentiellement à la surmortalité des hommes dans cette classe d'âge, autrement dit à l'espérance de vie plus longue des femmes.

Le graphique 8, où les personnes vivant seules sont réparties selon l'âge, le sexe et l'état civil, corrobore et complète ces analyses. Ce graphique montre que la plupart des personnes seules de moins de 30 ans ne sont pas mariées. Le recul du nombre de personnes qui se marient jeunes (avant l'âge de 25 ans) – et qui en outre divorcent relativement souvent – a contribué à faire augmenter, au cours de la période considérée, la part des personnes seules non mariées. La même évolution s'observe chez les personnes seules de 30 à 44 ans, même si environ un tiers d'entre elles sont des personnes séparées ou divorcées. Dans la classe d'âge suivante, celle des 45-64 ans, on observe une forte progression du nombre de personnes vivant seules par suite d'une séparation ou d'un divorce. En 2000, près des trois cinquièmes (58,8%) des hommes seuls de cette classe d'âge, et environ la moitié des femmes (49,6%), étaient dans ce cas. L'évolution de la mortalité a contribué à faire diminuer fortement, dans cette classe d'âge, la part des personnes vivant seules par suite du décès de leur partenaire – en 1970, cette part était de près d'un cinquième chez les hommes et de plus du tiers chez les femmes. Environ trois quarts des femmes âgées sont veuves. Cette proportion a peu varié au cours des dernières décennies. La part des veufs chez les hommes, qui en 1970 était à peu près aussi élevée que chez les femmes, a en revanche nettement diminué.

Graphique 8: Personnes vivant seules selon le sexe, l'âge et l'état civil (en %), de 1970 à 2000



Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

Graphique 9: Personnes vivant seules selon le sexe, l'âge et la plus haute formation achevée (en %), de 1970 à 2000



Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

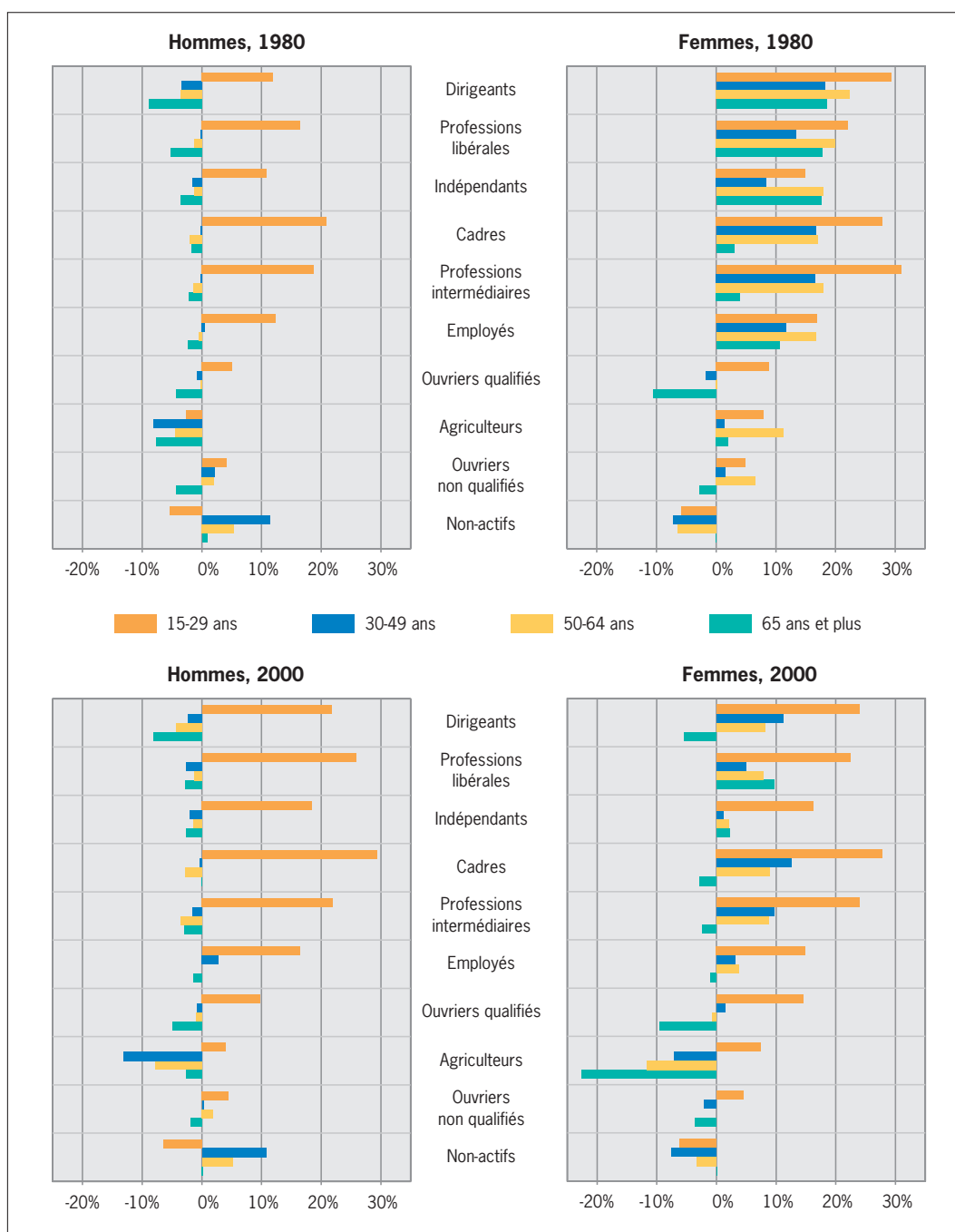
Nous avons dit plus haut que l'accès facilité aux formations, joint à une demande croissante de personnel indépendant et mobile, a contribué à faire augmenter le nombre de ménages d'une personne parmi les jeunes adultes. C'est cet aspect de la question que nous allons examiner maintenant. Nous considérerons d'une part l'évolution par sexe, classe d'âge et niveau de formation (Graphique 9), d'autre part l'évolution par sexe, classe d'âge et catégorie socio-professionnelle (Graphique 10)⁷.

La répartition des personnes seules par classe d'âge et par niveau de formation fait apparaître surtout deux tendances. D'une part, on constate que les personnes qui jouissent d'une bonne formation vivent plus fréquemment seules que les personnes moins bien formées. Dans les classes jeunes (moins de 30 ans), la part de ces ménages a augmenté au cours de la période considérée chez les deux sexes. Il pourrait s'agir, pour partie, de personnes ayant deux domiciles. En 1970, toujours dans les classes jeunes, environ 40% des personnes vivant seules n'étaient pas formés au-delà du degré secondaire I⁸; cette proportion, identique chez les hommes et chez les femmes, s'est depuis réduite à un cinquième. La part de celles formées au degré secondaire II a augmenté, tandis que la part de celles qui ont une formation universitaire a peu varié, sans doute parce qu'une partie des personnes de cette classe d'âge n'ont pas encore terminé leur formation. Dans la classe d'âge «critique» des 30 à 49 ans, les personnes vivant seules appartiennent dans des proportions croissantes aux milieux bien formés. Les différences entre les sexes, minimes chez les personnes de moins de 30 ans et chez celle de 30 à 49 ans, sont plus marquées dans les deux classes d'âge suivantes. Les femmes seules de 50 ans et plus ont nettement moins souvent que leurs homologues masculins une formation du degré secondaire II ou du degré universitaire. Cette différence s'explique surtout par le fait qu'il s'agit ici de personnes (65 ans ou plus) qui n'ont pas bénéficié ou qui n'ont bénéficié que partiellement de l'expansion des formations. Il s'agit donc d'un effet transitoire et non d'une différence structurelle.

7) La part des personnes qui ont plusieurs domiciles est de 3,9% parmi les personnes vivant seules et de 1,2% dans l'ensemble des ménages privés. Cela n'a qu'une influence très légère sur les résultats ici présentés.

8) Pour une définition des degrés de formation, voir le glossaire.

Graphique 10: Personnes vivant seules selon le sexe, l'âge et la catégorie socioprofessionnelle (écart en points de pourcentage par rapport à la valeur moyenne du groupe), en 1980 et en 2000



Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

Exemple de lecture: les hommes de moins de 30 ans exerçant une profession intermédiaire vivent plus fréquemment que les autres dans un ménage d'une personne. La surreprésentation des ménages d'une personne dans cette catégorie socioprofessionnelle, par rapport à l'ensemble des hommes de moins de 30 ans, était de 19 points en 1980 pour augmenter en 2000 (22 points).

Une autre image apparaît si l'on répartit les personnes vivant seules selon leur statut socio-professionnel. Le graphique 10 indique non la part des personnes vivant seules, mais l'écart par rapport à la moyenne dans chaque groupe de population considéré. Les valeurs positives indiquent une surreprésentation des ménages d'une personne, les valeurs négatives une sous-représentation de ces ménages. Les personnes qui ont atteint l'âge de la retraite ne sont pas considérées ici puisqu'elles ont majoritairement quitté la vie active.

Ce graphique met en évidence:

- a) des différences selon l'âge: les personnes vivant seules sont surreprésentées parmi les hommes et les femmes de moins de 30 ans,
- b) des différences selon la *catégorie socioprofessionnelle*, plus marquées chez les femmes que chez les hommes,
- c) de très fortes différences entre les sexes.

Jusqu'à l'âge de trente ans, les hommes et les femmes ayant une situation professionnelle élevée (dirigeants, cadres, indépendants, professions libérales, mais aussi professions intermédiaires) inclinent à ne pas vivre en couple. Ce groupe de population contraste fortement avec celui des agriculteurs d'une part, avec celui des ouvriers et des travailleurs non qualifiés d'autre part. Il contraste aussi dans une certaine mesure avec le groupe hétérogène des employés, lequel s'écarte toutefois moins de la moyenne. Chez les hommes, cette situation a peu évolué depuis 1980 (nous n'avons pas de données socioprofessionnelles comparables pour 1970). Les changements survenus sur le marché du travail, et sans doute aussi l'évolution conjoncturelle, ont contribué à accentuer légèrement ces différences. Mais l'écart entre les sexes tend à s'atténuer. En 1980 et en 1990, la fréquence des ménages d'une personne était, dans les catégories professionnelles mentionnées, un peu plus marquée chez les femmes que chez les hommes. Les différences, chez les personnes de moins de 30 ans, ont en grande partie disparu aujourd'hui.

Les choses sont toutes différentes dans les deux classes d'âge plus âgées. Là encore, on constate l'existence d'une ligne de partage entre les catégories professionnelles supérieures et inférieures. Mais on observe surtout que la part des hommes vivant seuls est inférieure à la moyenne dans les catégories socioprofessionnelles élevées. Chez les femmes, en revanche, on retrouve ici le même schéma que chez les femmes de moins de 30 ans. Les femmes désireuses d'accomplir une carrière professionnelle semblent être en mesure de réaliser cet objectif surtout si elles sont indépendantes et sans enfant. Chez les hommes, au contraire, la vie de couple et la vie de famille jouent en faveur de la réussite socioprofessionnelle. Malgré cette différence très marquée entre les sexes, un changement structurel ne peut être ignoré. En 1980 et en 1990, les femmes de 30 à 64 ans et de niveau professionnel élevé étaient surreprésentées d'environ 20 points parmi les ménages d'une personne. En 2000, leur surreprésentation n'était plus que de 5 à 10 points. Autrement dit, la dureté du marché du travail à l'égard du couple et de la famille s'est sensiblement atténuée.

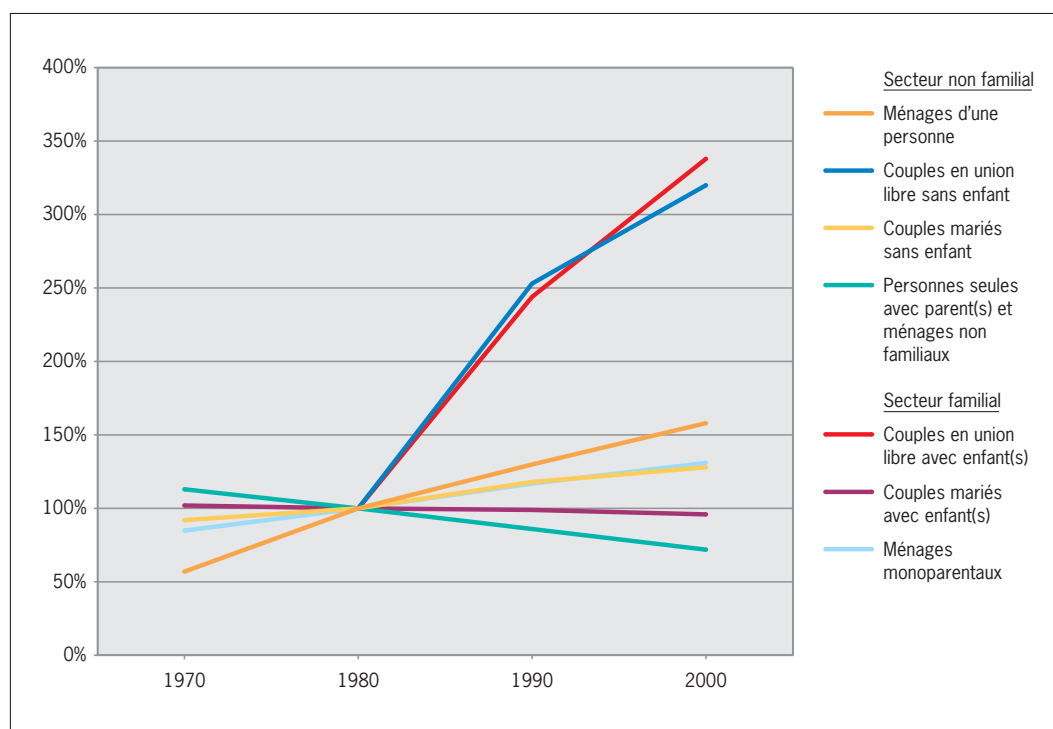
Les principaux résultats de notre analyse du secteur non familial (ménages collectifs, ménages d'une personne, ménages non familiaux) se résument dans les points suivants:

- Les *ménages collectifs* stagnent. Une augmentation s'observe surtout dans la catégorie résiduelle des ménages administratifs, dont le nombre a fortement progressé en particulier au recensement 2000. Une différence sensible entre les sexes s'observe dans les établissements. Par suite du vieillissement de la population et de la surmortalité des hommes, les femmes sont plus nombreuses dans ces ménages que les hommes.
- Les *ménages non familiaux* sont en recul aussi bien en termes absolus qu'en termes relatifs.
- Des changements importants s'observent pour les *ménages d'une personne*. Leur proportion a augmenté. En 2000, plus du tiers des ménages étaient formés d'une personne seule. Plus de 15% de la population vit désormais dans un ménage d'une personne.
- On peut distinguer *deux types* de ménages d'une personne (dont la répartition par classe d'âge est bimodale): les personnes jeunes qui vivent seules choisissent ce mode de vie pour répondre aux exigences de l'économie et du marché du travail. Une petite part (4%) des personnes seules dispose de deux domiciles. Chez les personnes âgées, les ménages d'une personne se forment généralement par suite du décès de l'un des partenaires. C'est beaucoup plus fréquemment le cas chez les femmes que chez les hommes, en raison de leur espérance de vie plus élevée et de la surmortalité des hommes.
- Des différences marquées entre les sexes s'observent chez les personnes jeunes vivant seules. Les femmes soucieuses d'accomplir une carrière professionnelle sont surreprésentées parmi les personnes vivant seules (mesure basée sur le critère de l'appartenance socioprofessionnelle). Mais les différences entre les sexes se sont nettement atténuées au cours des trente dernières années.

2.2 MUTATION STRUCTURELLE DES MÉNAGES FAMILIAUX

Analysons maintenant, comme nous l'avons fait pour les ménages non familiaux, les changements qui se sont produits dans le domaine des ménages familiaux (couples vivant en union libre avec enfants, couples mariés avec enfants, familles monoparentales, personnes seules avec leurs parents).

Graphique 11: Comparaison des secteurs familiaux et non familiaux, de 1970 à 2000

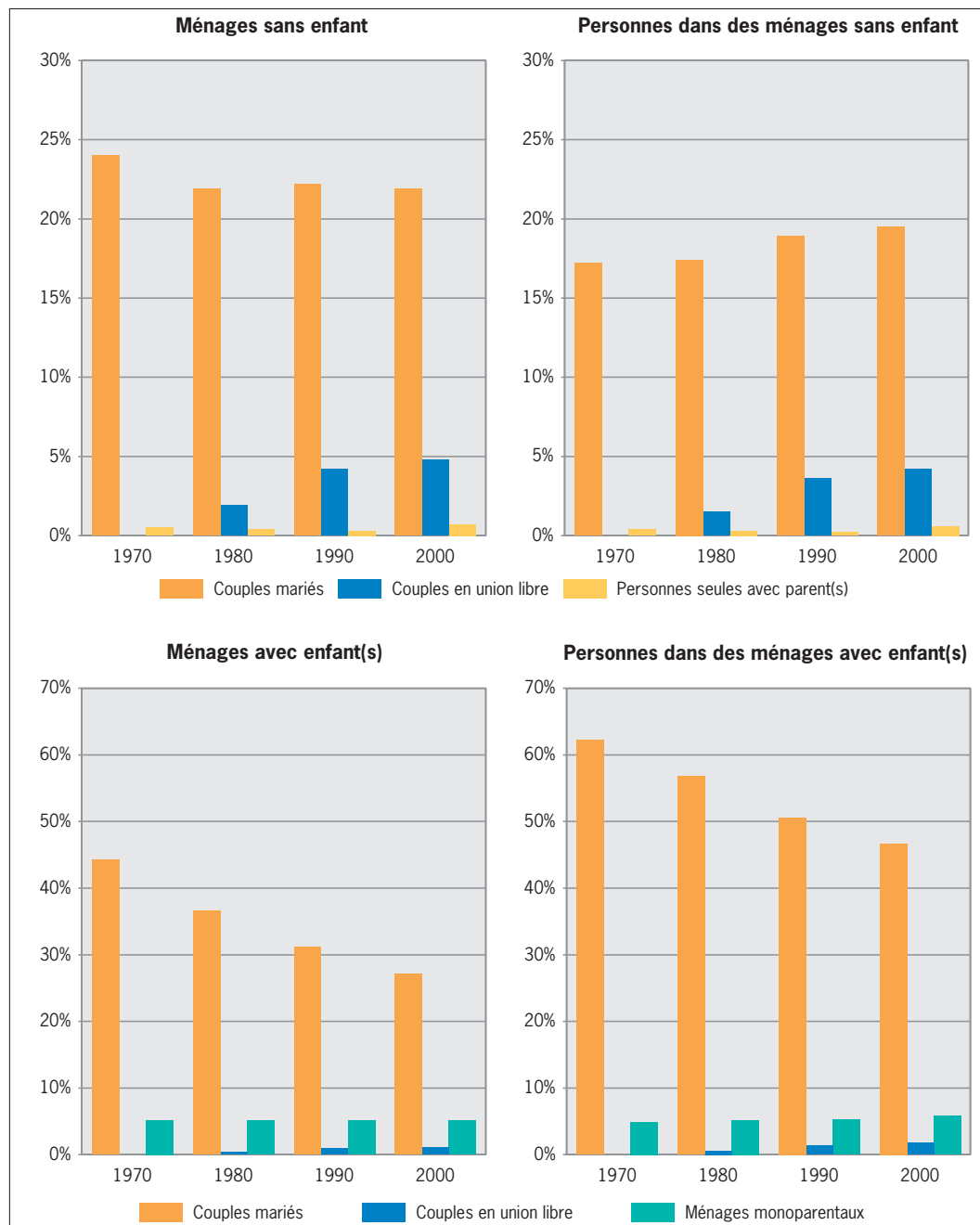


Source: Recensements fédéraux de la population, OFS
1980 = 100%

Le nombre de ménages familiaux a légèrement augmenté en chiffres absolus, de même que le nombre de personnes vivant dans ces ménages (voir la typologie des formes de ménages en annexe). Mais leur part dans la population totale et dans l'ensemble des ménages tend à diminuer. Le graphique 11 montre comment les formes de vie qui nous intéressent ici ont évolué. Par rapport à 1980 (= 100%, les couples vivant en union libre n'étant recensés que depuis 1980), on observe surtout une forte progression des formes de vie non conjugale. On constate également une progression des familles monoparentales et des couples, mariés ou non, sans enfant: les premiers ont augmenté à peu près au même rythme que la population totale, passant d'environ 307 000 en 1970 à 420 000 en 2000; les seconds, qui sont passés de 1,1 million en 1970 à 1,7 million en 2000, progressent plus rapidement que la population totale (17,2% de la population en 1970, 23,8% en 2000) et plus rapidement que le nombre total des ménages (24,0% des ménages en 1970, 26,7% en 2000). Les principales raisons de ces évolutions résident d'une part dans le fait que les familles se forment toujours plus tardivement, d'autre part dans l'allongement de la période de la vie qui fait suite au départ des enfants du foyer parental (période dite du «nid vide»). Le nombre de personnes vivant dans un ménage formé d'un couple avec enfants est passé de 3,9 millions en 1970 (62,2% de la population) à 3,5 millions en 2000 (48,5% de la population). La

part de ces ménages a baissé par rapport à l'ensemble des ménages: 44,3% en 1970, 28,2% en 2000. Même si près d'une personne sur deux vit encore dans un ménage composé d'un couple avec enfants, le nombre de ces ménages est désormais plus petit que celui des ménages d'une personne et à peu près égal à celui des ménages composés d'un couple sans enfant. Le graphique 12 montre ces rapports de grandeur.

Graphique 12: Proportion de ménages familiaux, de 1970 à 2000



Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

Remarque: les couples vivant en union libre ne sont recensés que depuis 1980. Les chiffres relatifs aux ménages se rapportent à l'ensemble des ménages; ceux relatifs aux personnes se rapportent à la population totale

La bipolarisation des ménages familiaux et leur structure générationnelle font l'objet des deux chapitres suivants. Nous nous concentrerons ici sur les changements survenus dans la composition des ménages familiaux.

Le premier de ces changements est la tendance séculaire à la nucléarisation des ménages. La part des ménages dans lesquels un couple et ses enfants cohabitent avec d'autres personnes (parents, beaux-parents, autres membres de la parenté, personnes étrangères à la famille) n'a cessé de reculer au cours du siècle dernier. La «famille étendue», qui comprenait encore la domesticité, avait déjà disparu à la fin du 19^e siècle par suite de l'industrialisation et de l'urbanisation. Le personnel de maison, encore assez courant dans les familles au début du 20^e siècle, a fortement reculé après-guerre et ne subsiste que dans quelques milieux socioéconomiques particuliers (p. ex. dans les ménages d'agriculteurs).

La nucléarisation des ménages était déjà bien avancée au début de la deuxième transition démographique. Les personnes ne faisant pas partie du noyau familial ne représentaient plus que 6% de la population en 1970 (Tableau 2). Parmi elles, les personnes étrangères à la famille formaient le plus grand groupe (3,4%), devant les autres membres de la parenté et les (beaux-)parents. Le recul des ménages traditionnels complexes s'est poursuivi au cours des décennies suivantes: 2,8% en 1980, 2,1% en 1990, 1,9% en 2000.

Tableau 2: Personnes vivant dans des ménages familiaux selon leur position dans le ménage, de 1970 à 2000

	Position dans le ménage					
	Personnes au total (= 100%)	Chefs de ménage	Enfants	(Beaux-) parents	Autres	Personnes non apparentées
1970	5 314 198	55.3	38.7	1.1	1.5	3.4
1980	5 213 966	60.0	37.1	0.8	0.7	1.3
1990	5 504 171	63.7	34.1	0.6	0.6	0.9
2000	5 733 917	64.5	33.6	0.8	0.5	0.6

Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

Ce phénomène de nucléarisation s'est accompagné d'une tendance à la *contraction des familles*. Selon René König (1974), des mutations structurelles touchant la valeur et le coût de l'enfant ont contribué, conjointement avec des facteurs démographiques, à réduire progressivement le nombre d'enfants à un ou deux par famille. Les résultats des recensements confirment cette hypothèse. En 1970, les enfants représentaient 38,7% des personnes vivant dans un ménage familial⁹, en 2000 ils n'en représentaient plus que 33,6%. Inversement, la part des chefs de famille¹⁰ est passée dans le même temps de 55,3% à 64,5%.

⁹⁾ Ce pourcentage inclut tous les enfants, sans limite d'âge et sans exclusion des enfants mariés.

¹⁰⁾ Depuis 1990, les deux membres du couple sont considérés comme chefs de famille.

Telle est l'évolution générale. Considérons maintenant le tableau 3, qui donne plus de détails. On constate tout d'abord que la grande majorité des ménages familiaux ont deux chefs de famille. Les ménages familiaux avec seulement un chef (familles monoparentales) ont augmenté de moins d'un point de pourcentage (de 4% à 4,9%). La part des ménage avec trois chefs ou plus est insignifiante.

Tableau 3: Composition des ménages selon le nombre de ...

	1970	1980	1990	2000
... chefs de ménage				
Total = 100%	2 937 027	3 129 670	3 505 565	3 697 078
Dans des ménages avec 1 chef	4.0	4.3	4.3	4.9
Dans des ménages avec 2 chefs	96.0	95.7	95.7	94.2
Dans des ménages avec 3 chefs ou plus	0.0	0.0	0.0	0.9
... enfants				
Total = 100%	2 059 088	1 935 762	1 878 903	1 926 887
Dans des ménages avec 1 enfant	19.7	21.3	24.5	22.4
Dans des ménages avec 2 enfants	34.1	43.7	46.6	46.1
Dans des ménages avec 3 enfants	24.2	22.8	21.0	22.3
Dans des ménages avec 4 enfants ou plus	22.0	12.2	7.9	9.2
... (beaux-)parents				
Total = 100%	60 860	43 694	32 665	45 082
Dans des ménages avec 1 (beau-)parent	82.3	82.6	82.3	85.9
Dans des ménages avec 2 (beaux-)parents	17.6	17.3	17.6	14.0
Dans des ménages avec 3 (beaux-) parents ou plus	0.1	0.1	0.1	0.1
... autres parents				
Total = 100%	78 886	37 048	35 067	30 673
Dans des ménages avec 1 autre parent	63.2	71.1	70.9	71.0
Dans des ménages avec 2 autres parents	20.9	18.2	19.6	18.5
Dans des ménages avec 3 autres parents ou plus	15.9	10.7	9.5	10.4
... personnes non apparentées				
Total = 100%	178 337	67 792	51 971	34 197
Dans des ménages avec 1 autre personne	52.2	66.8	68.3	73.7
Dans des ménages avec 2 autres personnes	23.4	20.3	18.9	16.0
Dans des ménages avec 3 autres personnes ou plus	24.4	12.9	12.8	10.3

Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

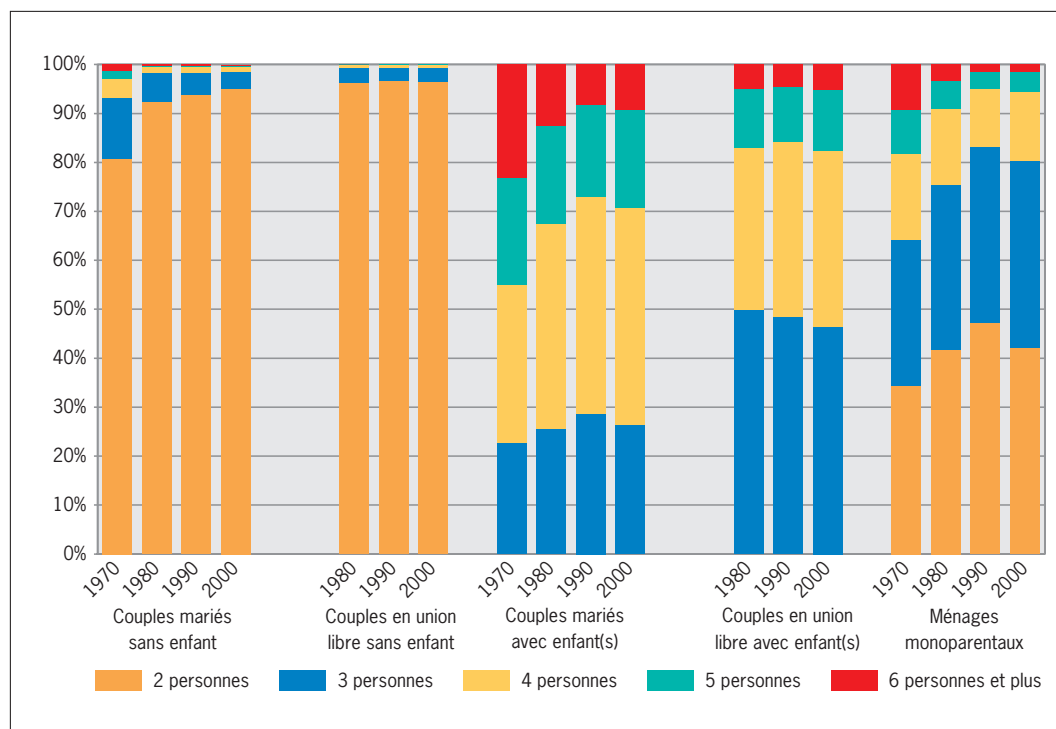
Si l'on considère la répartition des enfants dans les ménages familiaux, on constate – et cela confirme le phénomène de contraction dont nous avons parlé – que la part des familles avec un enfant n'a presque pas varié au cours de la période considérée (elle est passée de 19,7% à 22,4%), que la part des enfants vivant dans un ménage de deux enfants est passée de 34,1% en 1970 à 46,6% en 1990, avant de reculer légèrement au cours de la décennie suivante, et que la part des enfants vivant dans un ménage de quatre enfants ou plus a fortement régressé (22,0% en 1970, 9,2% en 2000).

Le nombre de parents et de beaux-parents (il s'agit ici des parents et beaux-parents des chefs de famille) est en forte diminution dans les ménages familiaux: il est passé de plus de 60 000 à environ 45 000. Parmi les ménages familiaux qui comprennent de telles personnes, plus de

quatre sur cinq n'en comptent qu'une seule. Une tendance à la baisse s'observe aussi pour les autres membres de la parenté, et plus encore pour les personnes étrangères à la famille. Environ 70% des membres de la parenté (dans les ménages qui en comportent) sont seules de leur espèce dans le ménage. Même constat, à peu près, pour les personnes étrangères à la famille.

Si l'on considère maintenant la répartition des ménages familiaux selon leur taille on voit que la part des personnes extérieures au noyau familial a surtout reculé chez les couples mariés sans enfant de 1970 à 1980. Ensuite, on n'observe plus guère de différence à cet égard entre les couples mariés et les couples vivant en union libre. Chez les couples mariés avec enfants, on constate encore une fois que le nombre d'enfants tend à se réduire à un ou deux par famille. Mais la tendance inverse s'observe chez les couples vivant en union libre avec enfants, et, après 1990, dans les familles monoparentales (Graphique 13). La proportion de ménages de cinq personnes ou plus chez les couples vivant en union libre est en légère augmentation, de même que la proportion des familles monoparentales de quatre personnes ou plus. Cela s'explique surtout par la diminution des pressions sociales qui s'exercent sur les couples non mariés avec enfants. Dans les années 1980, bien des couples non mariés convolaient après la naissance du premier enfant; aujourd'hui c'est plus rare (voir Fux et Baumgartner, 1998). En d'autres termes, le renversement de tendance qu'on observe s'explique par le fait que l'union libre ne se conçoit plus aujourd'hui comme un «temps d'essai» avant le mariage, mais de plus en plus comme une alternative possible au mariage.

Graphique 13: Ménages familiaux selon le type et la taille du ménage (en %), de 1970 à 2000

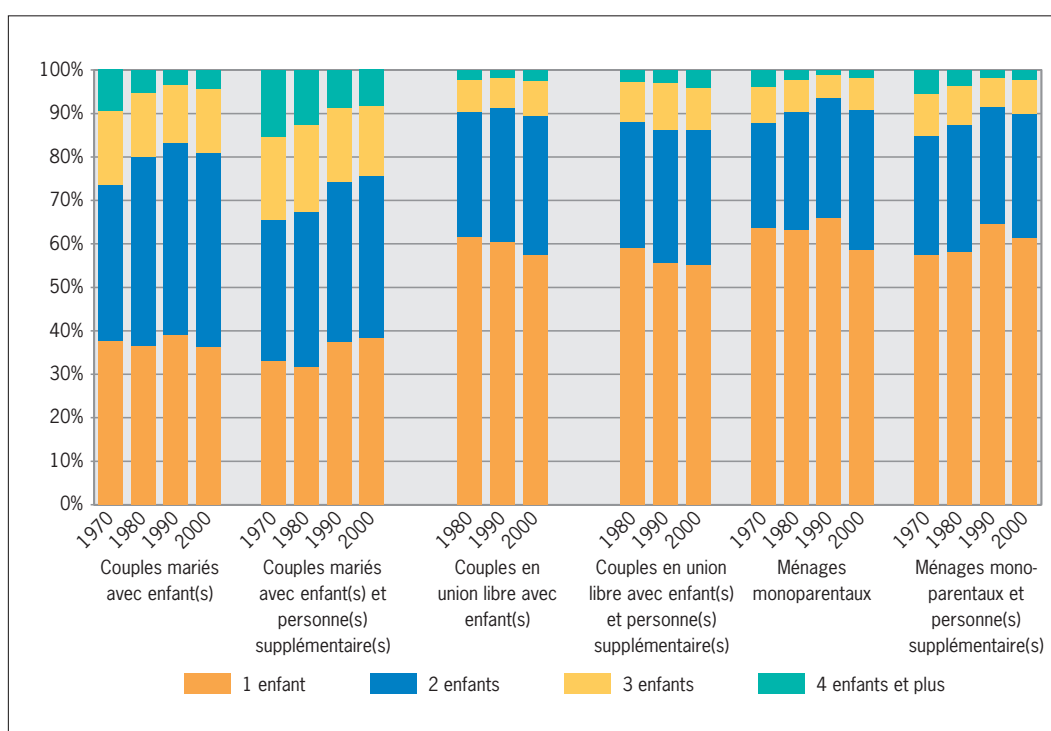


Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

Remarque: les personnes seules vivant avec leurs parents ou avec un de leurs parents ne sont pas prises en considération ici à cause des incohérences que nous avons signalées plus haut (forte augmentation en 2000).

En plus des évolutions que nous venons de voir – contraction de la famille traditionnelle, tendance inverse dans les nouveaux types de ménages –, le graphique 14 donne encore lieu à deux observations. D'une part, on voit que la part des familles avec trois enfants ou plus est presque deux fois plus élevée parmi les familles traditionnelles (couples mariés) que parmi les nouveaux types de ménage. Elle varie entre 25% et 30% chez les premiers et ne dépasse guère 10% chez les couples vivant en union libre et les familles monoparentales.

Graphique 14: Ménages familiaux selon le type de ménage et le nombre d'enfants (en %), de 1970 à 2000



Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

Remarque: les personnes seules vivant avec leurs parents ou avec un de leurs parents ne sont pas prises en considération ici à cause des incohérences que nous avons signalées plus haut (forte augmentation en 2000).

D'autre part, le phénomène de contraction est un peu moins marqué dans les types de ménages comprenant un noyau familial avec des personnes supplémentaires. En d'autres termes, les ménages avec trois enfants ou plus sont plus fréquents parmi les ménages comprenant des personnes supplémentaires, apparentées ou non au noyau familial.

Parmi les résultats présentés dans ce chapitre, on retiendra surtout les éléments suivants:

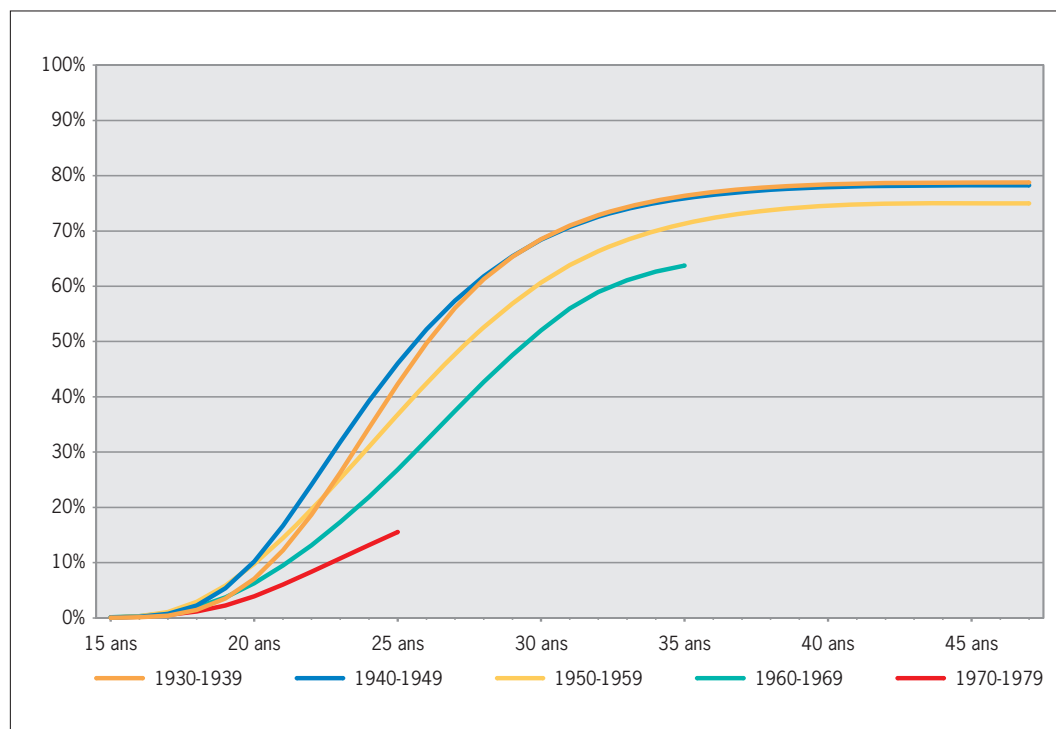
- Le secteur familial dans son ensemble tend à régresser légèrement. On observe toutefois des tendances différentes selon les types de ménages.
- La part des familles monoparentales n'a presque pas varié. Mais le nombre moyen d'enfants dans ces familles a légèrement augmenté.

- Les couples non mariés, avec ou sans enfants, sont en forte progression, et le nombre moyen d'enfants augmente légèrement chez les couples non mariés.
- Les couples mariés sans enfants ont progressé en termes absolus et en termes relatifs, par suite de la hausse de l'âge au mariage et de la réduction de la taille des familles, mais aussi à cause de l'augmentation de l'espérance de vie – deux facteurs qui contribuent à allonger la période dite du «nid vide».
- Les couples mariés avec enfants régressent assez fortement. Ils représentaient plus de 60% de la population dans les années 1970, moins de la moitié aujourd'hui. Par rapport à l'ensemble des ménages, les couples mariés avec enfants sont aujourd'hui moins nombreux que les ménages d'une personne, et à peu près aussi nombreux que les couples mariés sans enfant.
- En ce qui concerne la composition des différents types de ménages du secteur familial, on observe une forte régression des ménages complexes (ménages avec personnes supplémentaires). De tels ménages existent encore, mais la grande majorité d'entre eux ne comprennent pas plus d'une personne supplémentaire.

3 DIFFUSION DES FORMES DE VIE NON CONJUGALE: LE MARIAGE EST-IL EN DÉCLIN ?

Les mutations structurelles qui ont touché l'ensemble de la société ont contribué à modifier aussi le parcours de vie des individus. On observe en particulier qu'une phase de vie nouvelle s'est insérée entre la période durant laquelle les jeunes vivent avec leurs parents et celle où ils fondent à leur tour un couple ou une famille (Ariès, 1975; Kohli, 1991). Cette phase de vie préfamiliale s'est généralisée après la Deuxième Guerre mondiale, et sa durée s'est allongée. On assiste donc à une «déstandardisation des parcours de vie», selon la terminologie de Kohli, à laquelle sont liés bien des changements que nous avons observés dans la structure des ménages. Ainsi l'augmentation du nombre de ménages d'une personne chez les jeunes adultes, la hausse du nombre de couples non mariés et la hausse de l'âge à la naissance du premier enfant.

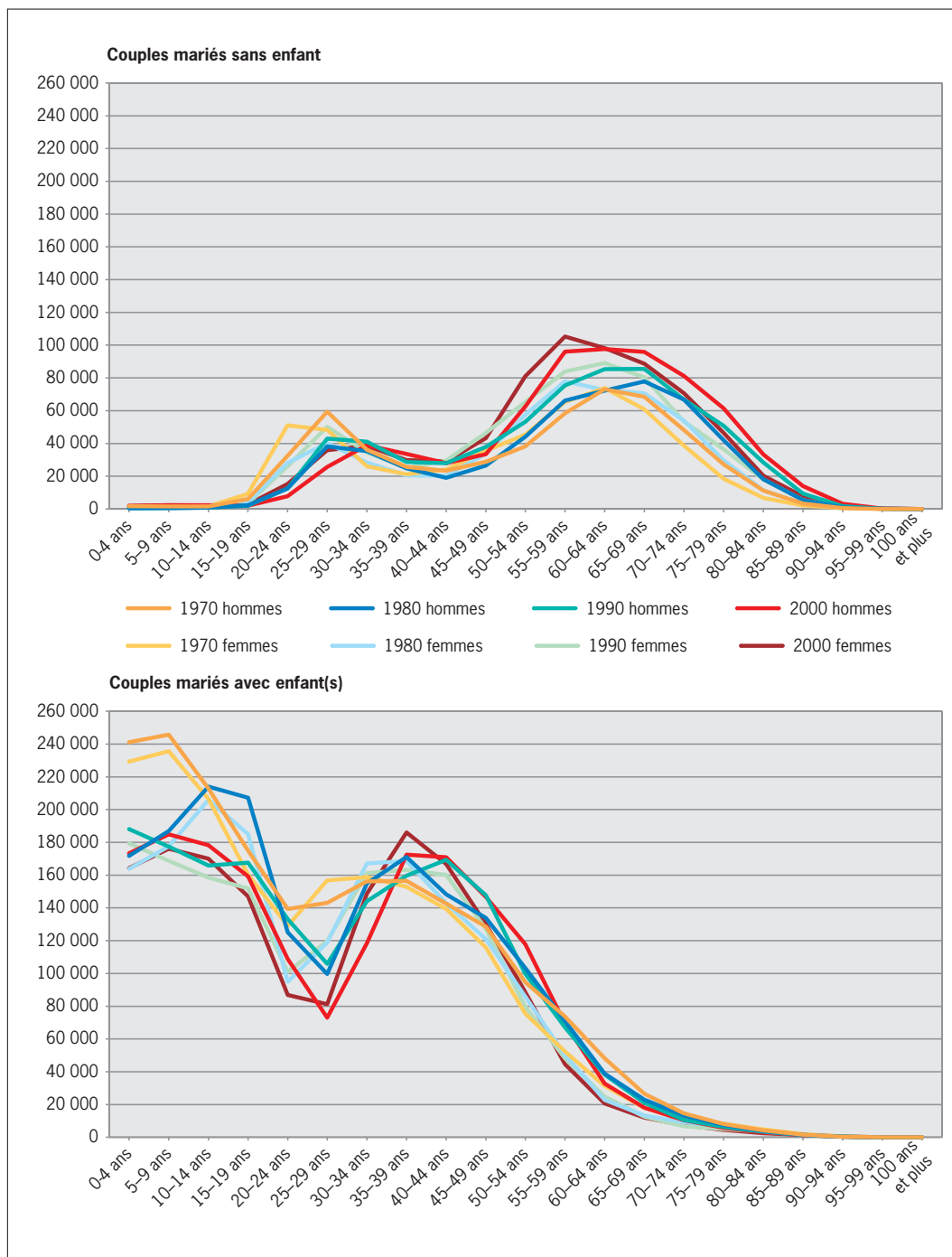
Graphique 15: Age des femmes à la naissance du premier enfant, par cohorte (pourcentages cumulés)

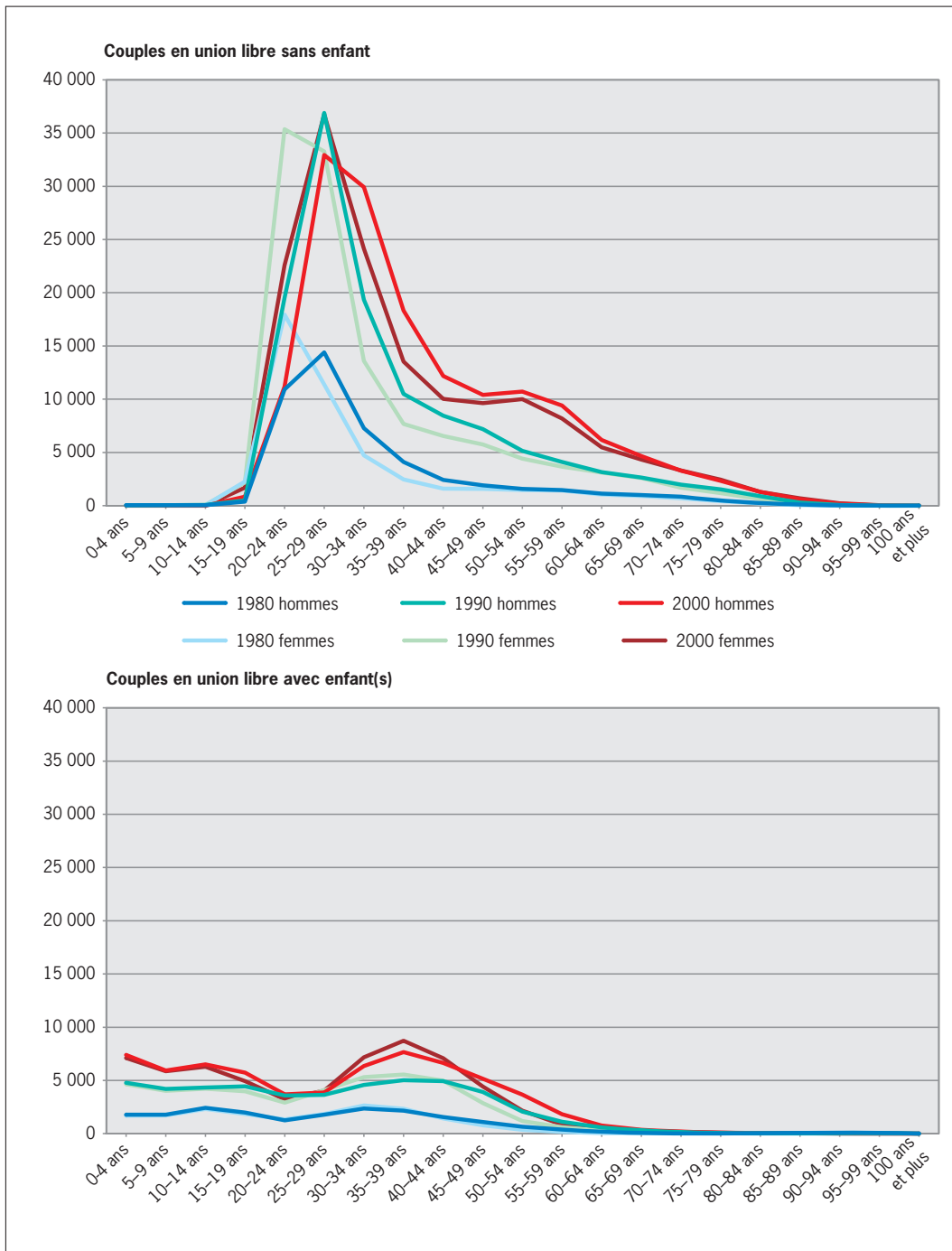


Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

Exemple de lecture: 42,3% des femmes nées entre 1930 et 1939, mais seulement 15,5% de celles nées entre 1970 et 1979, ont eu un premier enfant avant l'âge de 26 ans.

Graphique 16: Personnes dans les ménages formés d'un couple selon le type de ménage, le sexe et l'âge, de 1970 à 2000





Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

L'évolution de l'âge des femmes à la naissance du premier enfant représente un aspect central important compte tenu de l'augmentation des ménages en union libre. Traditionnellement, les couples ne donnaient naissance à des enfants qu'après s'être établis et avoir acquis les moyens d'entretenir une famille. Jusqu'au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, l'âge au premier mariage et l'âge à la naissance du premier enfant étaient par conséquent assez élevés (Calot, 1998). Ces deux indicateurs ont baissé pendant la période du baby-boom (appelée aussi «âge d'or du mariage»): les gens se sont mariés plus fréquemment et plus jeunes et ont eu des enfants plus tôt. La tendance s'est inversée avec la deuxième transition démographique, quand les valeurs et les comportements ont évolué. Depuis le milieu des années 1970, l'âge de la femme à la naissance du premier enfant augmente constamment et assez fortement.

Le graphique 15 montre, pour cinq générations de femmes, le *pourcentage cumulé de celles qui ont eu leur premier enfant avant un âge donné*. On constate que les femmes qui ont eu leur premier enfant avant le début de la deuxième transition démographique (générations 1930-1939 et 1940-1949) ont généralement eu cet enfant entre 20 et 25 ans (voir Wanner, 2004, qui arrive à peu près aux mêmes conclusions). On constate également que, dans les deux groupes les plus âgés, environ 80% des femmes ont eu des enfants. L'évolution ultérieure se caractérise très nettement par le fait que la naissance du premier enfant survient toujours plus fréquemment entre 25 et 35 ans. Le graphique montre enfin que la part des femmes qui n'ont pas d'enfant est passée d'environ un cinquième à un tiers.

Comme nous l'avons dit, ces deux évolutions – calendrier reproductif plus tardif et infécondité – sont les conditions de la bipolarisation croissante de la population en un secteur conjugal et un secteur non conjugal. On assiste, en d'autres termes, à une dissociation toujours plus marquée entre la vie de couple et la procréation. Ce phénomène a commencé dans les années 1970 et n'a cessé de s'accroître depuis. En conséquence, les jeunes adultes qui souhaitent axer leur vie sur leur carrière professionnelle peuvent le faire sans renoncer à mener une vie de couple. L'institution du mariage, qui s'inscrit dans un système de valeurs plus traditionnel, subit la pression toujours plus forte des mutations sociales (voir plus haut la théorie de la deuxième transition démographique) et les formes de partenariat non conjugal sont considérées par toujours plus de gens comme une alternative valable.

Ces changements peuvent s'analyser à l'aide du graphique 16. La répartition par âge des *personnes mariées sans enfant* forme une courbe à deux pics. On constate que le nombre de personnes jeunes vivant dans ce type de ménage est en forte baisse depuis 1970 et que les courbes se sont nettement déplacées sur l'axe des âges. Parmi les personnes de 20 à 24 ans, en particulier, le nombre de couples mariés sans enfant s'est réduit de plus de deux tiers. Rien n'a changé, par contre, au fait que les hommes ont en règle générale deux ans de plus que les femmes au moment du mariage. Dans les classes d'âge suivantes (30-34 ans et plus), les courbes s'élèvent d'une décennie à l'autre, montrant que les gens se marient plus tard. Enfin, la contraction de la famille et l'allongement de la période dite du «nid vide» se traduisent par un net élargissement du deuxième pic (hommes et femmes de 50 à 74 ans).

Pour les *couples vivant en union libre sans enfant* (forme de vie qui n'était pas encore recensée en 1970), on est frappé en premier lieu par leur forte progression de 1980 à 1990. Dans les classes d'âge jeunes, celles où les couples commencent à se former, cette augmentation ne s'est pas poursuivie au cours de la décennie suivante. La hausse du nombre de couples vivant en union libre sans enfant¹¹ s'explique donc surtout par l'accroissement de la durabilité de cette forme de vie, comme le montre l'élargissement des pics sur le graphique. Deux autres éléments méritent d'être soulignés. Premièrement, les formes de vie non conjugale sont aujourd'hui à peu près aussi fréquentes que les formes de vie conjugale parmi les hommes et les femmes de 20 à 34 ans. Deuxièmement, nos données permettent d'apporter une précision à la thèse, souvent avancée, selon laquelle les familles se fondent à un âge toujours plus tardif. Cela n'est vrai que pour les unions conjugales. En effet, si l'on additionne les couples mariés et les couples non mariés, on ne constate aucune hausse de l'âge de formation des couples (voir également Fux et Baumgartner, 1998). Le processus de formation de la famille commence normalement aujourd'hui par la formation d'un couple non marié. Cela explique d'ailleurs que le nombre de couples vivant en union libre ait cessé d'augmenter après 1990 dans les classes d'âge jeunes.

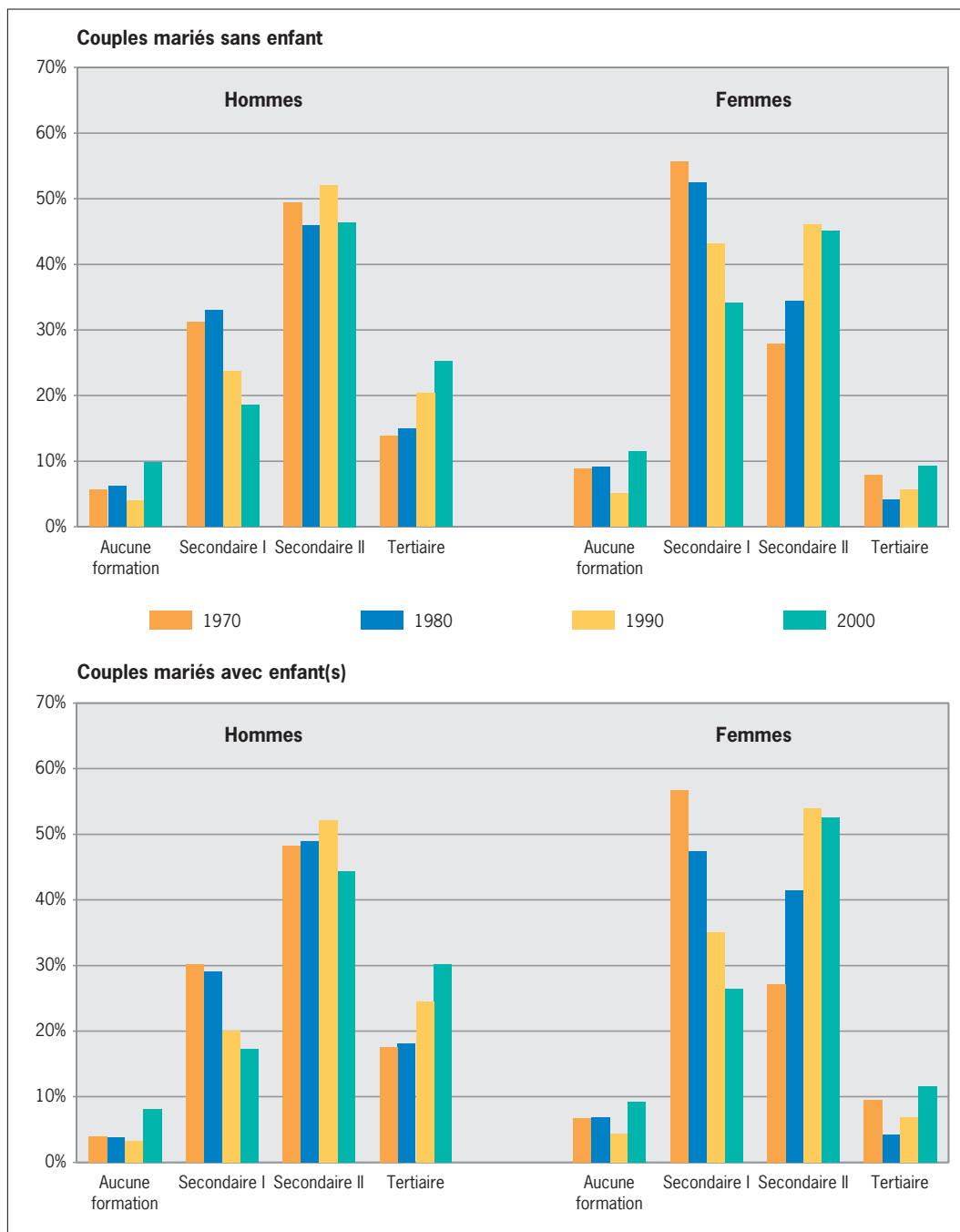
On observe également, pour les couples vivant en union libre sans enfant, une chute relativement abrupte des courbes à partir de 35 ans, soit juste à l'âge où débute, pour bien des couples, la période parentale de la vie. Cela montre que, malgré la forte progression des couples vivant en union libre avec enfants, la naissance d'un enfant entraîne souvent l'officialisation de la relation de couple. Enfin, on constate que les courbes s'aplatissent brusquement à partir de 40-44 ans. Deux facteurs contribuent à l'expliquer: d'une part, une partie des couples vivant en union libre (surtout ceux dont la vie est fortement axée sur l'activité professionnelle) s'établissent à cet âge durablement dans la forme de vie qu'ils ont adoptée; d'autre part, c'est un âge où le risque de divorce est élevé et où il se forme par conséquent beaucoup de nouveaux couples vivant en union libre.

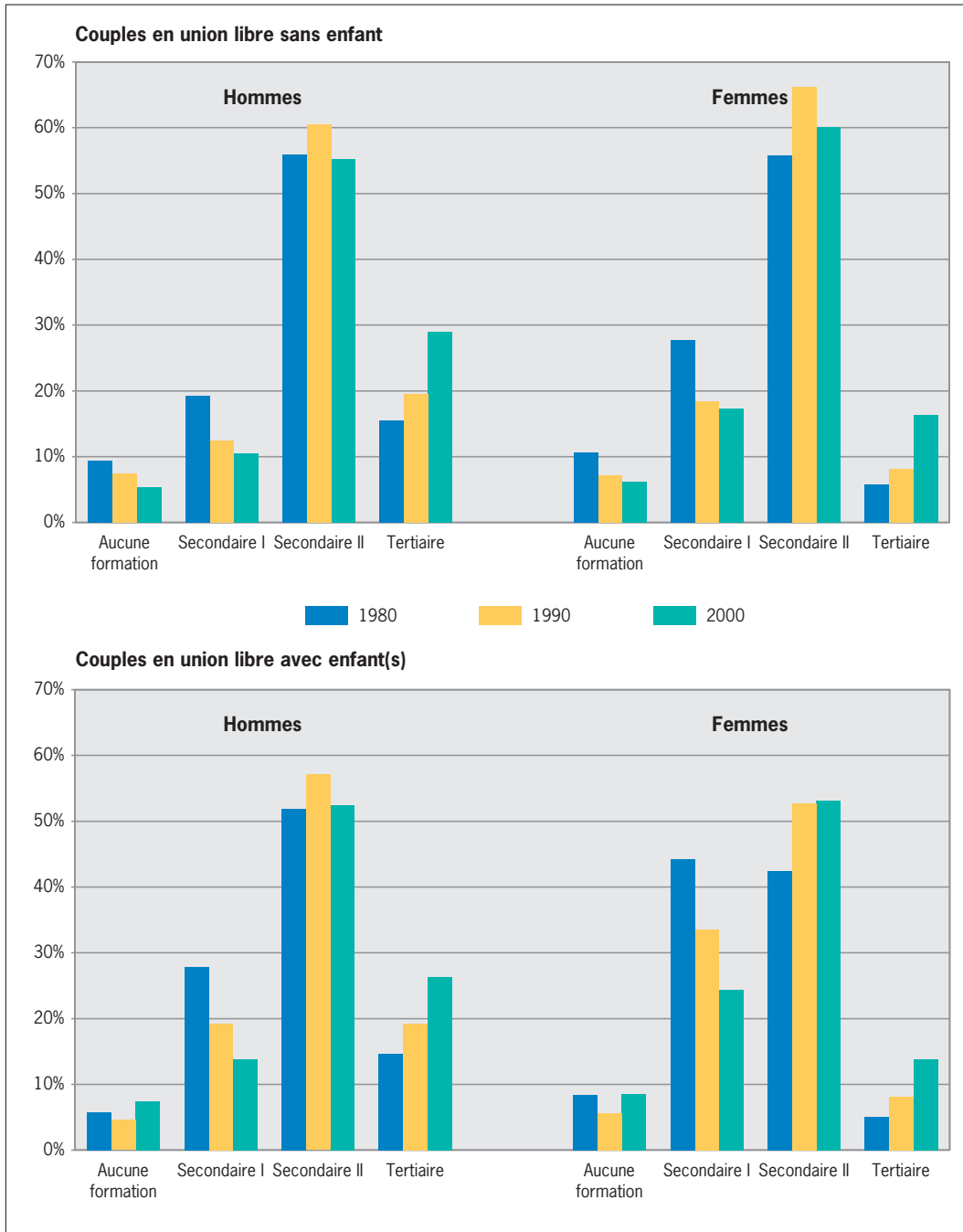
Avant d'examiner les deux graphiques suivants, il faut rappeler que les données y sont exprimées en nombres de personnes. Ces graphiques concernent les *couples mariés* et les *couples vivant en union libre avec enfants*. Les chiffres relatifs à ces ménages s'entendent enfants inclus (ce qui explique la forme en «m» des courbes). Or le nombre d'enfants de plus de 25 ans qui vivent encore dans le ménage de leurs parents est insignifiant. Les changements structurels qui s'observent à partir de cet âge, et sur lesquels nous concentreront nos analyses, témoignent par conséquent du comportement des membres du couple.

Première constatation: les couples mariés sont toujours bien plus nombreux, parmi les couples avec enfants, que les couples vivant en union libre. On n'observe pas, dans cette période de la vie, de recul des formes de vie conjugale. Cela s'accorde bien avec l'hypothèse de la bipolarisation que nous avons présentée dans l'introduction. Chez les couples mariés avec enfants, on voit d'une part que le pic s'est considérablement rétréci par rapport à 1970, d'autre part qu'il s'est nettement déplacé sur l'axe horizontal. Le rétrécissement du pic témoigne de la contraction des familles (baisse du nombre d'enfants), son déplacement montre la tendance qu'ont les couples à différer l'acte reproducteur.

11) Dans le contexte des ménages du recensement, l'expression «sans enfant» renvoie à des ménages dans lesquels aucun membre n'a la position dans le ménage «fils ou fille».

Graphique 17: Personnes dans des ménages formés de couples selon le type de ménage, le sexe et la plus haute formation achevée, de 1970 à 2000





Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

Pour les couples vivant en union libre avec enfants, les courbes ne se sont pas déplacées sur l'axe horizontal; elles n'ont bougé que sur l'axe vertical. D'autre part, on ne retrouve pas ici le phénomène de saturation que nous avons observé chez les couples vivant en union libre sans enfant. Les couples vivant en union libre avec enfants n'ont cessé de se multiplier depuis 1980. Ces observations, jointes au fait que, ici, le pic de la courbe s'élargit, donnent à penser que l'union libre est perçue par une partie des personnes qui ont choisi cette forme de vie comme une alternative durable au mariage. Il faut néanmoins remarquer qu'il s'agit d'un groupe de population relativement restreint. Ajoutons que la progression plus faible des couples vivant en union libre sans enfant, comparée à la progression continue de ces mêmes couples avec enfants, confirme la thèse de la deuxième transition démographique. La diffusion des nouvelles formes de vie a en effet touché d'abord presque uniquement les classes d'âge jeunes et s'est étendue par la suite aux classes d'âge plus élevées. On peut dire, en d'autres termes, que la diffusion des couples vivant en union libre avec enfants est un phénomène secondaire, qui ne pourra commencer que quand il y aura dans la population un potentiel suffisant de couples non mariés sans enfant.

Poussons plus loin l'analyse et examinons s'il existe des différences sociostructurelles importantes entre les ménages conjugaux et les ménages non conjugaux. Nous nous concentrerons, à cet égard, sur les trois aspects suivants: le niveau de formation (niveau atteint le plus élevé), l'activité professionnelle et le statut socioprofessionnel. Comme toute analyse portant sur les populations masculine et féminine comporte un risque de sophisme écologique (voir glossaire), nous aurons soin d'examiner également la situation à l'intérieur des ménages, en particulier l'homogénéité des formations et la répartition des activités hors domicile (modèle de répartition des tâches).

Considérons pour commencer le *différentiel de formation* (Graphique 17). En sciences sociales, on s'accorde aujourd'hui à dire que l'expansion de l'éducation et la mobilité vers le haut qui en est résultée ont eu de multiples influences sur les comportements individuels. Mais il est hors de doute que ces influences se sont exercées également sur l'évolution des formes de vie. On peut supposer d'une part que les groupes de population jouissant d'une bonne formation se sont engagés plus tôt et plus fréquemment dans les nouvelles formes de vie admises par la société et, inversement, que les groupes de population moins bien formés sont surreprésentés parmi les ménages conjugaux. Mais compte tenu de ce que nous avons constaté plus haut, à savoir que l'union libre est devenue la norme dans la phase initiale du processus de formation de la famille, on peut supposer aussi que les différences liées à la formation ont eu tendance à diminuer.

Les différences entre les sexes dans le domaine de la formation se sont nettement réduites depuis 1970 et le niveau de formation a globalement augmenté. Chez les hommes comme chez les femmes, la part des personnes ayant accompli des études de degré secondaire II ou d'un niveau plus élevé a sensiblement augmenté au cours des dernières décennies. Les femmes ont certes été intégrées dans le système d'éducation supérieur après les hommes, mais les niveaux d'éducation des deux sexes se sont fortement rapprochés ces dernières années.

La comparaison entre couples mariés et couples non mariés sans enfant confirme les hypothèses faites plus haut. Les personnes ayant une très bonne formation sont légèrement surreprésentées parmi les couples vivant en union libre et, inversement, les personnes dont la formation est moins poussée tendent à préférer la vie conjugale. Ces différences ne sont toutefois pas très marquées.

La comparaison entre couples mariés et couples non mariés avec enfants fait apparaître des tendances analogues, encore que les couples non mariés avec enfants ne soient pas très nombreux, ce qui restreint un peu la signification de ce résultat. On constate en particulier que les personnes dont la formation n'excède pas le degré secondaire I optent de préférence pour l'union conjugale.

En ce qui concerne l'homogénéité des couples en matière de formation (Graphique 18), on serait tenté de penser que la part des couples ayant le même niveau de formation a augmenté et que les couples vivant en union libre tendent à être plus égalitaires que les autres. Les résultats des recensements ne confirment pas ces hypothèses. La part des couples homogènes sur le plan de la formation varie, dans tous les types de ménages considérés, entre 50% et 60%. Dans plus du tiers des couples, l'homme est mieux formé que la femme, et ce dans une large mesure indépendamment du type de ménage. Pour les couples vivant en union libre, la femme dispose plus fréquemment d'une meilleure formation que l'homme, par rapport aux couples mariés¹².

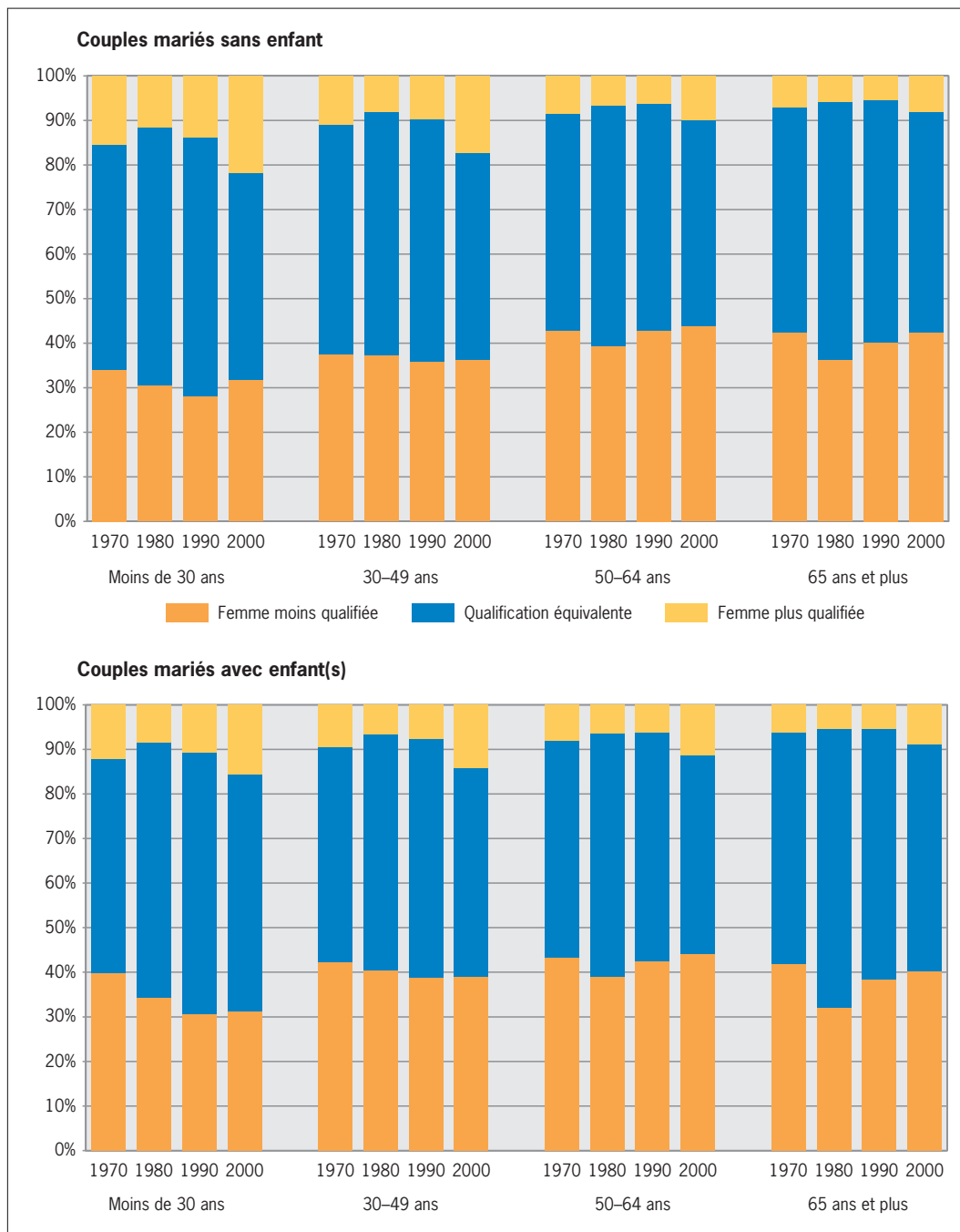
Une vaste littérature sociologique montre qu'il existe entre les sexes et entre les types de ménage des différences marquées au niveau de l'activité professionnelle. Dans le système traditionnel de répartition des rôles, qui reste prédominant après la seconde guerre mondiale, l'homme se charge d'entretenir la famille tandis que la femme s'occupe du ménage et des enfants. Cette répartition normative des responsabilités a soulevé bien des débats depuis le début des années 1970.

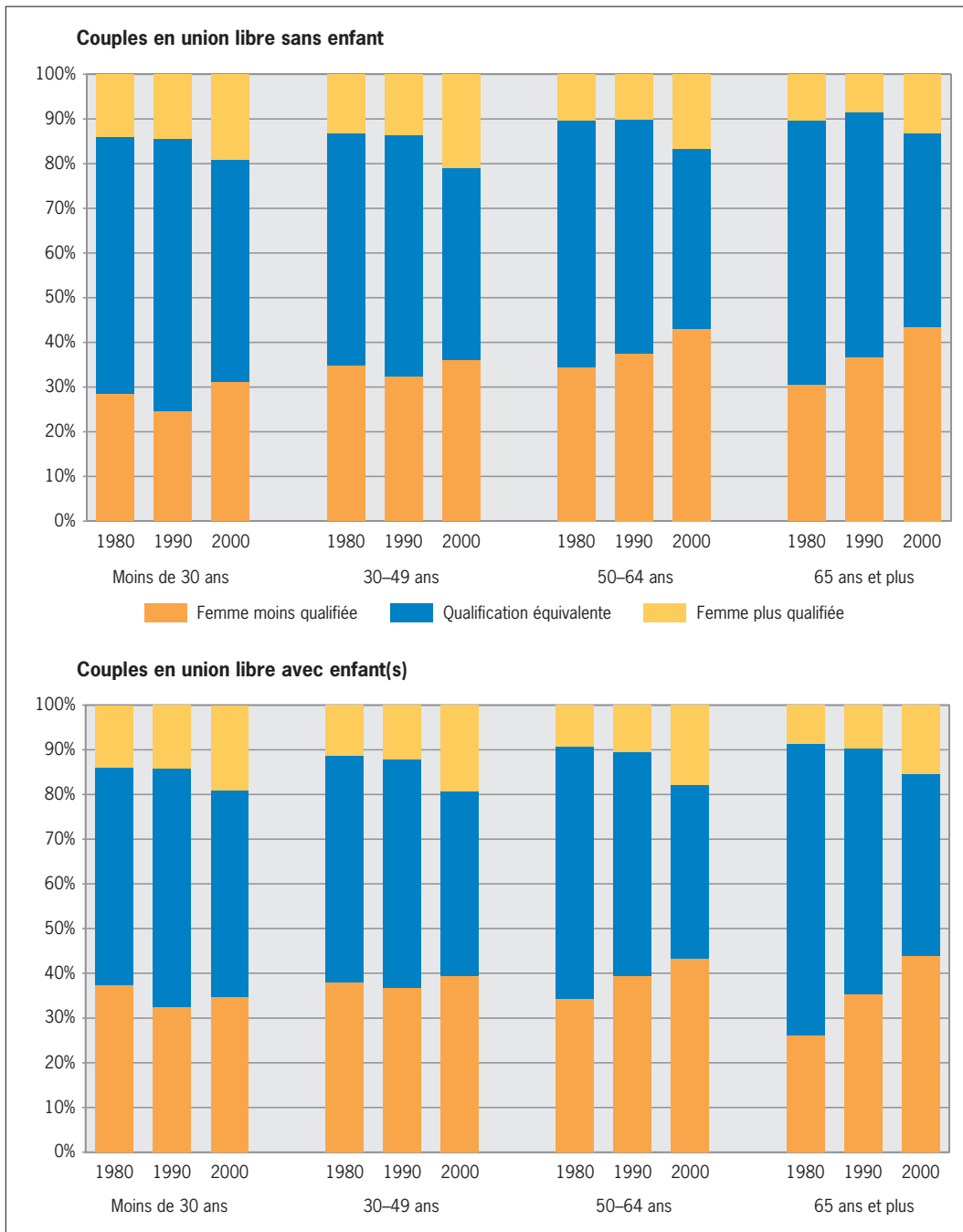
Dans le nouvel «ordre démographique» (Mackenroth, 1953) qui se met en place, d'autres modes de répartition des tâches, fondés sur l'idée de partenariat, progressent fortement. La part des femmes non intégrées sur le marché du travail diminue; la part de celles qui travaillent à temps partiel ou à plein temps augmente. Mais ce processus d'intégration est nettement différent chez les couples mariés et chez les couples non mariés (avec ou sans enfants) (Tableau 4). Les femmes qui vivent en union libre tendent à être plutôt non conformistes (voir plus haut l'introduction, ainsi que Lesthaeghe et Surkyn, 2002) et elles exercent, dans des proportions supérieures à la moyenne, un emploi à plein temps ou un emploi à temps partiel avec un taux d'occupation relativement élevé. Chez les couples mariés, en revanche, la tendance est plutôt aux taux d'occupation faibles à moyens.

Considérons les choses d'un peu plus près. Les couples mariés avec enfants sont ceux où l'écart entre les sexes est le plus grand. En 1970, parmi ces couples, plus de 90% de hommes se conformaient au modèle traditionnel du couple, et deux femmes sur trois travaillaient exclusivement au foyer. Sous l'effet de différents facteurs (mutation des valeurs, conjoncture économique, retraites anticipées, etc.), la part des hommes travaillant à plein temps a diminué au cours des décennies suivantes. La part des femmes au foyer s'est presque réduite de moitié, passant de 67,7% à 39,2%, et le travail à temps partiel a fortement augmenté (les taux d'occupation compris entre 6 et 19 heures sont relativement fréquents en l'an 2000). Chez les couples mariés sans enfant, on est surpris de la proportion importante et croissante d'hommes sans activité professionnelle. Mais il faut considérer ici que nos chiffres incluent la population retraitée. Le vieillissement de la population, joint à l'allongement de la période dite du «nid vide» (contraction de la famille) explique cette tendance. Chez les femmes, les proportions correspondantes ont peu varié de 1970 à 2000.

¹²⁾ Du fait que les couples se distinguent par une certaine homogénéité d'âge, les graphiques 18 à 20 situent les couples selon l'âge de la personne de référence.

Graphique 18: Homogénéité de formation au sein des couples selon le type de ménage et l'âge (en %), de 1970 à 2000





Source: Recensements fédéraux de la population, OFS
 Remarque: l'âge est celui de la personne de référence.

Vu la fréquence des couples vivant en union libre sans enfant dans les classes d'âge jeunes, on ne s'étonne pas que la part des hommes non actifs soit plus élevée parmi eux que parmi les hommes mariés ou non mariés avec enfants. Leur part, toutefois, n'a que très peu varié au fil du temps. Les femmes non mariées, ne se distinguent à cet égard que faiblement des hommes, contrairement à ce qu'on a observé pour les femmes mariées. Elles tendent toutefois à réduire modérément leur taux d'occupation lorsqu'elles ont des enfants à élever.

Tableau 4: Proportion de personnes dans des ménages de couples selon le taux d'occupation, le sexe, le type de ménage et la présence ou non d'enfants, de 1970 à 2000

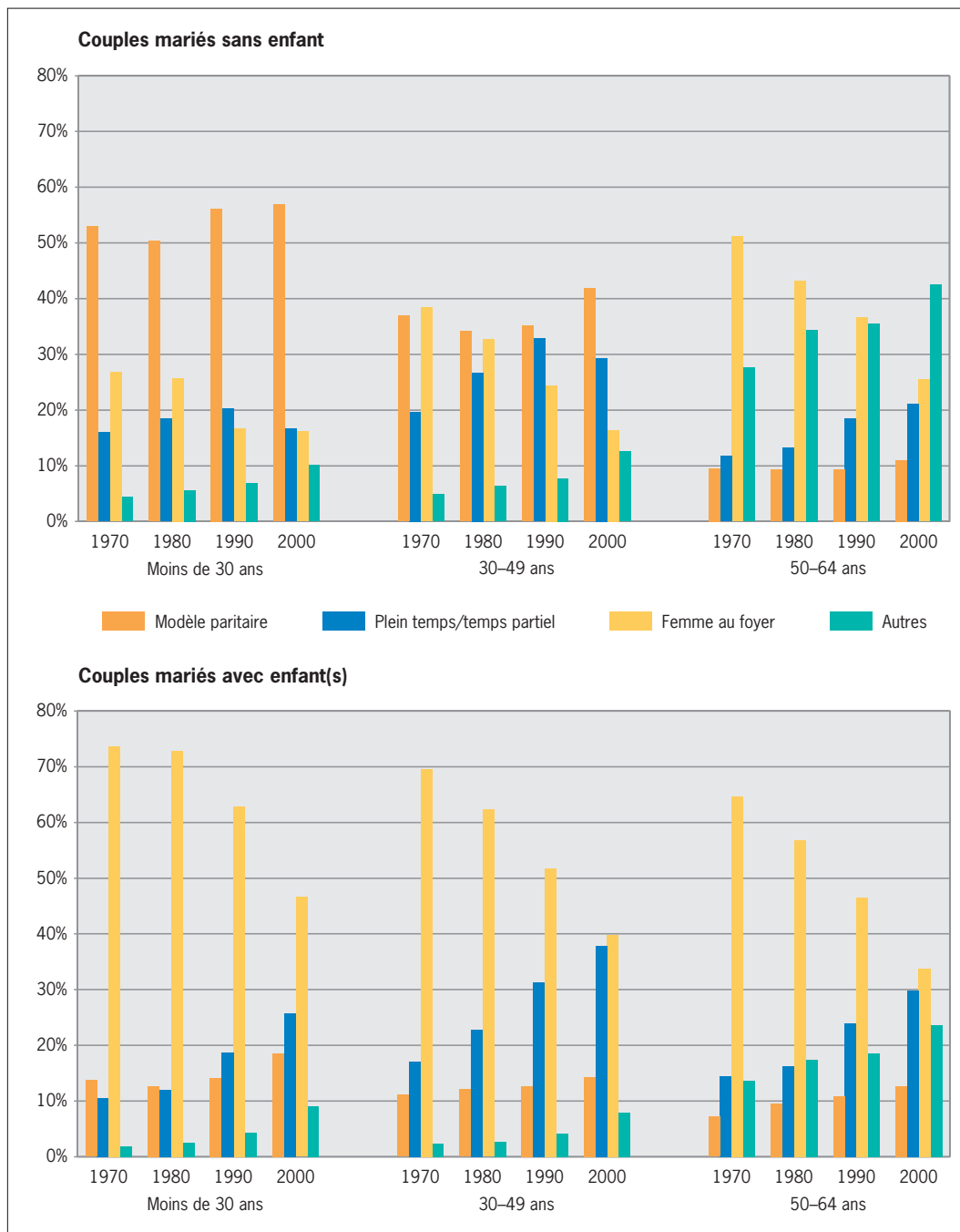
	Hommes dans ...				Femmes dans ...			
	Couples mariés		Couples vivant en union libre		Couples mariés		Couples vivant en union libre	
	Sans enfant	Avec enfant(s)	Sans enfant	Avec enfant(s)	Sans enfant	Avec enfant(s)	Sans enfant	Avec enfant(s)
	46.4	9.0	14.4	8.2	57.2	39.2	18.2	24.4
Au chômage, personnes non actives								
Sans indication	2.5	3.2	2.7	4.0	3.2	4.8	2.5	4.5
1-5 heures	0.6	0.2	0.3	0.3	1.9	5.0	0.7	2.5
6-19 heures	1.3	0.6	1.3	1.1	6.5	17.9	2.9	13.1
20-27 heures	1.4	1.1	1.7	2.4	7.1	12.3	5.1	17.5
28-35 heures	1.2	1.4	2.5	3.7	5.3	5.4	9.1	11.1
2000 Plein temps	46.6	84.6	77.2	80.2	18.8	15.5	61.5	26.9
Au chômage, personnes non actives								
1-5 heures	0.2	0.0	0.1	0.1	0.8	2.3	0.2	1.3
6-24 heures	2.2	1.0	1.8	2.0	11.3	20.4	5.6	21.4
25 heures et plus	1.4	1.3	2.2	3.2	6.6	5.8	9.1	12.8
Sans indication	0.5	0.5	0.5	0.8	1.4	3.3	1.4	2.7
1990 Plein temps	56.7	91.6	84.6	88.6	19.5	13.2	68.1	29.9
Au chômage, personnes non actives								
6-24 heures	2.2	0.8	1.9	1.6	8.0	12.7	4.9	14.1
25 heures et plus	1.6	0.7	1.7	1.3	5.0	4.8	5.1	9.5
Sans indication	0.9	0.5	1.0	1.0	2.0	3.1	1.4	2.6
1980 Plein temps	57.8	93.3	84.6	92.3	18.4	11.6	71.8	38.1
Au chômage, personnes non actives								
6-24 heures	2.5	1.2			4.8	7.0		
25 heures et plus	3.1	1.0			8.0	7.3		
Sans indication	0.2	0.1			1.0	1.2		
1970 Plein temps	69.4	94.5			23.0	11.2		

Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

Comme nous l'avons dit, l'analyse séparée de la participation de chaque sexe à la vie active risque de donner lieu à des conclusions erronées. Pour cette raison, et pour éliminer certains effets liés à l'âge, nous avons, dans le graphique 19, réparti les couples en trois grandes classes d'âge.

Il apparaît très nettement que les couples non mariés sans enfant ont une préférence marquée pour le modèle du «double plein temps» (les deux partenaires travaillent à temps complet ou presque). Chez les jeunes adultes, leur proportion approche les 80%. Les proportions plus faibles dans les classes d'âge plus âgées reflètent la diffusion de cette forme de vie. Ce modèle est prédominant également chez les jeunes couples mariés sans enfant, où il représente toutefois un pourcentage plus modeste (56,9% en l'an 2000). Dans les classes d'âge élevées, le partage des tâches est relativement fréquent. La part des femmes au foyer a toutefois nettement diminué au fil du temps chez les couples mariés sans enfant de 50 à 64 ans. C'est le cas aussi chez les couples mariés avec enfants. Chez les couples de 30 à 49 ans, le modèle de la femme au foyer a reculé, passant de trois quarts à deux cinquièmes (1970: 69,6%, 2000: 39,8%). Aucun modèle ne prédomine chez les couples non mariés avec enfants. Les différents modes de répartition des tâches se font équilibre: séparation des rôles, double plein temps, femmes travaillant à temps partiel ou, un peu plus rarement, double temps partiel. Cela reflète l'hétérogénéité qui caractérise cette forme de vie.

Graphique 19: Couples mariés et couples vivant en union libre selon l'âge et le mode de répartition des tâches (en %), de 1970 à 2000





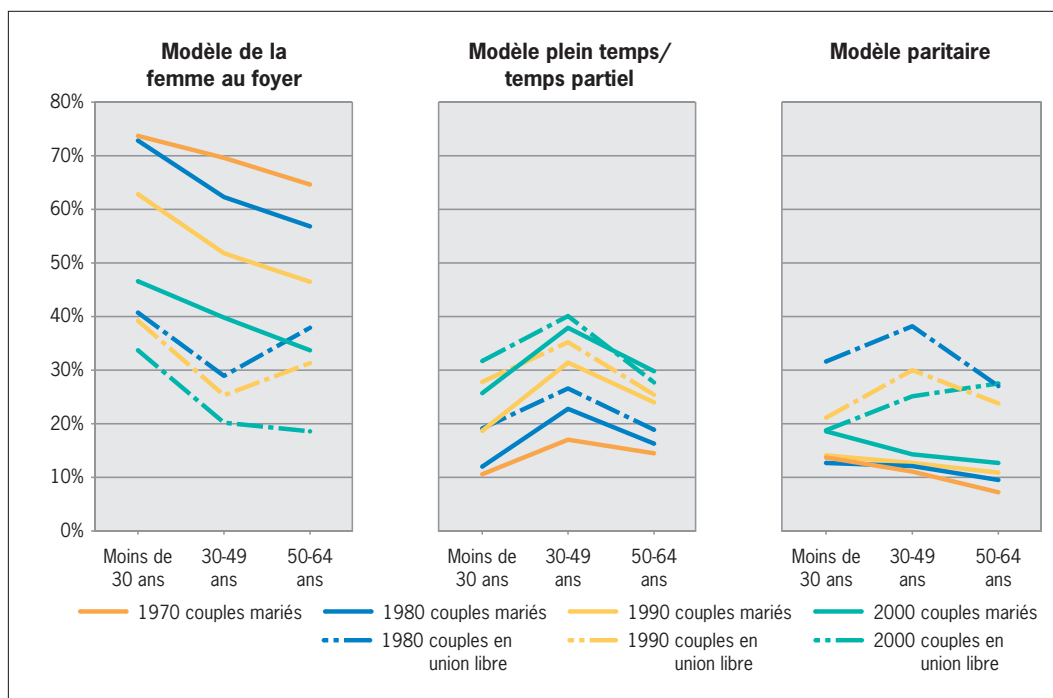
Source: Recensements fédéraux de la population, OFS
 Remarque: l'âge est celui de la personne de référence.

Le graphique 20 permet de préciser ces résultats. Le premier diagramme montre le déclin, dans toutes les classes d'âge, du modèle de la femme au foyer chez les couples mariés. Ce modèle est en recul également, mais dans une moindre mesure, chez les couples vivant en union libre. On voit par ailleurs que les comportements nouveaux se sont progressivement étendus aux classes d'âge plus élevées.

Le modèle où l'un des partenaires travaille à temps partiel est particulièrement fréquent pendant la période de la vie où l'on élève des enfants (deuxième diagramme). Historiquement, les couples vivant en union libre ont choisi cette option un peu plus tôt que les autres. Mais les proportions qu'on observe pour les uns et les autres sont désormais à peu près les mêmes.

Le troisième diagramme fait apparaître une tendance inverse. Le modèle paritaire parmi les couples vivant en union libre a en effet augmenté fortement surtout de 1980 à 1990. Depuis, ce modèle est en recul, bien qu'il se soit nettement diffusé dans la classe d'âge la plus élevée. Chez les couples mariés, on observe une augmentation relativement linéaire, mais peu marquée, de ce modèle.

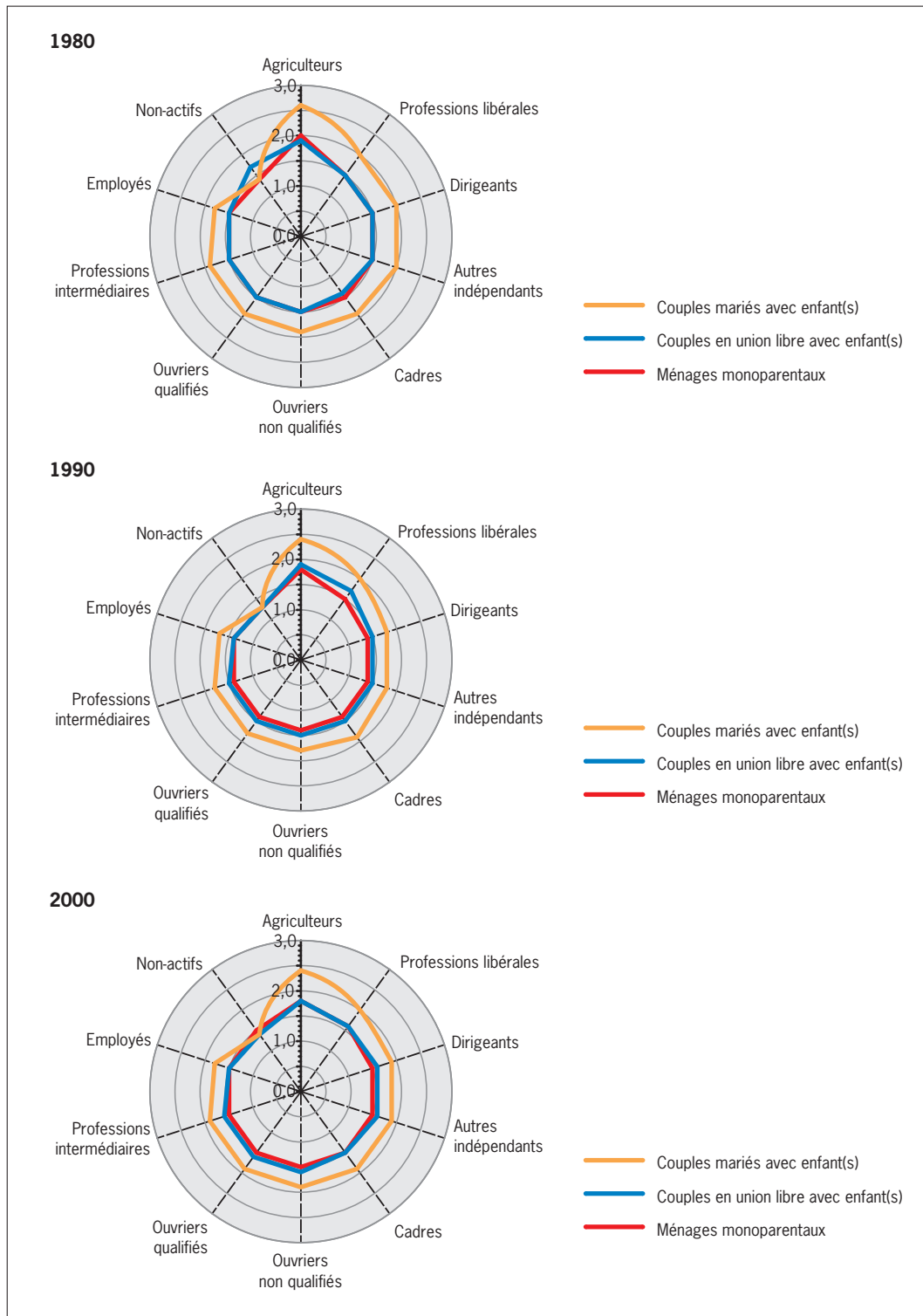
Graphique 20: Proportion de quelques modèles de répartition des tâches chez les couples mariés et les couples vivant en union libre selon l'âge, de 1980 à 2000



Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

Remarque: l'âge est celui de la personne de référence.

Graphique 21: Nombre moyen d'enfants dans les ménages familiaux selon le type de ménage et la catégorie socioprofessionnelle, de 1980 à 2000



Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

Des interactions existent certainement entre le choix d'un modèle de répartition des tâches et le comportement reproducteur. Nous y reviendrons plus tard. Si l'on admet qu'une corrélation existe entre niveau de formation élevé, choix d'une forme de vie moderne et intégration croissante des femmes dans la vie professionnelle, alors il doit exister aussi entre les couples mariés d'une part, les couples non mariés (et les familles monoparentales) d'autre part, des différences dans le nombre moyen d'enfants. C'est en effet ce que l'on observe. Le graphique 21 montre premièrement la situation particulière des familles d'agriculteurs, qui sont les plus grandes avec environ 2,5 personnes en moyenne. Deuxièmement, on constate que la taille moyenne des familles est largement indépendante de la catégorie professionnelle à laquelle elles appartiennent. Troisièmement, on constate que les couples vivant en union libre et les familles monoparentales sont en effet nettement plus petits que les autres (1,5 enfant en moyenne). Au cours de la période considérée, la taille des familles a d'abord diminué, avant d'augmenter à nouveau depuis 1990 dans presque toutes les catégories de familles.

Résumons les résultats auxquels nous sommes arrivés dans ce chapitre:

- L'analyse de l'âge des femmes à la naissance du premier enfant confirme l'évolution à long terme qui ressort par ailleurs des données des registres officiels. Les fréquences cumulées font apparaître en outre une augmentation marquée de la part des femmes qui renoncent à avoir des enfants.
- Dans la classe d'âge où les couples commencent à se former, les couples vivant en union libre sont plus fréquents que les couples mariés. L'époque où le mariage constituait la norme est, en ce sens, bien révolue. Mais la proportion de couples non mariés a atteint dans cette classe d'âge un point de saturation. Elle n'augmente plus – depuis une dizaine d'années surtout – qu'à un rythme très ralenti. Toutefois les couples vivant en union libre sont aujourd'hui plus durables que par le passé. Conformément à la théorie de la deuxième transition démographique, nous sommes maintenant entrés dans une phase où les couples non mariés avec enfants sont eux aussi toujours plus fréquents. Enfin, si l'âge de la mère à la naissance du premier enfant augmente, on n'observe pas de hausse parallèle de l'âge auquel les couples se forment. Seul l'âge au mariage augmente.
- L'analyse comparative des caractéristiques structurelles des couples mariés et des couples non mariés fait apparaître de légères différences en fonction du niveau de formation. Les personnes dont le niveau de formation est élevé (degré tertiaire) vivent un peu plus fréquemment que celles en union libre, mais cette forme de vie reste minoritaire. Les effets de l'expansion de l'éducation sont en ce domaine modeste.
- Les couples mariés et les couples non mariés se distinguent à peine en ce qui concerne leur homogénéité sur le plan de la formation. La majorité des couples sont formés de partenaires ayant une formation de même niveau. La part des femmes moins bien formées que leur partenaire est néanmoins plus élevée que la part des femmes mieux formées que leur partenaire.

- Des différences marquées selon l'âge, le sexe et la forme de vie s'observent au niveau de la répartition des tâches entre les sexes. Le partage traditionnel des rôles reste prédominant chez les couples mariés, mais on observe parmi eux une progression marquée des modèles où l'un des partenaires travaille à temps partiel. Les modèles où les deux partenaires travaillent à plein temps sont fréquents chez les couples non mariés. Les différents modèles se font équilibre chez les couples non mariés avec enfants.
- Ces différences considérables dans la répartition des tâches se répercutent sur les comportements reproducteurs. Les familles formées d'un couple non marié – quelle que soit leur situation professionnelle – sont en moyenne plus petites (et comptent moins d'enfants) que les autres.

4 ÉVOLUTION DES TYPES DE MÉNAGE: TENDANCES SPÉCIFIQUES AUX ÂGES ET AUX GÉNÉRATIONS

Nous avons analysé au chapitre 2 les mutations survenues dans la composition des ménages familiaux. Nous nous sommes intéressés en particulier aux différences entre le secteur familial et le secteur non familial. Nous allons maintenant examiner de plus près certaines tendances spécifiques à l'âge.

Le graphique 22 montre, pour chaque classe d'âge, l'évolution des ménages composés d'une ou de plusieurs générations. Les ménages ne comprenant que des personnes d'une même génération (p. ex. ménages d'une personne, couples sans enfant, communautés d'habitation, etc.) témoignent a) de l'évolution des ménages d'une personne (courbe à deux pics, voir chapitre 2, graphique 7), b) de l'allongement continu de la période préfamiliale et c) de l'évolution de la santé et de la mortalité des personnes âgées.

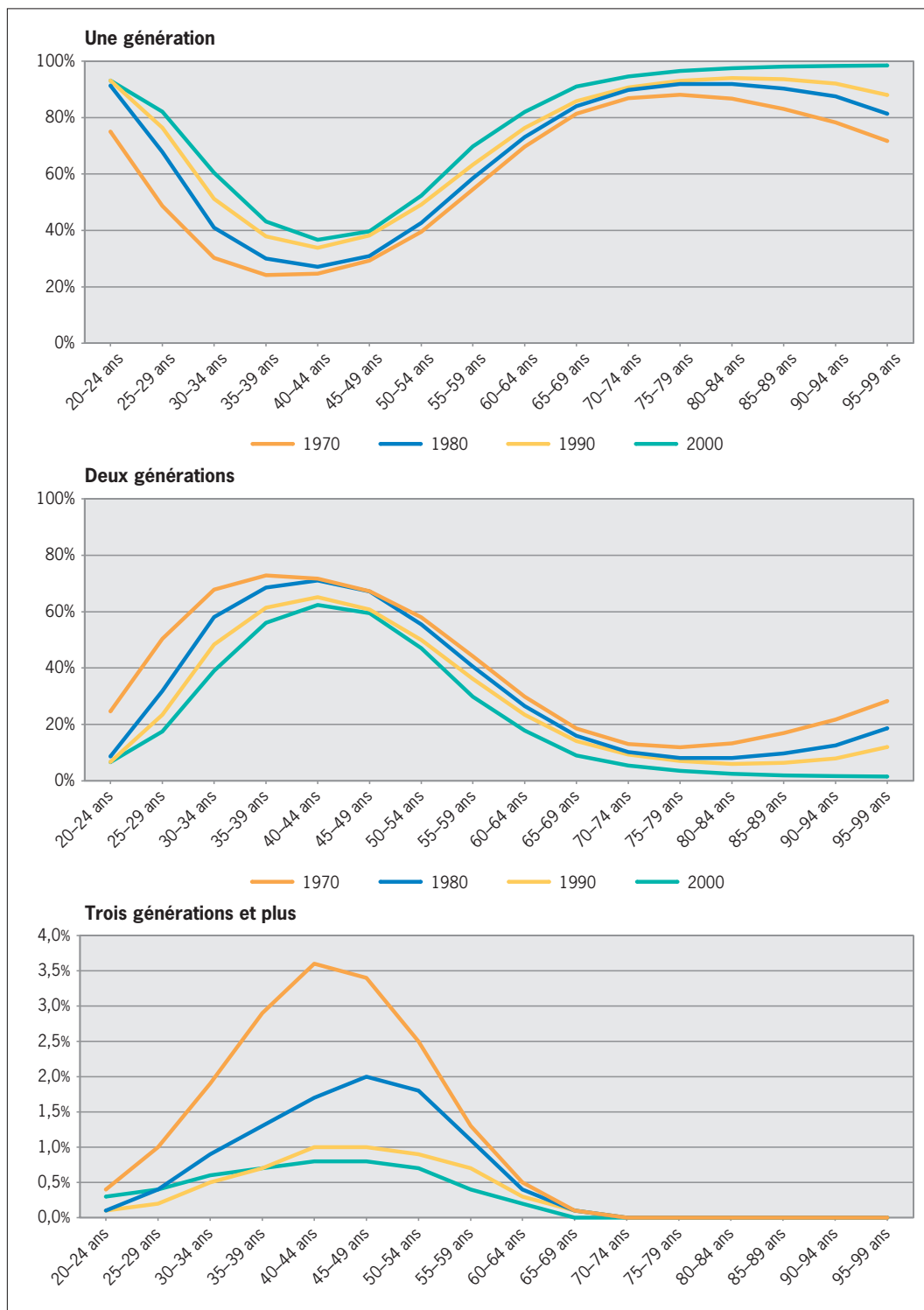
Selon le recensement 2000, quatre personnes sur cinq entrent, au moment où elles fondent leur propre ménage, dans un période de la vie où leur cadre relationnel¹³ se limite à des personnes de leur propre génération. En 1970, on observe dès l'âge de 30 ans un recul abrupt des ménages d'une génération, et dans la classe des 25 à 29 ans déjà, la moitié des ménages (50,3%) comprenaient des personnes de deux générations différentes (généralement les parents avec leurs enfants). Trente ans plus tard, ce pourcentage n'est atteint que dans la classe des 35 à 39 ans. Autrement dit, en trois décennies, l'âge où l'on fonde une famille (extension à deux générations) a augmenté d'environ dix ans.

A ce déplacement sur l'axe horizontal s'ajoute un déplacement non moins fort sur l'axe vertical. En 1970, une personne sur quatre entre 30 et 50 ans avait un cadre relationnel limité à une seule génération. En 2000, cette proportion a augmenté d'environ dix points et a atteint environ 40% des ménages. En d'autres termes, dans la période familiale de la vie, la part des ménages qui ne sont pas à proprement parler des familles a considérablement augmenté.

Troisièmement, on constate que les ménages dont la personne de référence a atteint l'âge de la retraite ne se composent plus, dans la grande majorité des cas et jusqu'à l'âge le plus avancé, que de personnes d'une même génération. Dans cette tranche d'âge, la part de celles qui vivaient dans un ménage à deux ou trois générations représentait près de 20% des ménages privés en 1970; leur part n'était plus que d'environ 3% en 2000.

13) Par «cadre relationnel», nous entendons ici l'ensemble des personnes qui corésident dans un même ménage. Les ménages d'une personne sont également pris en considération.

Graphique 22: Ménages mono et plurigénérationnels selon l'âge de la personne de référence du ménage (en %), de 1970 à 2000

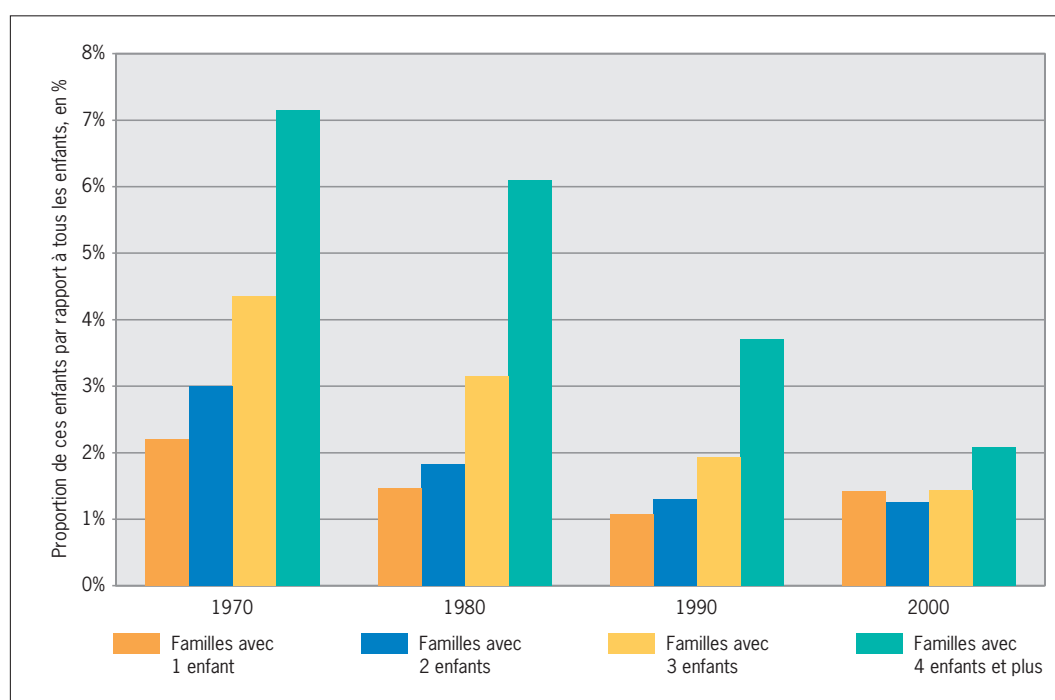


Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

Exemple de lecture: ce graphique fait apparaître aussi bien des tendances en rapport avec l'âge (p. ex. hausse de l'âge au mariage), sous forme de déplacements sur l'axe des x, que des effets de composition (p. ex. la nucléarisation de la famille), sous forme de variations sur l'axe des y. En 1970, il y avait dans la classe d'âge de 45-49 ans (âge de la personne de référence du ménage), un petit tiers de ménages à une génération (29,3%), deux bons tiers de ménages à deux générations (67,3%) et 3,4% de ménages à trois générations ou plus. Trente ans plus tard, la part des premiers a augmenté de dix points (39,7% en 2000), tandis que les deuxièmes et les troisièmes ont reculé (resp. 59,5% et 0,8% en 2000).

Ces changements s'observent aussi dans la structure par âge des ménages où corésident trois générations ou plus. Mais il faut ici noter au préalable que les catégories de la variable «situation dans le ménage», telles qu'elles sont définies dans le recensement, ne permettent pas de distinguer entre les ménages à trois générations et ceux à plus de trois générations. Les données du recensement ne permettent donc pas de mesurer l'extension verticale de la structure générationnelle des ménages («beanpole-family»).

Graphique 23: Proportion d'enfants vivant dans des ménages à trois générations selon le nombre d'enfants, de 1970 à 2000



Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

Remarque: les ménages de trois générations comprennent au moins un grand-parent.

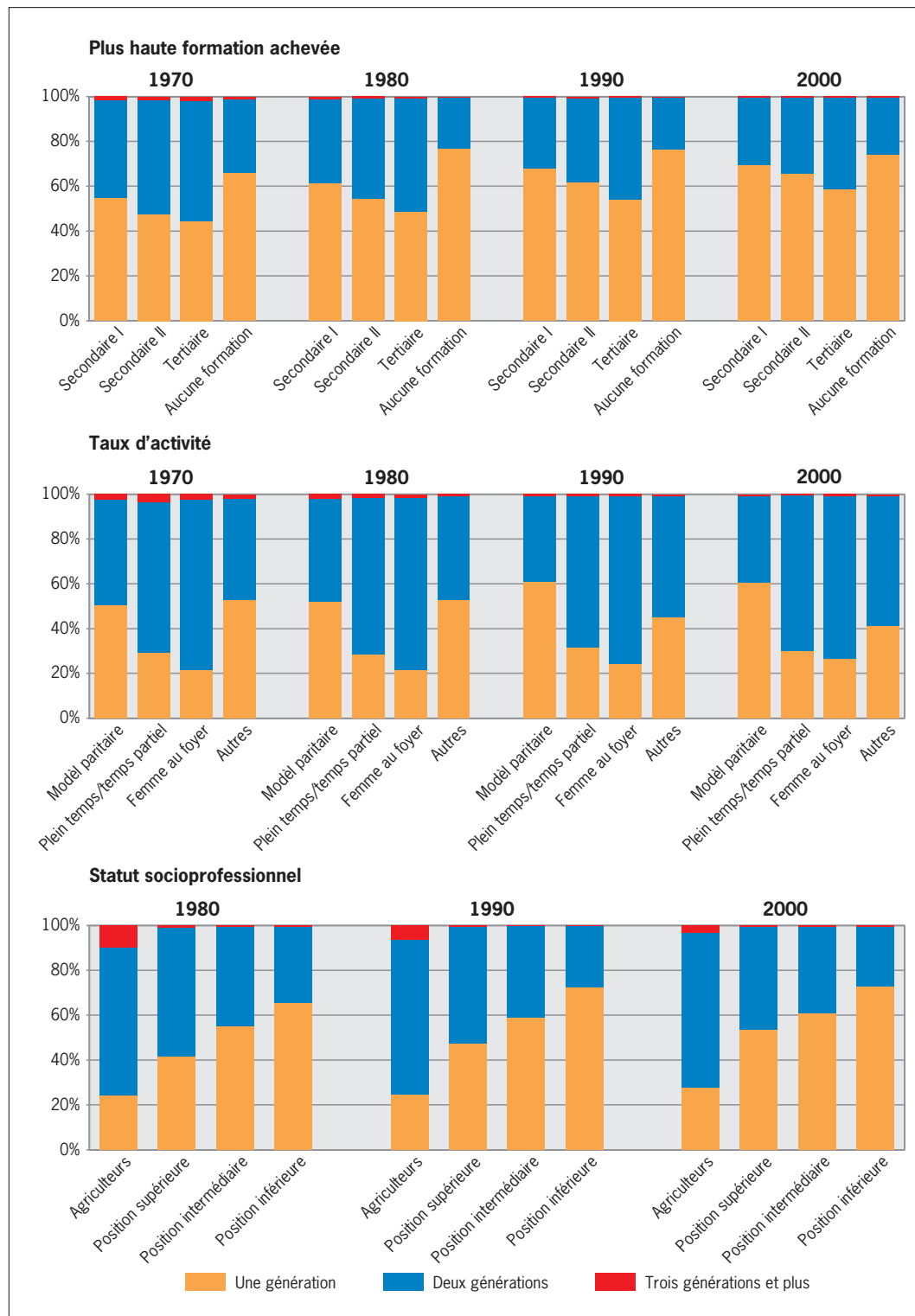
Deux observations peuvent ici être faites. D'une part, la proportion de ménages à trois générations ou plus a diminué au fil du temps, passant d'un maximum d'environ 3,5% en 1970 dans les classes d'âge de 35 à 54 ans (âge de la personne de référence) à moins de 1% en 2000. D'autre part, la courbe de ces ménages s'est déplacée sur l'axe des âges. Le mode de la distribution des ménages à trois générations ou plus, qui en 1970 se situait dans la classe des 40 à 44 ans (âge de la personne de référence), est passé en 2000 dans la classe des 45 à 54 ans. La courbe tend à devenir plus plate, avec un pic élargi et une pente plus forte à droite. Cela signifie que la jeune génération accepte plus rarement que par le passé, et seulement à un âge relativement plus élevé, de vivre avec ses parents. Cette évolution est en rapport avec l'amélioration des structures d'accueil pour les personnes âgées (voir Wanner et al., 2005). D'une manière générale, ce graphique témoigne du processus de nucléarisation des familles et des ménages.

Faisons un pas de plus et voyons quelle est la probabilité pour un enfant de grandir dans une famille comprenant des personnes de trois générations différentes. Les données analysées jusqu'ici laissent penser que cette probabilité s'est considérablement réduite. En 1970, 4,1% de enfants vivaient dans un ménage comprenant au moins un de leurs grands-parents; cette proportion n'a cessé de diminuer depuis (2,9% en 1980, 1,6% en 1990, 1,4% en 2000). On observe par ailleurs – et ce fait est sans doute en relation avec des facteurs socio-géographiques – qu'il existe une corrélation entre la taille des familles (nombre d'enfants dans le ménage) et la fréquence des ménages à trois générations (Graphique 23). Comme c'est surtout chez les agriculteurs qu'on rencontre des familles plus grandes que la moyenne (Graphique 21), on peut conclure que les ménages plurigénérationnels se concentrent essentiellement dans les régions rurales, où les obstacles structurels aux grandes familles (p. ex. le manque de surface d'habitation) sont moindres. Le graphique 23 montre toutefois aussi que cette corrélation s'est fortement atténuée au cours des trente dernières années.

Le graphique 24 donne la part respective des ménages à une, à deux et à trois générations dans différents groupes de population. On constate que la part des familles de deux générations augmente avec le niveau de formation de la personne de référence du ménage. Les familles de deux générations sont plus fréquentes également dans les ménages qui pratiquent la répartition traditionnelle des rôles entre l'homme et la femme. Le troisième diagramme montre que les ménages à plusieurs générations, qui étaient à peine visibles dans les deux diagrammes précédents, n'ont pas entièrement disparu chez les agriculteurs. Des différences s'observent également en fonction du statut socioprofessionnel. Les ménages à deux générations sont sur-représentés parmi les ménages dont la personne de référence appartient à une catégorie socioprofessionnelle élevée. Enfin, la fréquence des ménages à deux générations ou plus varie, mais assez faiblement, selon la nationalité de la personne de référence.



Graphique 24: Densité de générations (ménages mono et plurigénérationnels) selon différentes caractéristiques sociostructurelles (en %), de 1970 à 2000



Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

Résumons les observations faites dans ce chapitre.

- L'analyse de la part des ménages mono et plurigénérationnels dans les différentes classes d'âge de la population (âge de la personne de référence du ménage) fait apparaître un modèle caractéristique à trois phases.
- La plupart des jeunes adultes vivent seuls ou avec des personnes de leur propre génération. La période de la vie durant laquelle les familles monogénérationnelles prédominent s'est sensiblement allongée au cours des dernières décennies. On observe par ailleurs un fort recul des ménages à deux générations.
- Dans les classes d'âge médianes, ce sont les ménages à deux générations qui prédominent. Mais leur proportion s'est réduite de dix points depuis 1970. Les ménages monogénérationnels ont gagné du terrain, principalement par suite de l'augmentation des ménages d'une personne.
- Les ménages plurigénérationnels se rencontrent surtout vers l'âge de 45 ans et au-delà (âge de la personne de référence). Mais leur proportion a fortement diminué au cours des dernières décennies. On observe par ailleurs une légère tendance de ces ménages à se former un peu plus tardivement.
- En 1970, près d'un enfant sur dix vivait avec ses grands-parents ou avec au moins un de ses grands-parents. Aujourd'hui, à peine 2% des enfants sont dans ce cas. Les ménages plurigénérationnels se rencontrent dans les proportions supérieures à la moyenne dans les grandes familles, en particulier en milieu rural et agricole.
- La part des ménages à deux générations est relativement élevée chez les personnes dont le niveau de formation est élevé, chez les couples qui pratiquent le partage traditionnel des rôles et dans les catégories socioprofessionnelles élevées. Les différences entre les Suisses et les étrangers sont peu marquées.

5 VERS PLUS D'ÉGALITÉ: RÉPARTITION DES TÂCHES ENTRE LES SEXES

Le graphique 25 servira de point de départ à nos analyses. Il montre que parmi l'ensemble des ménages familiaux avec enfants, la part des familles avec un ou deux enfants est nettement prédominante. Plus de deux ménages sur trois sont de ce type. Parmi les ménages répartis selon le statut socioprofessionnel de la personne de référence, on voit se distinguer d'un côté les agriculteurs, parmi lesquels les grandes familles sont surreprésentées, de l'autre le groupe hétérogène des personnes non actives et, dans une moindre mesure, les employés et les travailleurs non qualifiés, où les familles monoparentales sont surreprésentées.

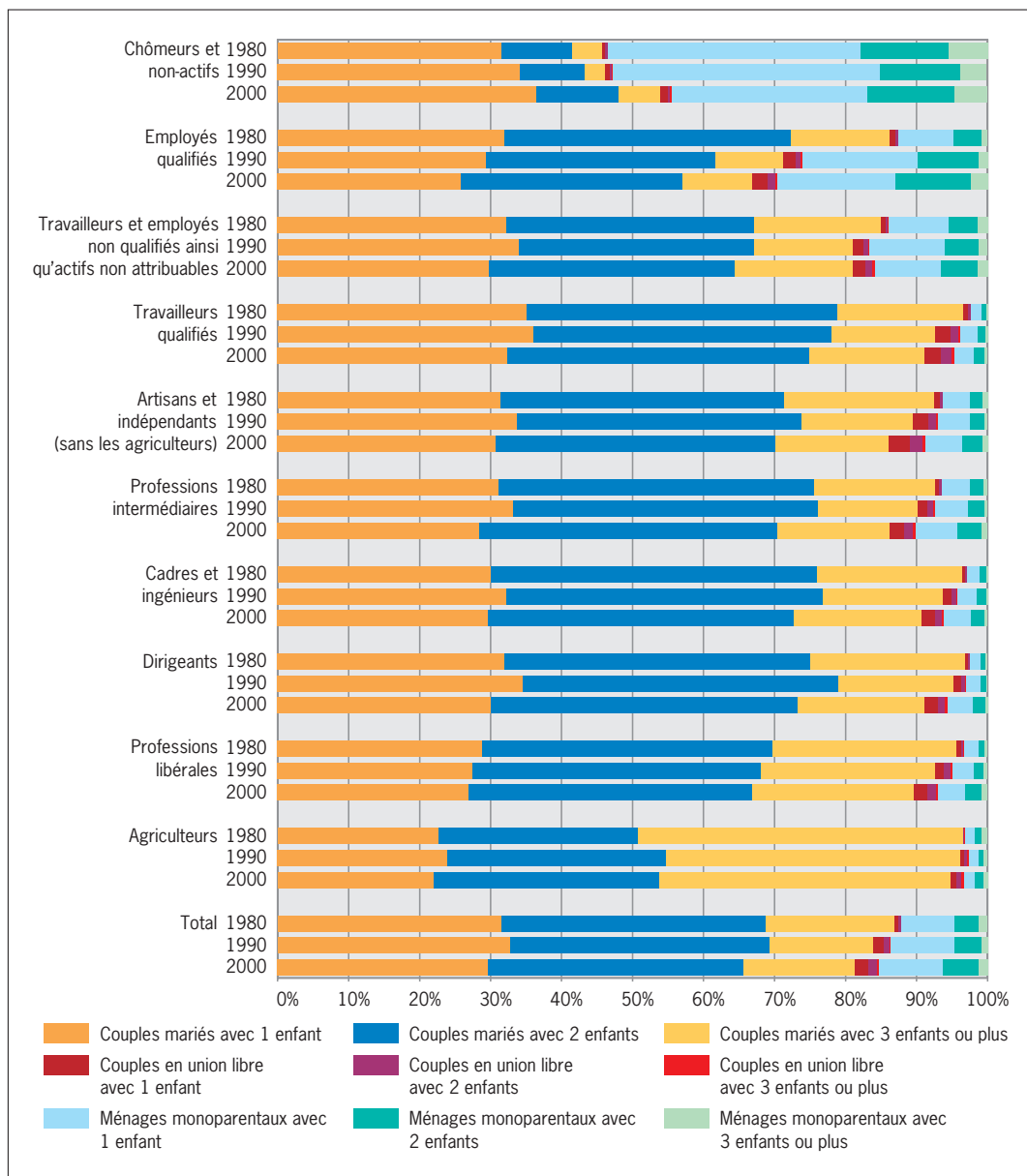
La plupart des ménages familiaux avec enfants dont la personne de référence occupe une situation professionnelle intermédiaire ou supérieure comptent un ou deux enfants. Dans ces conditions, se demander si des progrès ont été réalisés sur la voie de l'égalité des sexes revient, dans une large mesure, à se demander comment les couples se répartissent les tâches familiales, et en particulier la garde et l'éducation des enfants.

On sait par expérience que la charge de travail que représente l'éducation d'un enfant varie considérablement selon l'âge de l'enfant. Nous allons donc examiner la répartition des tâches entre les sexes chez les couples ayant des enfants en bas âge (moins de trois ans), chez ceux ayant des enfants d'âge préscolaire (de 3 à 6 ans) et chez ceux ayant des enfants d'âge scolaire – ce classement est couramment utilisé au niveau international. Le taux d'activité selon l'âge des femmes sans enfant, qui peuvent dans une large mesure décider librement de leur activité professionnelle, servira de grandeur de référence.

La Suisse fait partie des pays où le taux d'intégration des femmes dans la vie active est élevé. Bien que le partage traditionnel des tâches entre les sexes ait persisté chez nous assez longtemps et que le taux d'activité des femmes n'ait pratiquement pas évolué avant la deuxième transition démographique, des enquêtes par sondage (voir Fux et Baumgartner, 1998) témoignent aujourd'hui de l'existence d'un puissant mouvement de modernisation du comportement des femmes et des mères vis-à-vis du marché du travail (Graphique 26). Depuis le début des années 1970, le parcours professionnel des femmes, chez les adultes jeunes, est devenu très semblable à celui des hommes, mais la naissance du premier enfant marque toutefois un moment charnière (Baumgartner, à paraître). Beaucoup de femmes interrompent alors leur activité professionnelle en raison, d'une part, de l'idéologie dominante selon laquelle les jeunes enfants ont besoin d'être élevés par leurs parents¹⁴, d'autre part du manque criant de structures d'accueil pour les enfants (voir Office fédéral des assurances sociales, 2004).

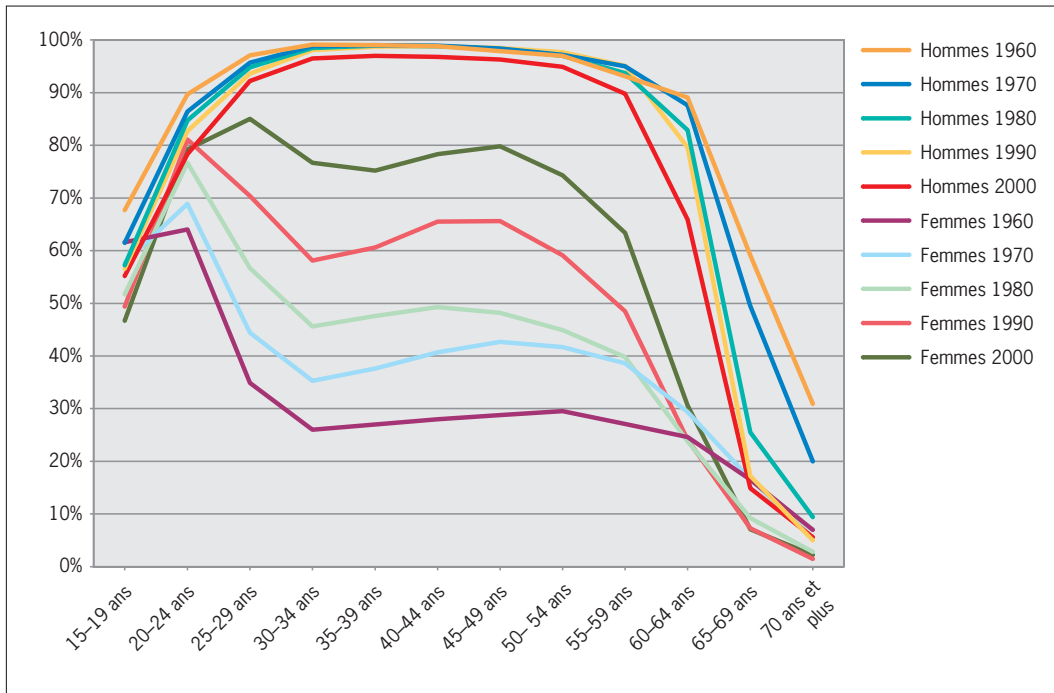
¹⁴) On peut ici parler d'idéologie, car il est des pays (comme la France) où le placement extrascolaire des enfants est une chose qui va de soi.

Graphique 25: Ménages familiaux avec enfants selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence et le nombre d'enfants (en %), de 1980 à 2000



Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

Graphique 26: Taux d'activité spécifiques à l'âge des femmes et des hommes de nationalité suisse, de 1960 à 2000

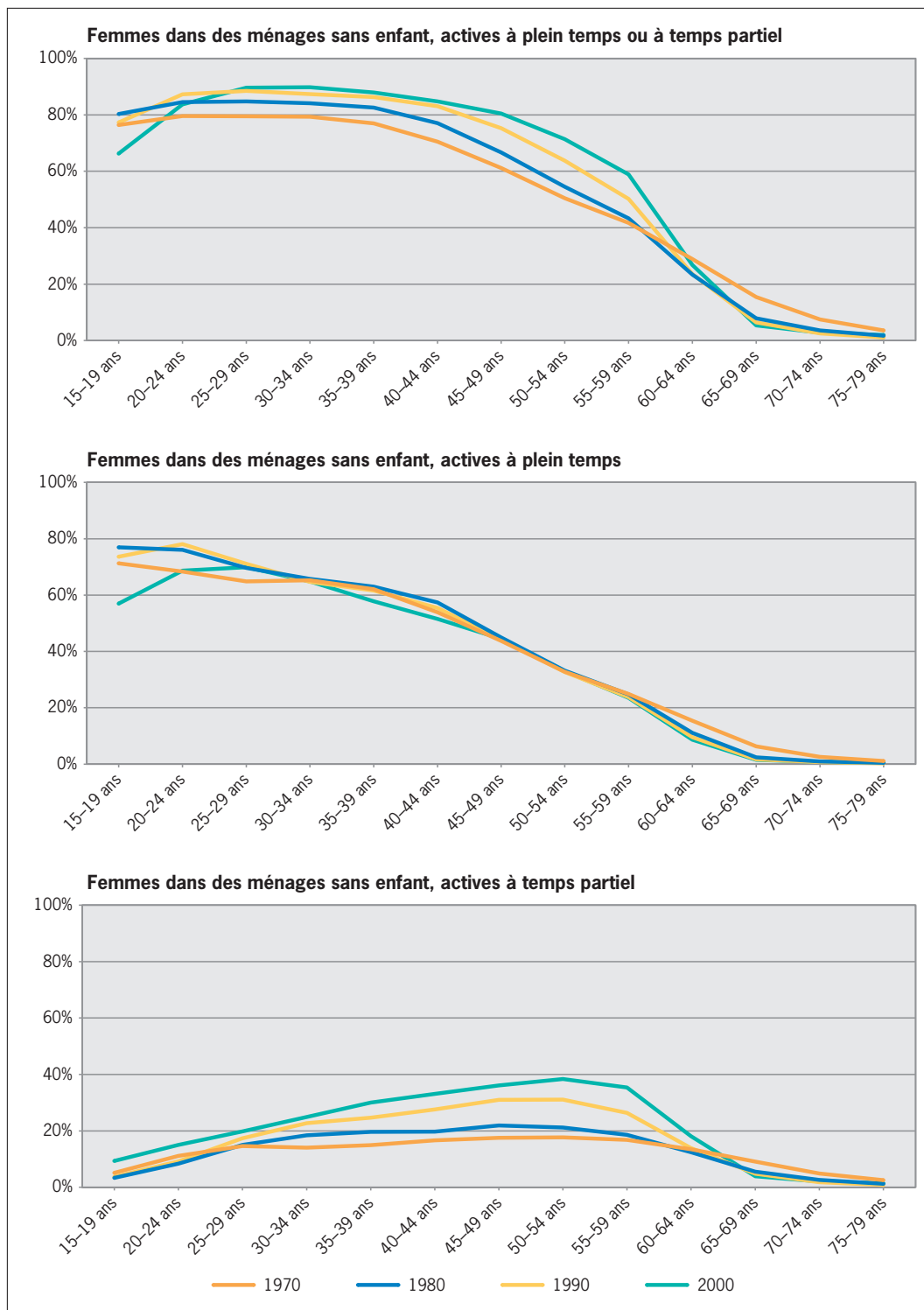


Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

Remarque: les résultats du recensement de 1960, qui est pris en considération dans ce graphique, montrent que le processus d'intégration des femmes dans la vie active stagnait avant la deuxième transition démographique.

Le rapprochement des taux d'activité des femmes par rapport à ceux des hommes reste étonnamment stable, même si l'on tient compte qu'au cours du temps la définition du taux d'activité à temps partiel s'est modifiée.

Graphique 27: Taux d'activité des femmes sans enfant selon l'âge, de 1970 à 2000



Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

Le graphique 27 montre que, vers le milieu de l'âge adulte, la participation des femmes sans enfants à la vie active – taux cumulé d'activité à plein temps et à temps partiel – est passé d'un peu moins de 80% en 1970 à environ 90% en 2000. On remarque que la courbe forme un quasi angle droit pour la période considérée. Elle ressemble désormais à la courbe de la population masculine. Mais une différence essentielle entre les sexes demeure: contrairement aux hommes, les femmes sans enfant choisissent souvent un emploi à temps partiel, en particulier dans les classes d'âge supérieures à 35 ans. Leur proportion est passée de moins de 20% en 1970 à environ 35% en 2000; elle a augmenté surtout dans les années 1980 et 1990. Le taux d'activité à temps partiel des femmes sans enfant a donc doublé, dans cette tranche d'âge, par rapport à 1970. Quant au taux d'activité à plein temps, il diminue de manière continue chez les femmes sans enfant à partir de la quarantaine – il passe d'environ 60% à environ 20% – et l'on n'observe pas à cet égard de changement notable au cours des 30 dernières années.

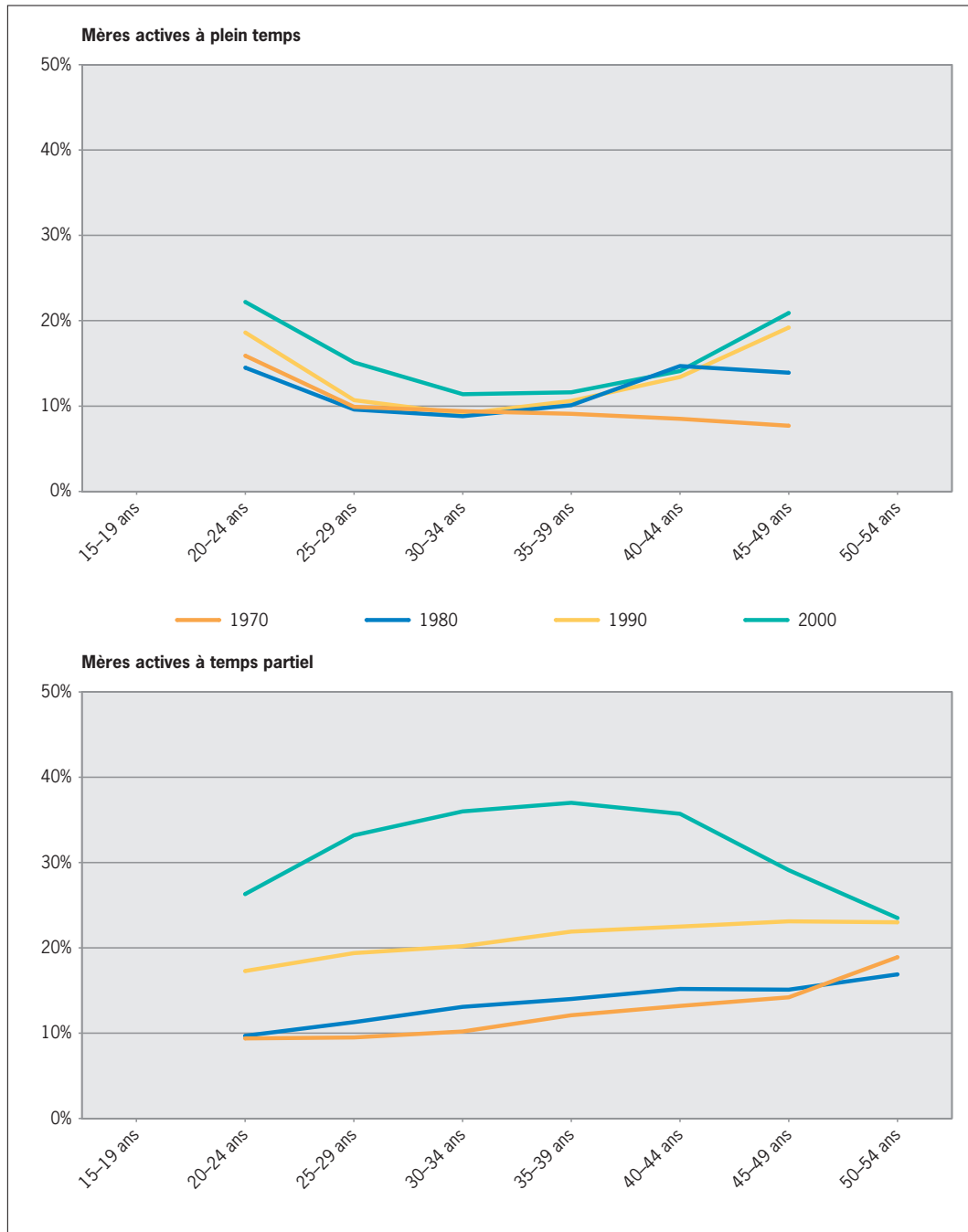
Considérons maintenant les femmes qui ont des *enfants de moins de trois ans*. Environ 10% d'entre elles travaillent à plein temps (Graphique 28), mais la proportion est supérieure à la moyenne chez les femmes qui ont des enfants tôt de même que chez celles qui ont des enfants tard. Pour ces deux catégories de femmes, le taux était d'environ 20% aux deux derniers recensements. Chez les mères jeunes, il a augmenté surtout au cours des dix dernières années, chez celles qui deviennent mères après 40 ans, il a progressé surtout de 1970 à 1980. En outre, la part des femmes qui demeurent actives à temps partiel a doublé dans les années 1990, et cette évolution s'est encore accélérée dans la décennie suivante, de sorte que plus d'une mère sur trois ayant un enfant en bas âge garde désormais un pied dans le monde du travail. Au total, une femme sur deux ayant des enfants en bas âge travaille soit à plein temps, soit à temps partiel.

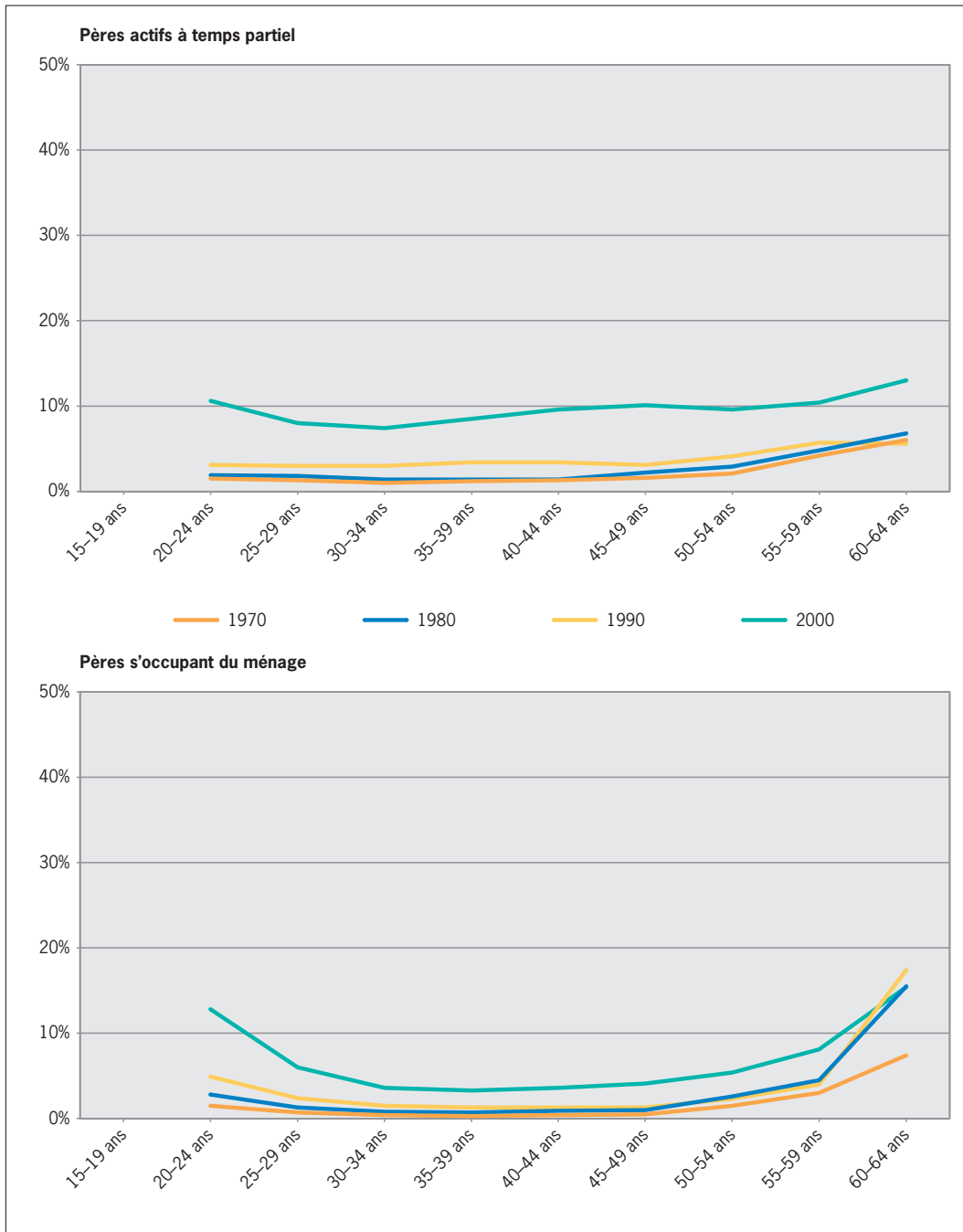
La question est maintenant de savoir si les hommes qui ont des enfants en bas âge assument une partie du travail inhérent à la garde et à l'éducation de ces enfants (Graphique 28, troisième et quatrième diagrammes). Jusqu'en 1990, la part des hommes travaillant à temps partiel n'atteignait pas 5%, mais elle a doublé au cours des dix années suivantes. Même constat, à peu de chose près, pour les hommes qui acceptent de s'occuper à plein temps d'enfants en bas âge. Jusqu'en 1990, la part des hommes au foyer avec des enfants de moins de trois ans était presque nulle (entre 1% et 2%). Elle a ensuite progressé pour atteindre près de 5% en 2000. Elle dépasse même 10% chez les hommes de moins de 30 ans. Il est donc permis de parler au moins d'une sensibilité accrue des hommes dans ce domaine.

La participation à la vie active des pères et des mères ayant des enfants d'âge préscolaire obéit largement aux mêmes caractéristiques que celle des parents d'enfants en bas âge. La seule différence réside dans le fait que le taux de travail à temps partiel est d'environ cinq points plus élevé chez les femmes. Il se situait autour de 40% en 2000.

La situation n'est pas très différente chez les parents d'enfants en âge scolaire (Graphique 29). Le taux d'activité à temps partiel a augmenté chez les femmes pour atteindre près de 50% en l'an 2000 – de sorte que près d'une sur deux a désormais un pied dans le monde du travail –, alors que les hommes semblent plutôt se «fatiguer» du travail domestique. Le taux de travail à temps partiel a en effet diminué chez eux, et n'est plus que d'environ 7% (voir Baumgartner, à paraître; Baumgartner et Fux, 2004).

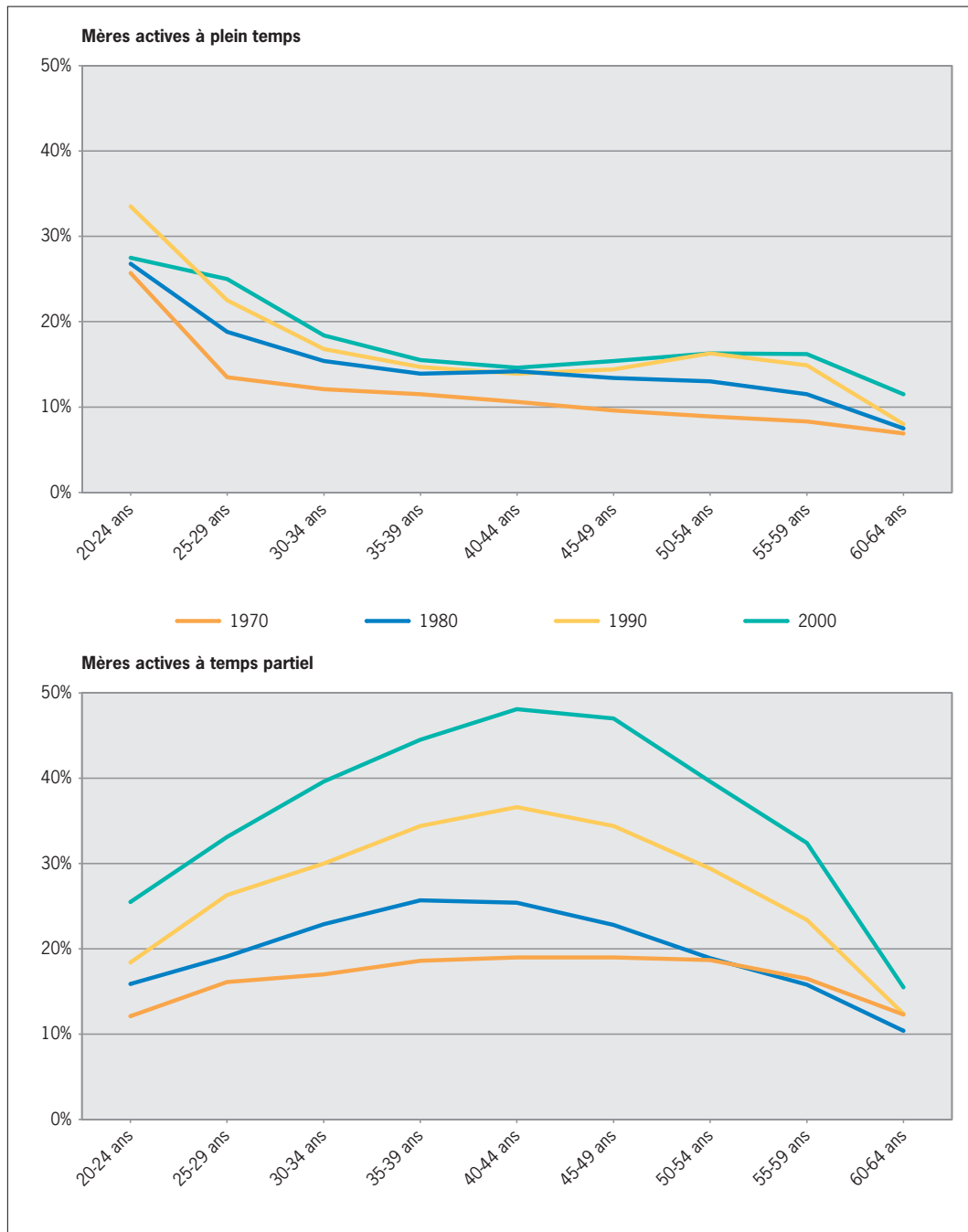
Graphique 28: Taux d'activité des parents d'enfants de moins de 3 ans selon le sexe et l'âge, de 1970 à 2000

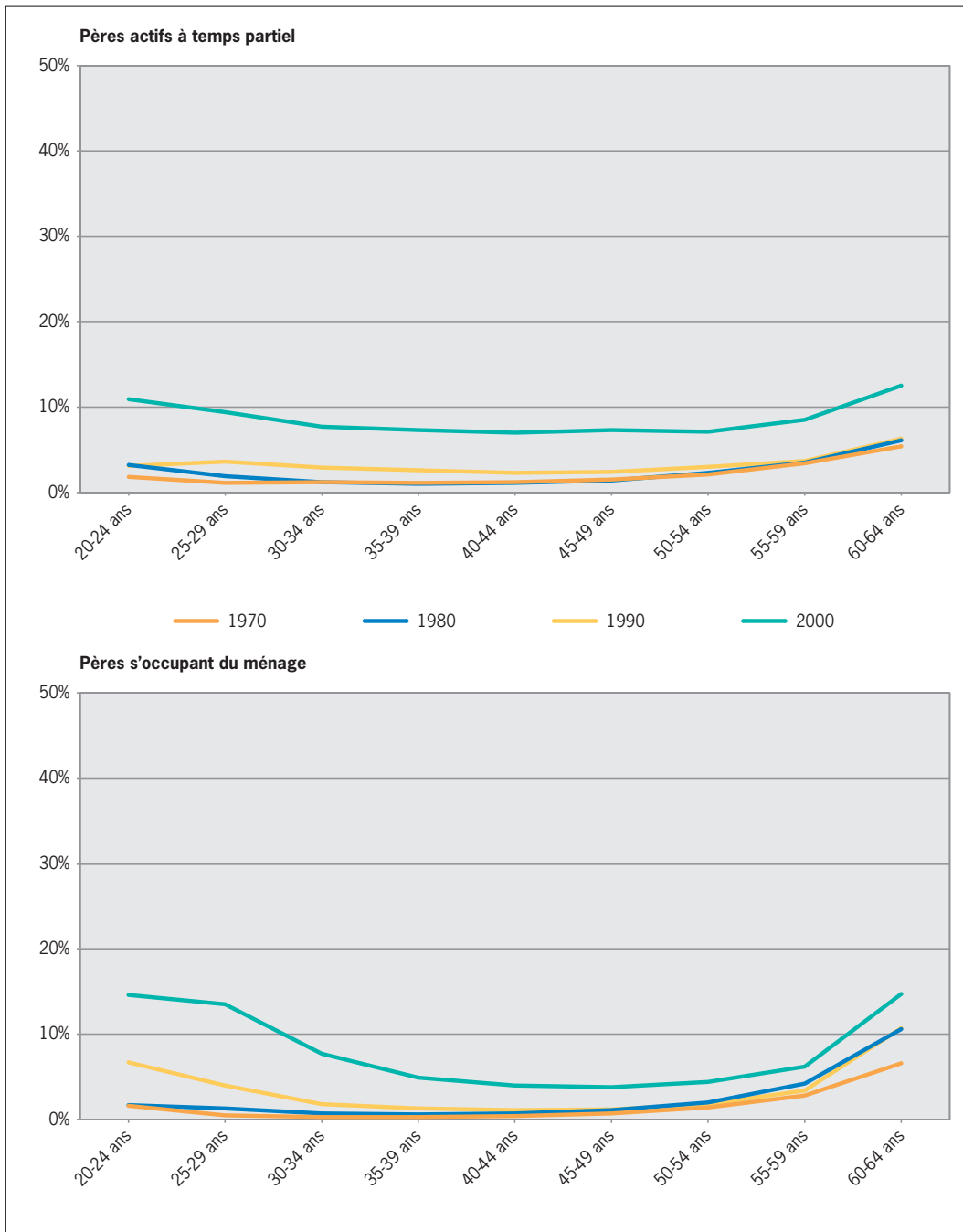




Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

Graphique 29: Taux d'activité des parents d'enfants en âge scolaire selon le sexe et l'âge, de 1970 à 2000



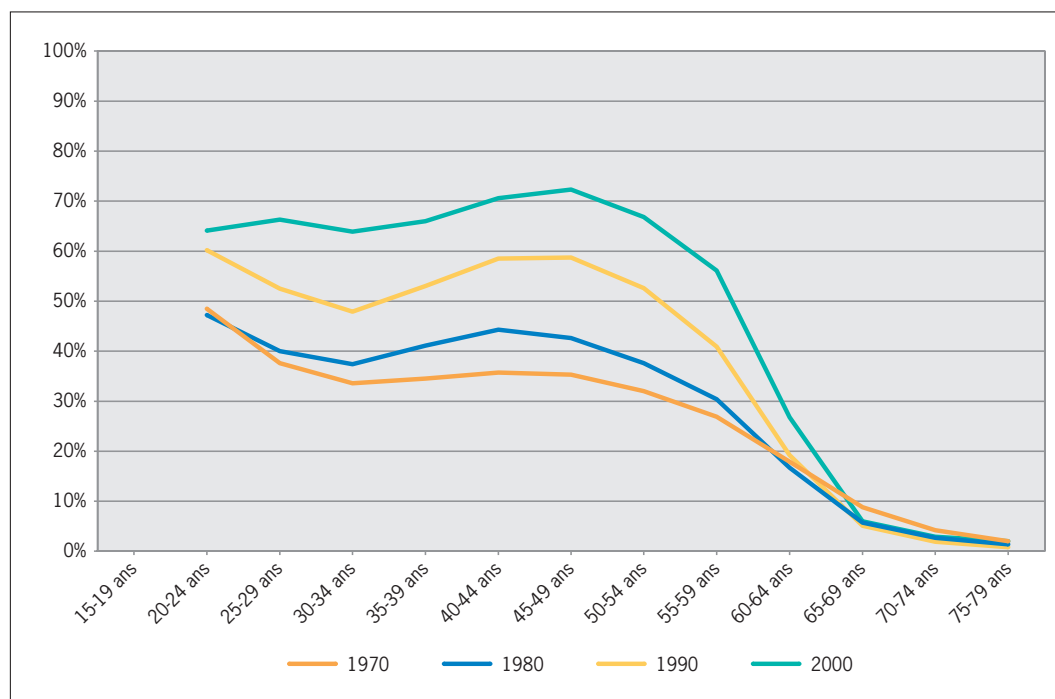


Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

En guise de bilan, on peut dire que, au moins jusqu'en l'an 2000, la naissance d'un enfant amenait les femmes à quitter temporairement la vie active. Une femme sur dix seulement parvient à mener de front une activité à plein temps et les tâches liées à l'éducation des enfants. Après cette interruption, leur retour dans la vie active se fait plus ou moins graduellement par le biais d'un travail à temps partiel. Quant aux hommes, s'ils ont augmenté dans une modeste mesure leur participation aux tâches liées à l'éducation des enfants, on ne peut pas vraiment dire que notre société évolue vers un système de partage des tâches entièrement indépendant du sexe.

On peut se demander enfin – la question est très controversée – si le mariage lui-même ne détermine pas une partie des femmes à quitter la vie active, avant même que ne surviennent les charges liées à l'éducation des enfants. Pour répondre à cette question, il faudrait pouvoir procéder à des analyses plus détaillées.

Graphique 30: Taux de femmes mariées et actives occupées selon l'âge, de 1970 à 2000



Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

Nous nous contenterons ici du graphique 30, qui montre que deux femmes mariées sur trois (mères comprises) exercent une activité professionnelle, et que, d'autre part, la courbe de leur participation à la vie professionnelle a eu tendance, de 1970 à 2000, à perdre sa forme caractéristique en «m» pour se rapprocher d'une courbe à angle droit. Nous avons en outre pu démontrer ailleurs que la réinsertion professionnelle des femmes est nettement moins fréquente dans les pays où elles quittent la vie active au moment du mariage (Fux, 2002). Les indicateurs considérés ici ne permettent pas d'affirmer que les femmes quittent la vie active pour des raisons culturelles.

Le contenu de ce chapitre peut se résumer de la manière suivante.

- Un facteur important de la réduction de la taille des familles réside certainement dans la difficulté qu'il y a à concilier vie familiale et vie professionnelle.
- Dans la période de vie préfamiliale, le parcours professionnel des femmes tend à se rapprocher de celui des hommes, mais leur participation à la vie active chute très rapidement dès lors qu'elles ont des enfants en bas âge. Le comportement des hommes n'évolue que lentement: rares sont ceux qui réduisent leur taux d'occupation pour s'engager dans les tâches domestiques, rares aussi ceux qui se font hommes au foyer à plein temps. On observe néanmoins depuis 1990 une sensibilité accrue des hommes à ce problème et une modeste augmentation de leur participation aux travaux domestiques.
- Une femme sur dix seulement est en mesure de concilier la prise en charge des enfants avec une activité professionnelle à plein temps.
- La réinsertion des femmes dans la vie active est en corrélation avec l'âge des enfants (en particulier avec l'âge du dernier-né). Le retour dans la vie active se fait généralement par le biais d'une activité à temps partiel.
- L'égalité des sexes serait réalisée si les hommes qui ont des enfants assumaient pour moitié le travail de garde et d'éducation qui en découle. On observe, surtout depuis 1990, une sensibilité accrue des hommes dans ce domaine, qui s'est traduite par le doublement de la part de ceux qui travaillent à temps partiel et de la part des hommes au foyer. Mais comme le niveau de départ était très bas, on ne peut pas parler d'une évolution marquée vers plus d'égalité.

6 LA SUISSE DANS LE CONTEXTE EUROPÉEN

Les nouvelles formes de vie, en particulier l'union libre et les ménages d'une personne, rendues possibles par un système de normes et de valeurs plus moderne, plus souple, moins conformiste qu'auparavant, ont commencé à se répandre à partir des années 1970 dans bien des pays d'Europe (voir Lesthaeghe et Surkyn, 2002). L'élévation du niveau général d'éducation a par ailleurs renforcé l'intégration des femmes dans la vie active, entraînant un recul marqué des formes de vie conjugale et familiale.

Ce nouvel ordre démographique s'est instauré dans chaque pays selon des modalités particulières liées aux conditions sociostructurelles, socioculturelles et politiques de chacun d'eux (Mackenroth, 1953). Parmi les principaux *facteurs sociostructurels* qui ont déterminé la transition démographique et l'évolution de la structure des ménages, il faut citer la *tertiarisation* de l'économie, autrement dit la transformation de notre société en une société de services, elle-même étroitement liée à une meilleure intégration dans le système éducatif, à une plus grande *participation à la vie active* et à l'accroissement de la *mobilité*. S'y ajoutent le développement des classes moyennes après la Deuxième Guerre mondiale, la *démocratisation du bien-être* et la mise en place de systèmes modernes de sécurité sociale, qui ont également favorisé dans toute l'Europe le déclin du régime démographique de l'après-guerre («âge d'or du mariage», baby-boom).

A côté de ces facteurs de changement, il existe des forces antagonistes qui ont freiné les mutations démographiques et l'évolution structurelle des ménages. Ainsi les normes nouvelles, fondées sur l'idée d'égalité et sur les valeurs de l'individualisme, se sont moins bien implantées dans les sociétés où l'agriculture a conservé une place importante et dans les pays où l'emprise du catholicisme est restée forte. Dans ces parties de l'Europe, la modernisation des formes de vie a été plus lente et plus modérée.

Nous avons proposé ailleurs (Fux, 2002) une approche théorique où nous opposons les sociétés traditionnelles et les sociétés modernisées et où nous montrons que la dynamique de la modernisation démographique a été fortement influencée par le fond culturel et sociopolitique de chaque pays. Cette influence s'est exercée de trois manières différentes:

1. Dans certains pays, le système politique a favorisé l'évolution des valeurs et des structures sociales, l'Etat n'intervenant que pour en atténuer, autant que possible, les effets négatifs. Cette stratégie, que nous avons appelée la *voie étatiste*, a été mise en œuvre surtout dans les pays scandinaves, qui y étaient préparés par leur traditions sociales-démocrates et leur sensibilité religieuse.
2. D'autres pays ont toléré les mutations structurelles et culturelles sans chercher à les contrôler activement. Cette stratégie, consistant à laisser la modernisation se faire au gré des forces du marché et à laisser le secteur privé en assumer largement les effets, peut être qualifiée de *voie individualiste*. Cette voie a été empruntée par les pays à tradition fédéraliste et à économie libérale. La Suisse, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne appartiennent à ce groupe.

3. Un troisième groupe de pays s'est opposé à la modernisation. C'est généralement la famille qui a été, dans ces pays-là, le bastion de la résistance aux changements structurels et culturels. C'est pourquoi nous parlons ici de *voie familialiste*. Il s'agit principalement des pays catholiques de l'est et du sud de l'Europe.

Nous n'allons pas exposer ici cette théorie en détail, mais il peut être utile de passer en revue les caractéristiques structurelles des ménages dans ces trois groupes de pays afin de situer la Suisse dans cet ensemble.

Dans les pays «familialistes», le parcours biographique des individus obéit au schéma traditionnel en trois périodes. A la première période, celle de l'enfance et de l'adolescence, succède une période de vie conjugale, où les tâches de chaque sexe sont en général strictement délimitées, puis une période de vieillesse, durant laquelle les relations entre les générations demeurent très vivantes. Dans les deux autres groupes de pays, les parcours de vie se sont «déstandardisés» (Kohli). Entre la jeunesse et la période familiale s'est insérée une période «préfamiliale», caractérisée par une grande diversité de styles de vie. Ces formes d'organisation du parcours de vie sont en corrélation avec la participation des femmes à la vie active. Dans les pays familialistes, le taux d'activité augmente chez les femmes jeunes, mais une part relativement importante d'entre elles quitte définitivement le marché du travail au moment du mariage ou de la naissance du premier enfant (le taux d'activité par classe d'âge forme une courbe asymétrique étalée à droite). Dans les pays «étatistes», les femmes demeurent sur le marché du travail jusqu'à un âge plus avancé, car un système de sécurité sociale généreux leur permet de ne pas interrompre leur activité à la naissance d'un enfant. L'interruption de l'activité professionnelle est fréquente, en revanche, dans les pays «individualistes», où les charges familiales sont supportées par le secteur privé.

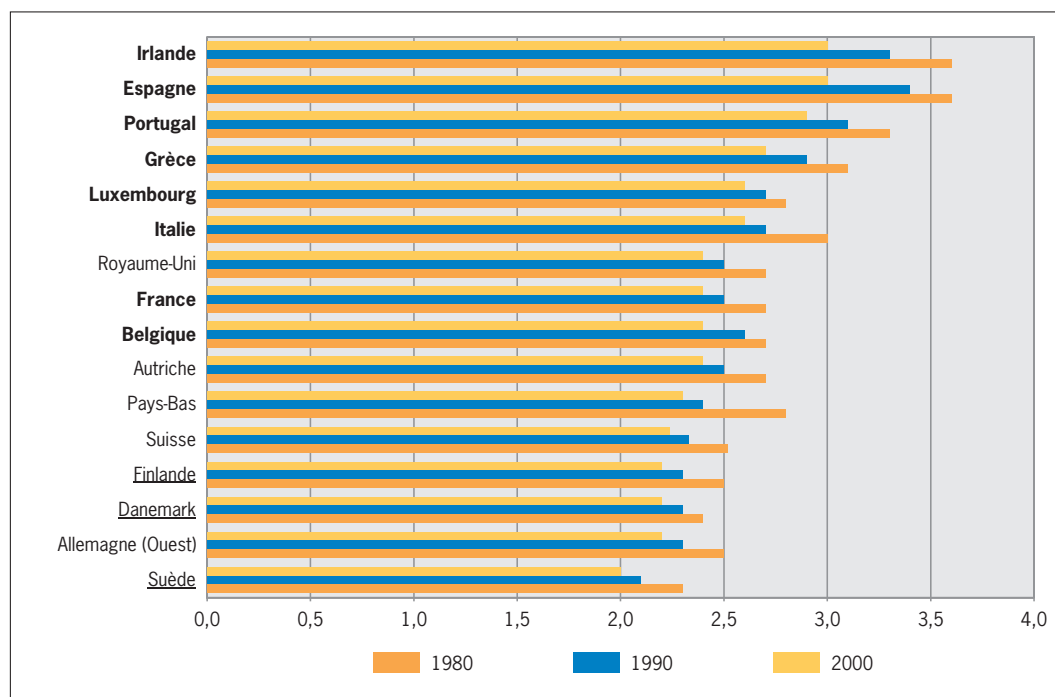
Les nouveaux modes d'organisation du parcours biographique sont en rapport avec la diffusion des nouveaux types de ménage: personnes vivant seules, couples faisant ménages séparés, couples sans enfant, union libre. Ces formes de vie permettent aux jeunes adultes de s'adapter plus facilement aux exigences d'un système économique axé sur la performance. La pluralisation des formes de vie est moins poussée dans les pays familialistes, où les gens sont restés plus attachés aux formes de vie conjugale. Toutes ces différences contribuent à expliquer la structure des ménages qui prédomine dans chaque groupe de pays. La stratégie familialiste se caractérise historiquement par une nucléarisation tardive des ménages, associée à une fréquence plus élevée des familles nombreuses, à un séjour plus prolongé des jeunes dans le ménage parental et à un faible taux de fécondité extra-conjugale. On observe également dans ces pays une fréquence relativement élevée de familles monoparentales¹⁵. Dans les deux autres groupes de pays, l'apparition et l'allongement progressif d'une période de vie préfamiliale a contribué à retarder l'âge au mariage et l'âge à la naissance des enfants. Dans les pays «étatistes», la fréquence élevée des naissances hors mariage (chez les couples vivant en union libre) montre que la modernisation des structures des ménages a suscité relativement peu de conflits. La modernisation a été plus conflictuelle dans les pays individualistes, où l'on observe une bipolarisation marquée de la société. Cette plus grande conflictualité se traduit par une proportion élevée de personnes sans enfant et de mariages motivés par des raisons tactiques (Fux et Baumgartner, 1998), d'où une fécondité hors mariage relativement faible.

¹⁵ Les raisons qui expliquent la fréquence variable des familles monoparentales dans les différents pays d'Europe sont exposées dans Bradshaw et al. 1999 et dans Fux et Baumgartner, 2002.

Sans pousser plus avant ces analyses comparatives – la base de données dont nous disposons est à cet égard assez précaire – nous pouvons maintenant mettre en évidence, à l'aide d'une série d'indicateurs, le caractère ambivalent et conflictuel de la modernisation dans un pays comme la Suisse.

Considérons d'abord l'évolution de la taille moyenne des ménages dans quelques pays d'Europe depuis 1980 (Graphique 31). On constate que le nombre moyen de personnes par ménage est comparativement élevé dans les pays méridionaux et dans les pays catholiques (p. ex. la Belgique et la France). Ces pays contrastent avec les pays scandinaves («étatistes»), lesquels se différencient à peine, sur ce point, des pays «individualistes». La Suisse, où le nombre de personnes par ménage est bas, prend place parmi les pays scandinaves. On observe aussi très nettement qu'il n'y a pas de convergence entre les différents pays au cours des trente dernières années.

Graphique 31: Taille des ménages (nombre de personnes par ménage) dans quelques pays d'Europe, de 1980 à 2000

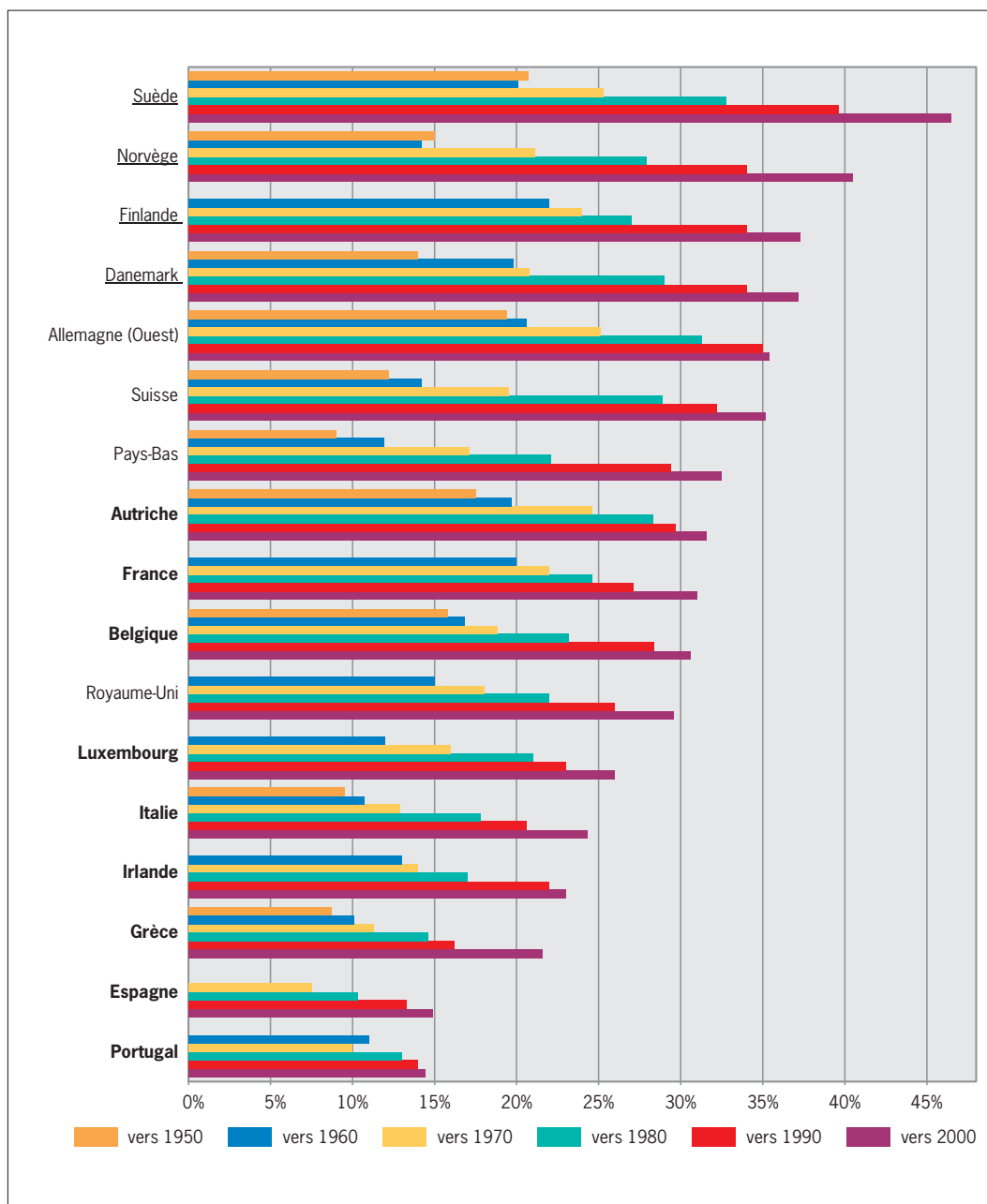


Source: Eurostat

Remarque: les noms des pays «étatistes» sont soulignés, ceux des pays «familialistes» mis en gras, les autres sont les pays «individualistes».

La Suisse (Graphique 32) est proche également des pays scandinaves pour ce qui est de la fréquence des ménages d'une personne (cet indicateur, n'étant pas différencié par classe d'âge, combine les effets dus au vieillissement démographique et ceux dus à l'apparition et à l'allongement de la période de vie préfamiliale). Ici aussi, les pays d'Europe se répartissent en trois groupes, conformément à notre théorie. A noter, ici encore, que la structure générale est très stable: les pays n'ont guère «changé de voie» au fil du temps. On constate enfin que la dispersion augmente d'une décennie à l'autre, ce qui concorde également avec notre théorie selon laquelle les ménages d'une personne ne sont pas encore très fréquents chez les adultes jeunes dans les pays (familialistes) du sud de l'Europe, où les parcours biographiques sont restés conformes au schéma traditionnel.

Graphique 32: Ménages d'une personne dans quelques pays d'Europe (en %), de 1950 à 2000



Source: Eurostat

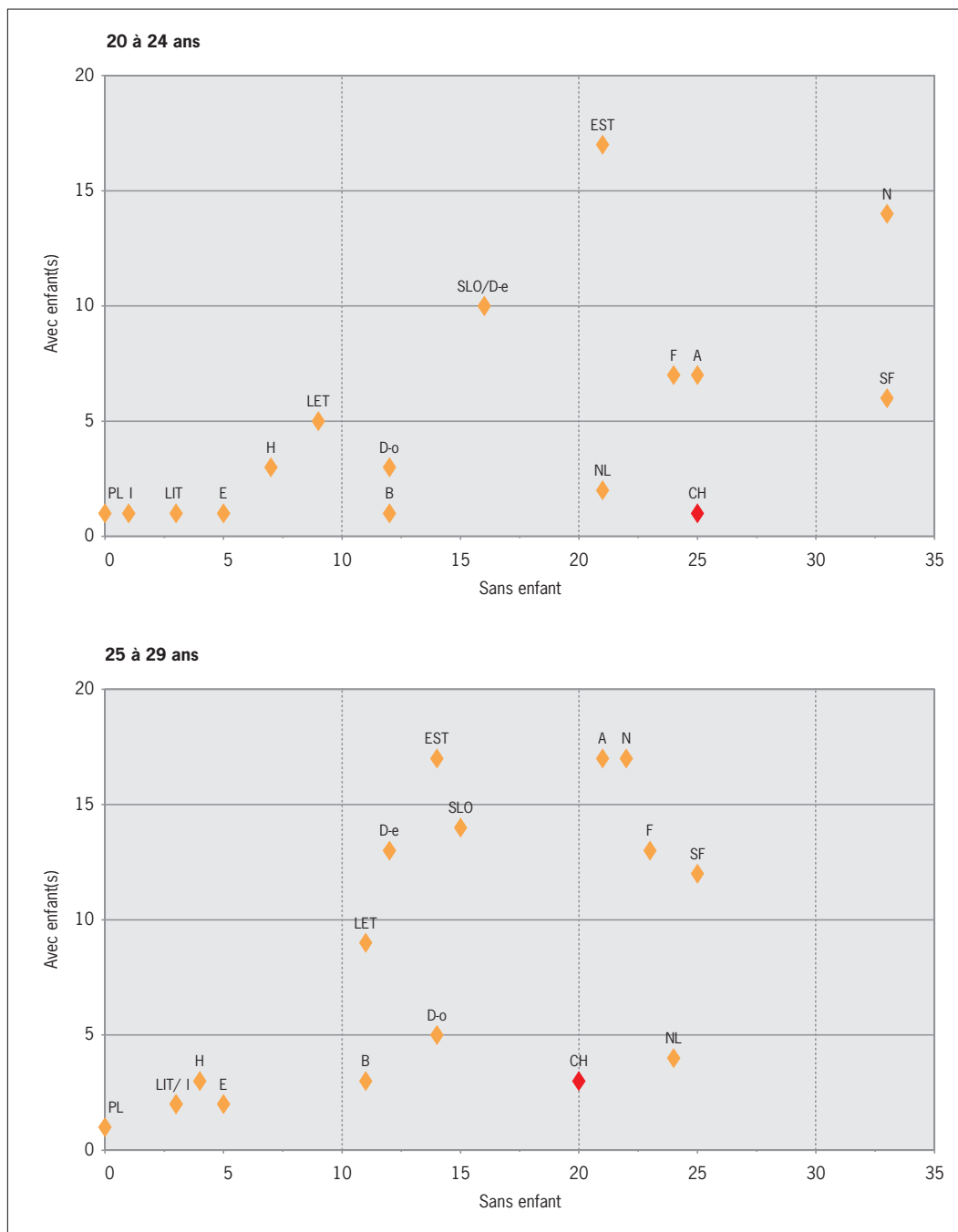
Remarque: les noms des pays «étatistes» sont soulignés, ceux des pays «familialistes» mis en gras, les autres sont les pays «individualistes».

Comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, la diffusion des formes de vie non conjugale est une caractéristique majeure de l'évolution structurelle des ménages au cours des dernières décennies. Le graphique 33, relatif aux couples vivant en union libre avec enfants ou sans enfant, fait apparaître le recul des formes de vie conjugale, et nous permettra en outre de préciser ce que nous entendons par mariages «tactiques».

En croisant les deux variables, on obtient trois type de situations (la combinaison «peu de couples vivant en union libre sans enfant» et «beaucoup de couples vivant en union libre avec enfants» est peu vraisemblable). Les pays où tous les couples vivant en union libre (avec ou sans enfants) sont rares sont ceux où la modernisation de la société est peu avancée. En font partie, outre les pays d'Europe méridionale, des pays catholiques comme la Pologne, la Hongrie et la Belgique. Les pays où tous les couples vivant en union libre (avec ou sans enfants) sont surreprésentés se rencontrent surtout dans le nord de l'Europe. L'Estonie et l'Allemagne orientale appartiennent également à ce groupe¹⁶. L'Autriche et la France s'en rapprochent pour des raisons sociales et historiques que nous ne pouvons pas exposer ici.

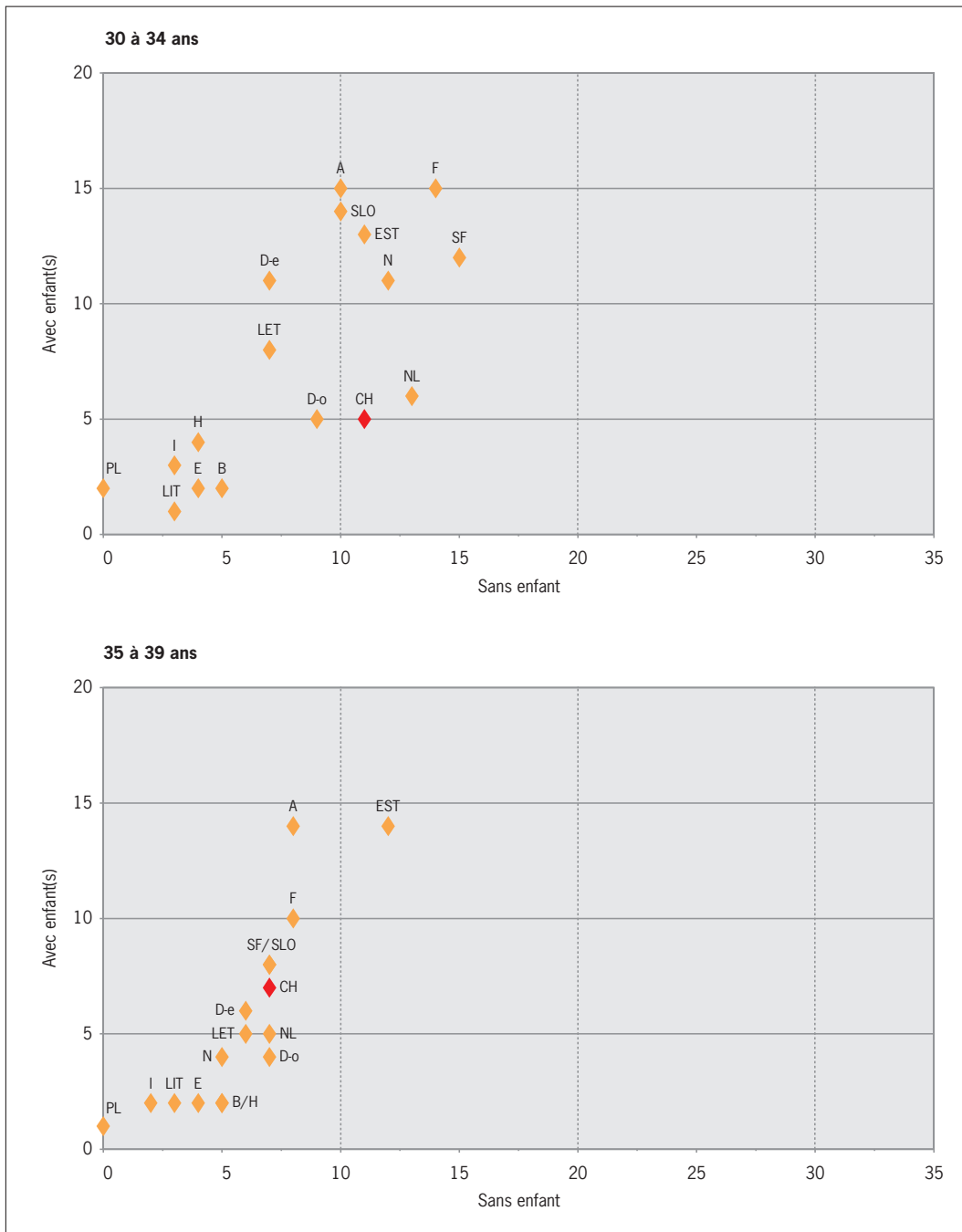
16) La Suède n'est pas représentée sur le graphique en raison de sa situation très excentrée

Graphique 33: Couples vivant en union libre avec ou sans enfants selon l'âge de la femme et quelques pays d'Europe (en %), vers 1995



Source: UN-ECE, Family and Fertility Surveys

Exemple de lecture: en 1995, en Suisse, parmi les femmes de 20 à 24 ans, un quart vivaient en union libre sans enfant et 1% seulement en union libre avec enfants. Les couples vivant en union libre sans enfant sont donc relativement fréquents en Suisse. Les couples vivant en union libre avec enfants y sont moins fréquents que dans la plupart des autres pays. Chez les femmes de 35 à 39 ans, la part des deux formes de vie (union libre avec ou sans enfants) est de 7%. Par rapport aux autres pays, ce taux est



relativement élevé pour les couples vivant en union libre sans enfant et moyen à élevé pour les couples en union libre avec enfants.

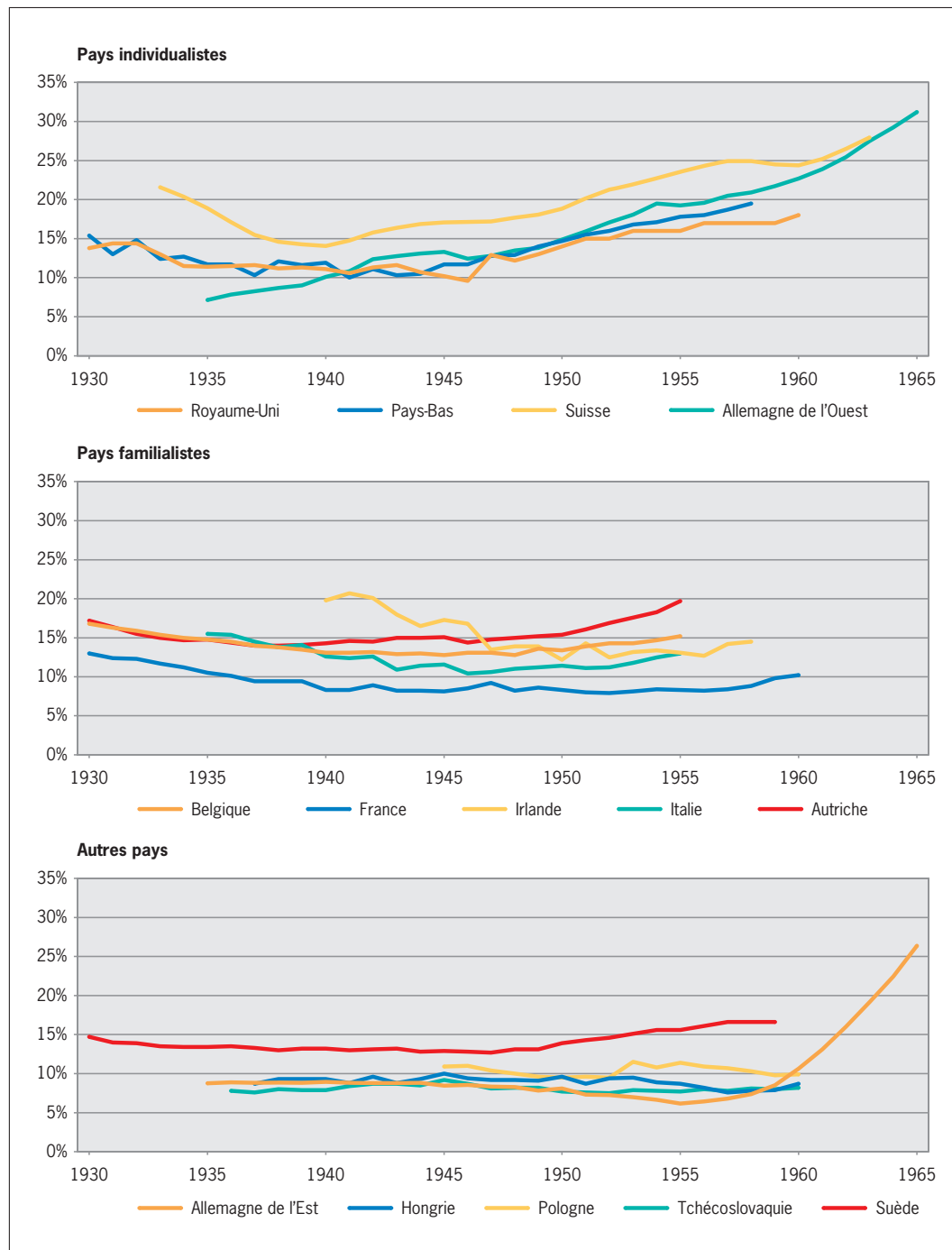
Légende: B: Belgique; D-e: Allemagne (Est); D-o: Allemagne (Ouest); EST: Estonie; SF: Finlande; F: France; I: Italie; LET: Lettonie; LIT: Lituanie; NL: Pays-Bas; N: Norvège; A: Autriche; PL: Pologne; CH: Suisse; SLO: Slovénie; E: Espagne; H: Hongrie.

La Suisse, les Pays-Bas et l'Allemagne occidentale forment un troisième groupe de pays, où l'on trouve une part élevée de couples vivant en union libre sans enfant mais une faible part de couples vivant en union libre avec enfants. Dans ces pays, nombre de couples ne se marient qu'au moment de fonder une famille, ce qu'on expliquait naguère en disant que la vie préfamiliale avait pour eux le caractère d'un «mariage à l'essai». Des résultats plus récents, basés sur des enquêtes par sondage, montrent que la motivation des ces mariages réside bien plus dans des considérations matérielles – acquérir la certitude, après une période d'essai, d'avoir trouvé le partenaire idéal, mais plus important, le droit de percevoir la retraite du partenaire, d'obtenir un droit de visite et un droit à l'information en cas de maladie du partenaire, régler la question du nom de famille, optimiser la charge fiscale. Autrement dit, ce ne sont pas les normes et les valeurs traditionnelles du mariage, mais des calculs tactiques, qui sont au centre des préoccupations. Dans les pays «étatistes», où les droits et les avantages en question ne sont en règle générale pas liés au mariage, où ils sont au contraire exigibles par tout individu, ces considérations pragmatiques jouent un rôle moins important. Aussi n'y encourt-on pas de grands désavantages à vivre non marié.

Un autre aspect de l'évolution structurelle des ménages, que nous allons maintenant examiner dans une perspective comparatiste, fait apparaître des situations conflictuelles spécifiques qui sont plus marquées dans les pays individualistes que dans les autres. Il s'agit de l'infécondité, dont l'évolution est représentée dans le graphique 34 («parity progression ratios» par génération). On constate que l'infécondité est relativement rare non seulement dans les pays «familialistes», où la procréation va de soi et où il est de tradition d'avoir des enfants, mais encore dans les pays nordiques. Le taux d'infécondité est élevé surtout dans les pays du groupe «individualiste» (Suisse, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Allemagne occidentale, Autriche). L'Allemagne orientale occupe une place à part: le changement de régime et l'insécurisation qui s'en est suivie y ont entraîné une hausse extrême de l'infécondité. Les données dont nous disposons ne permettent pas de dire dans quelle mesure ceci s'applique aussi aux autres pays d'Europe centrale et orientale.

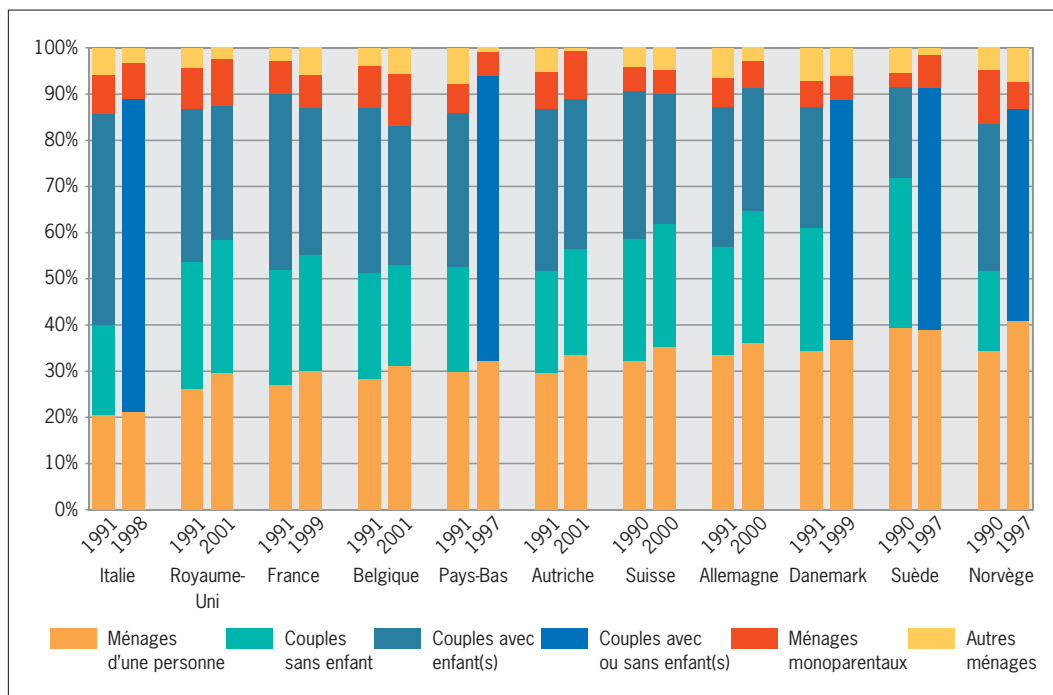
En Suisse, on observe, pour les générations antérieures à la seconde guerre mondiale un recul durable de l'infécondité, jusqu'à un minimum 141 pour mille pour la génération de 1940 (les femmes de cette génération ont eu leurs enfants autour 1970). Depuis le début de la deuxième transition démographique (générations de 1940 et suivantes), l'infécondité augmente à un rythme relativement constant. Elle atteint près de 300 pour mille pour la génération de 1965. Aujourd'hui en Suisse, près d'une femme sur trois n'a pas d'enfant.

Graphique 34: Infécondité des femmes dans quelques pays d'Europe selon les cohortes (en %), de 1930 à 1965



Sources: France Prioux (1993), *L'infécondité en Europe*, in: Alain Blum et Jean-Louis Rallu, *European Population. Vol. II: Demographic dynamics*, Paris; Jürgen Dorbritz (2000); Gérard Calot (1998), *Deux siècles de démographie suisse. Album graphique de la période 1860-2050*, Berne: Office fédéral de la statistique; calculs de l'auteur. Exemple de lecture: comme l'infécondité ne peut se mesurer qu'après la période de fécondité de la femme, les indicateurs utilisés pour la mesurer ne sont généralement pas très «actuels». Les données ici présentées vont jusqu'à la génération de 1965 (femmes âgées de 35 ans en 2000 et qui peuvent donc théoriquement encore avoir des enfants).

Graphique 35: Evolution des principaux types de ménage dans quelques pays d'Europe (en %), vers 1990 et 2001



Source: Eurostat

Le graphique 35 place l'évolution structurelle des ménages dans un contexte plus large. Il montre, en premier lieu, que le schéma de répartition des ménages est assez semblable dans tous les pays considérés. Dans les pays «familialistes» surtout, les couples mariés représentent presque les deux tiers des ménages. Les pays nordiques («étatistes») se caractérisent par une fréquence relativement élevée de ménages d'une personne et par une faible proportion de couples mariés avec enfants. La Suisse, mais aussi l'Autriche et l'Allemagne, sont dans une situation intermédiaire.

Ce graphique prouve par ailleurs que les indicateurs en question sont trop généraux et qu'ils doivent être ventilés si l'on veut pouvoir décrire d'une manière pertinente la modernisation de la structure des ménages, avec les problèmes et les chances qu'elle comporte.

7 CONCLUSION

Les changements démographiques qu'on observe depuis la fin des années 1960 et au cours des années 1970 en Suisse et dans la plupart des pays développés peuvent se ramener, selon la théorie de la deuxième transition démographique, à un nombre limité de phénomènes qu'il est possible de décrire assez précisément. Ces phénomènes sont:

1. l'augmentation du nombre de ménages d'une personne, qui va de pair avec le processus général d'*individualisation* de la société,
2. l'évolution ou plus précisément la *modernisation* de l'institution du mariage, qui se traduit par le recul de la famille traditionnelle au profit de nouvelles formes de partenariat fondées sur l'idée de consentement mutuel,
3. la poursuite de la nucléarisation des ménages, qu'on peut interpréter en dernière analyse comme un effet de la *rationalisation* des comportements familiaux.

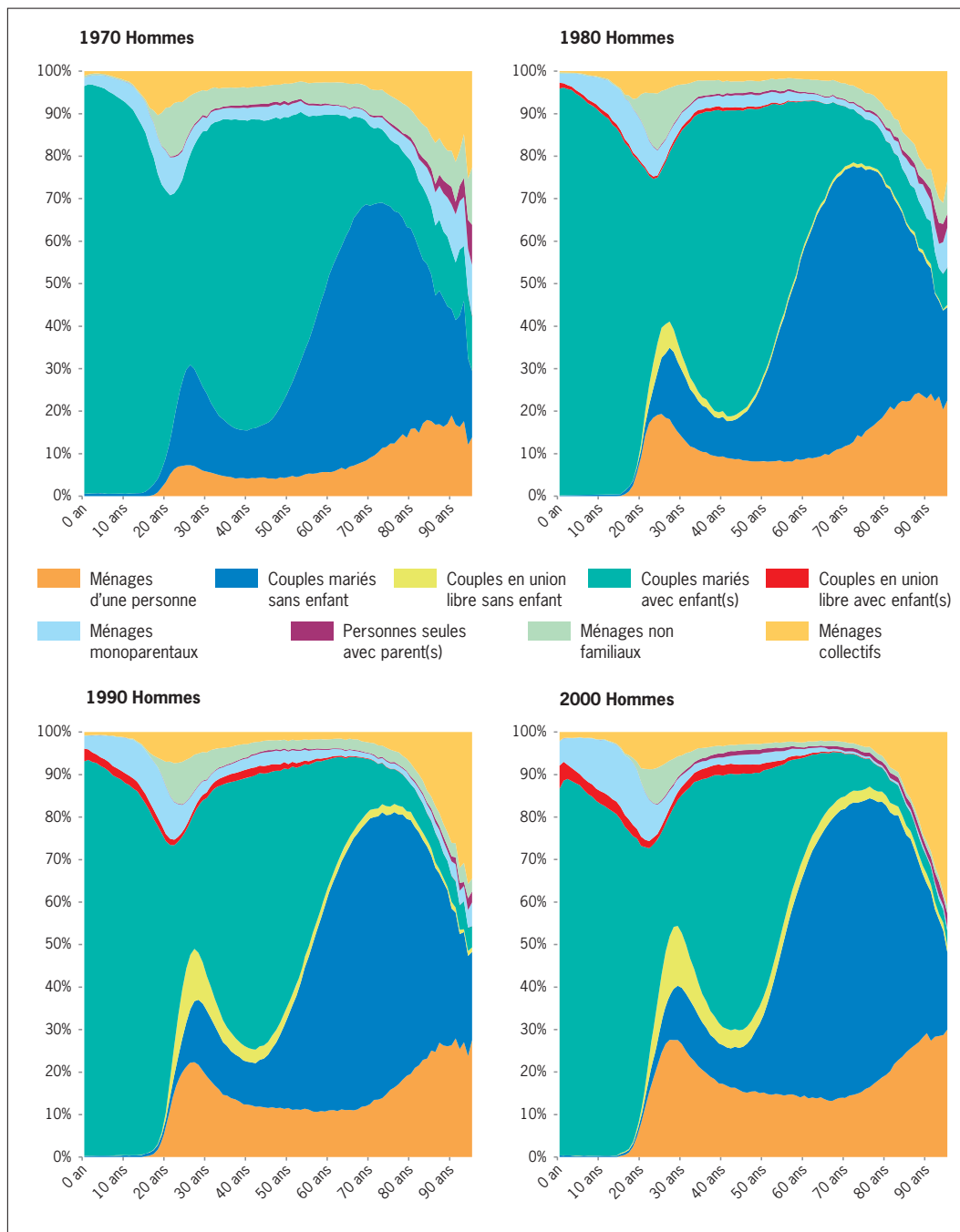
La théorie de la transition démographique implique que, après une période transitoire de turbulences, ces phénomènes finiront par se stabiliser et que le nouvel «ordre démographique» (Mackenroth, 1953) apparu au début des années 1970 s'imposera alors durablement.

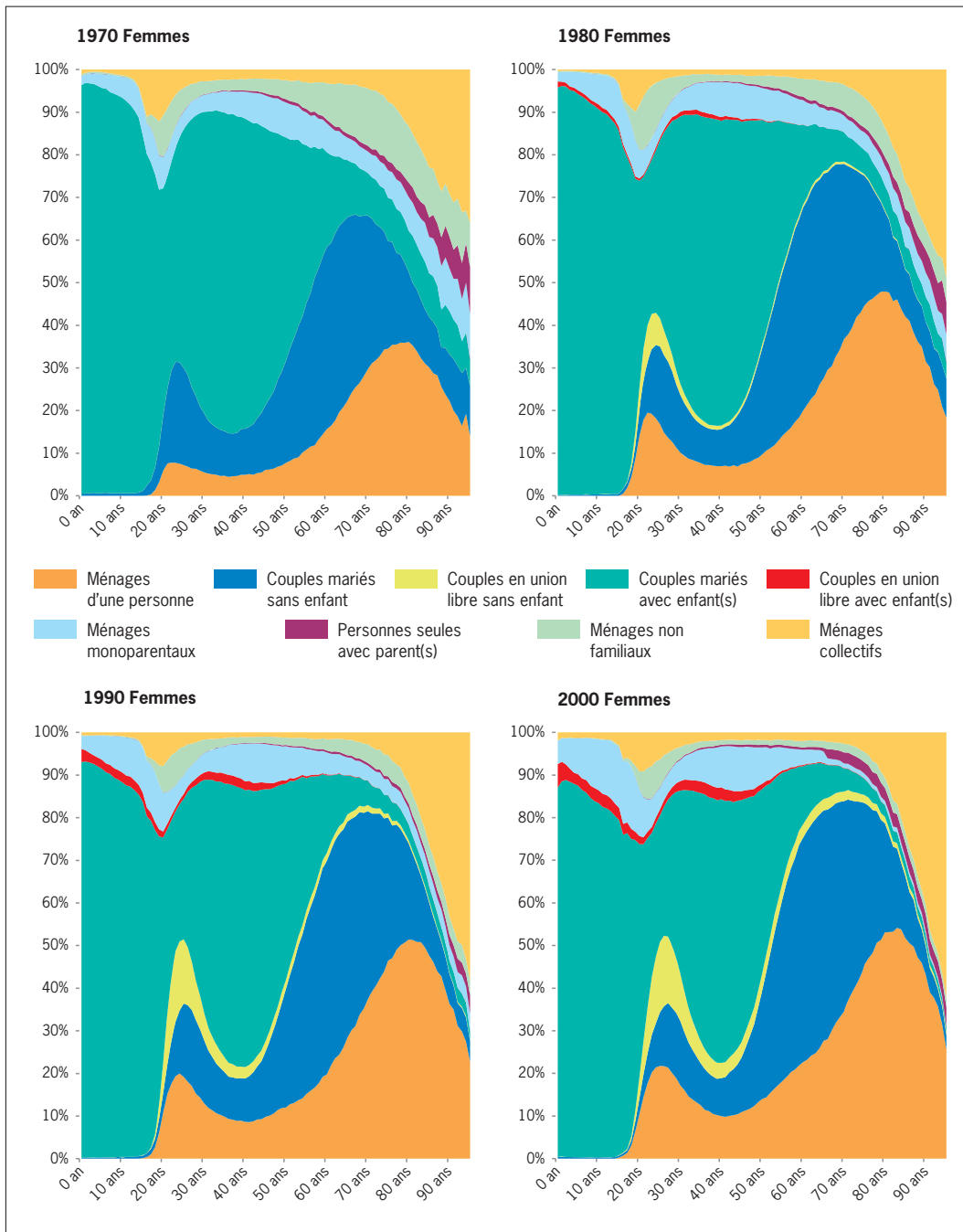
Ces propositions très générales ne suffisent toutefois pas à décrire l'ensemble des évolutions observées. Nous allons, dans les lignes qui suivent, en rappeler l'essentiel en nous appuyant sur les données cumulées du graphique 36 et des tableaux 5 et 6.

La Suisse, depuis quelques dizaines d'années, compte toujours moins d'enfants. Les interprétations dramatiques que ce phénomène a suscitées, et qui vont jusqu'à prédire la mort lente de notre pays, sont injustifiées, comme le sont les appels à la régénération de la famille et de la procréation qui s'élèvent ici et là pour des raisons politiques diverses. La baisse du nombre d'enfants est essentiellement la conséquence de processus sociaux d'apprentissage qui ont abouti à des changements de comportement. De même que la première transition démographique a été une réponse collective à l'évolution des structures de mortalité, de même la contraction de la taille des familles peut s'interpréter comme une réaction de la société à une situation inédite, dans laquelle les individus doivent faire face à des exigences nouvelles, aussi bien dans la sphère privée que sur le marché du travail. Toutes les sociétés modernes placent la famille et le travail au plus haut de leur échelle de valeurs. Face à ces valeurs concurrentes, les individus sont inévitablement soumis à des exigences contradictoires. Bien des phénomènes décrits dans cette étude sont des stratégies par lesquelles les individus et les ménages tentent de résoudre rationnellement ces contradictions.

Le premier phénomène important que nous avons constaté est la bipolarisation croissante de la population en un secteur familial et en un secteur non familial. Les ménages composés de représentants de trois générations ou plus tendent à disparaître. Le développement des villes (urbanisation) et l'émergence d'une économie axée sur les services (tertiarisation) contribuent à faire dépérir les fonctions traditionnelles des relations de parentés.

Graphique 36: Population résidante selon le sexe, l'âge et le type de ménage (en %), de 1970 à 2000





Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

Les ménages d'une personne sont en forte progression aussi bien parmi les adultes jeunes, qui tâchent ainsi d'optimiser leurs chances sur le marché du travail, que parmi les personnes âgées. Cette évolution, toutefois, montre des signes de saturation.

Les ménages non familiaux, qui forment un ensemble très divers, reculent fortement.

Parmi les ménages familiaux, les couples sans enfant sont en progression, principalement par suite de la diminution générale du nombre d'enfants. Leur part dans l'ensemble des ménages égale aujourd'hui celle des couples mariés avec enfants. La raison de cette évolution est à rechercher moins dans les comportements reproducteurs que dans l'évolution des parcours de vie. Avec la réduction de la taille des familles, la période proprement familiale de la vie (c'est-à-dire la période durant laquelle parents et enfants vivent sous le même toit) se raccourcit. En revanche, une période de vie préfamiliale tend à se développer et la période de vie postparentale (période dite du «nid vide») s'allonge.

Depuis le début de la deuxième transition démographique, la vie conjugale est en concurrence croissante avec l'union libre. Des études montrent que la formation des couples commence aujourd'hui normalement par une période d'union non conjugale. Les couples officialisent leur relation par un changement d'état civil au moment où ils décident d'avoir des enfants. Cette pratique n'évoluera probablement pas beaucoup à l'avenir, comme on peut le déduire des analyses comparatives entre les pays.

Enfin, les familles monoparentales, malgré l'attention publique dont elles font l'objet, restent dans notre pays un phénomène marginal.

Tableau 5: Evolution de la part des personnes dans les principaux types de ménage, de 1970 à 2000

	Enfants dans des ménages de couples	Enfants dans les autres ménages	Personnes vivant seules	Personnes dans des couples mariés sans enfant	Personnes dans des couples mariés avec enfant(s)	Personnes dans des couples vivant en union libre sans enfant	Personnes dans des couples vivant en union libre avec enfant(s)	Personnes dans des ménages monoparentaux	Personnes apparentées ou non	Personnes dans des ménages collectifs
1970	30.2	2.7	6.4	15.8	29.2	-		1.7	10.0	4.1
1980	27.2	3.2	11.2	16.9	28.3	1.5	0.3	2.0	6.2	3.2
1990	23.8	3.6	13.4	18.5	26.0	3.5	0.8	2.1	4.9	3.5
2000	22.2	4.2	15.4	19.3	23.7	4.2	1.0	2.2	3.8	4.1

Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

Tableau 6: Evolution de la part des secteurs familiaux et conjugaux, de 1970 à 2000

	Secteur familial	Secteur non familial	Secteur conjugal	Secteur non conjugal
1970	63.7	36.3	75.2	24.8
1980	61.0	39.0	72.4	27.6
1990	56.2	43.8	68.2	31.8
2000	53.3	46.7	65.2	34.8

Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

Remarque: le secteur familial est calculé ainsi: nombre d'enfants plus nombre de chefs de ménage dans les ménages de couples (mariés et en union libre) et les familles monoparentales, à l'exclusion de tout autre personne apparentée ou non, en % de la population résidente.

Dans toutes les analyses présentées ici, nous nous sommes concentrés sur l'évolution qui s'est produite en Suisse depuis le début de la deuxième transition démographique, ignorant en grande partie les différences entre les régions. Il nous reste, pour conclure, à présenter ces dernières à grands traits.

Nous distinguerons à cet effet quatre axes sociogéographiques: a) l'axe linguistique (région alémanique/région latine), b) l'axe confessionnel (régions majoritairement catholiques¹⁷/autres régions), c) le degré d'urbanisation (communes rurales, petites villes, grandes villes), d) le tissu économique (districts à prédominance primaire, secondaire ou tertiaire et districts mixtes).

L'analyse de l'évolution structurelle des ménages selon ces quatre axes montre qu'il n'y a pratiquement pas de différences entre les régions linguistiques. Signalons seulement que, dans les régions latines, le recul des ménages conjugaux avec enfants n'est sensible que depuis les années 1980, alors qu'en Suisse alémanique il a commencé dès les années 1970. Les couples vivant en union libre sans enfant ont également commencé à se diffuser un peu plus tôt dans les régions alémaniques, où cette tendance s'est poursuivie jusqu'en 2000, alors qu'elle s'est quelque peu ralenti dans les régions latines. Les familles monoparentales sont légèrement surreprésentées dans les régions latines.

Sur le plan confessionnel, on observe que les ménages d'une personne sont sous-représentés dans les régions de tradition catholique. En revanche, les couples mariés avec enfants et les familles monoparentales y sont surreprésentés. On n'observe aucune différence en ce qui concerne la diffusion des couples vivant en union libre, des couples sans enfant et des ménages non familiaux (notons que ces observations ne concernent pas les comportements individuels).

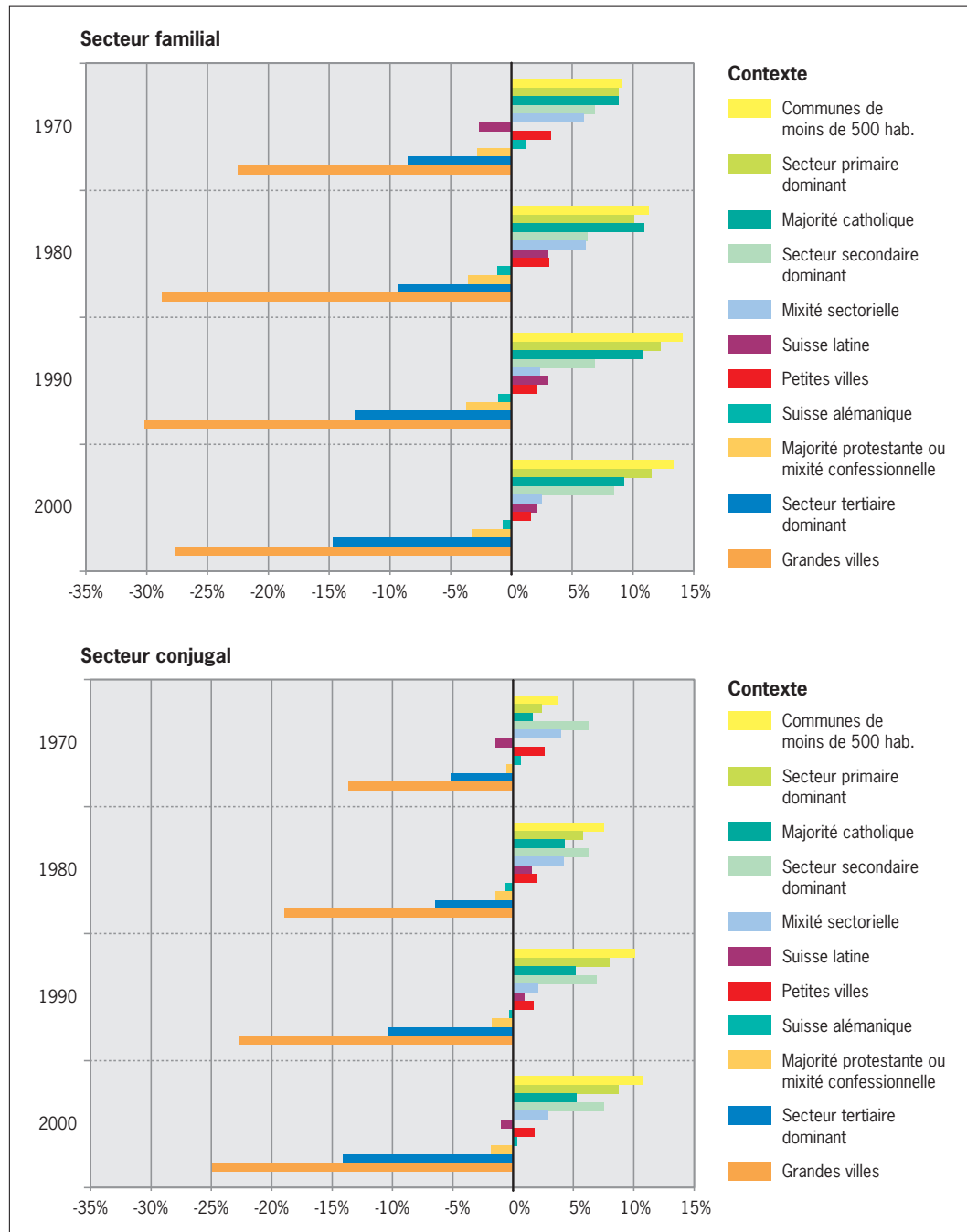
Des différences plus marquées, et corrélées entre elles, s'observent sur les deux autres axes d'analyse¹⁸. Les ménages d'une personne, les couples mariés sans enfant et les familles monoparentales sont nettement surreprésentés dans les zones urbaines, vouées aux activités de services. Le recul des couples mariés avec enfants, en revanche, est plus modéré dans les villages et dans les régions rurales que dans les villes.

17) Districts catholiques à 75% ou plus.

18) Une corrélation existe d'une part entre les villes et le secteur des services, d'autre part entre les contextes villageois et ruraux. Mais chaque axe peut aussi comporter des aspects spécifiques.

Considérons enfin, pour synthétiser ces différences liées au contexte sociogéographique, la double opposition secteur familial/non familial et secteur conjugal/non conjugal (voir Dorbritz et Fux, 1997). Sur ces deux plans, on observe de fortes différences entre les villes et les campagnes et, dans une mesure un peu moins marquée, entre les secteurs économiques (Graphique 37). L'écart entre le contexte urbain, dominé par les services, et tous les autres contextes est plus fort pour l'opposition secteur familial/non familial que pour l'opposition secteur conjugal/non conjugal. Pour l'opposition secteurs familial/non familial (c'est-à-dire la fréquence respective des ménages avec enfants et des ménages sans enfant), des différences entre les villes et les campagnes s'observent surtout dans les années 1970. Depuis 1980, elles restent stables ou ont même diminué légèrement. Pour la fréquence respective des ménages conjugaux et des ménages non conjugaux, l'écart entre les villes et les campagnes et entre les secteurs économiques est resté constant depuis 1970.

Graphique 37: Secteurs familiaux et conjugaux selon divers contextes sociaux et spatiaux (écart en % par rapport à la moyenne suisse), de 1970 à 2000



Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

GLOSSAIRE

AUTRES MÉNAGES COLLECTIFS

Subdivision des ► ménages collectifs (opposés aux ménages privés). En font partie:

- a) les **établissements touristiques**: hôtels, établissements thermaux, appart'hôtels, auberges, pensions et autres établissements d'hébergement (les ménages privés formés par les membres du personnel (le directeur par exemple) ne sont pas considérés comme des ménages collectifs), places de camping ou de caravaning, hébergements collectifs
- b) les **autres ménages collectifs**: baraquements pour ouvriers de chantier, foyers de travailleurs, foyers pour requérants d'asile, etc.

Avant le recensement de l'an 2000, les ► ménages collectifs étaient subdivisés en sept types principaux (cinq types d'«établissements» et deux types d'«autres ménages collectifs»). Une catégorisation plus fine a été utilisée pour le recensement de l'an 2000 (distinction a été faite, par exemple, entre les différents types d'établissements médico-sociaux).

BIPOLARISATION

Bipartition de la population en deux groupes, les uns se conformant au modèle traditionnel de la famille, les autres organisant leur vie en fonction d'impératifs essentiellement professionnels. On constate de plus en plus que cette bipartition ne s'étend pas à toutes les couches de la population. On pense aujourd'hui que les couples sans enfant, par exemple, auront tendance à augmenter à l'avenir surtout dans les milieux sociaux jouissant d'une formation de niveau élevé.

COHORTE

Ensemble de personnes ayant vécu un même événement démographique au cours d'une période donnée, généralement une année civile (p. ex. l'ensemble des personnes nées la même année ou l'ensemble des personnes qui se sont mariées la même année). On admet que les personnes qui appartiennent à une même cohorte subissent au cours de leur vie les mêmes influences culturelles et socioéconomiques, lesquelles déterminent plus ou moins fortement leur parcours biographique. L'ensemble de ces influences est appelé «effet de cohorte». La notion de cohorte est fondamentale pour l'étude de l'évolution des structures sociales. Les analyses longitudinales consistent à suivre l'évolution d'une cohorte d'individus au cours du temps.

COUPLE

Les couples se subdivisent en ► couples mariés et en ► couples vivant en union libre. Un couple vivant en union libre est un couple vivant en communauté comme mari et femme, sans être marié.

COUPLE MARIÉ

Les couples mariés se subdivisent en couples mariés avec enfants et couples mariés sans enfant. Ces derniers comprennent les couples qui n'ont pas encore fondé de famille (► fondation d'une famille) et ceux dont les enfants ont quitté le foyer parental («nid vide»).

COUPLE VIVANT EN UNION LIBRE (OU COUPLE NON MARIÉ)

Personnes de sexe opposé, non apparentées et non mariées, avec ou sans enfants, faisant ménage commun, éventuellement avec des tiers. Les couples vivant en union libre sont recensés depuis 1980. En raison de problèmes de délimitation (couples de même sexe, communautés d'habitation, etc.), le nombre de couples vivant en union libre pourrait être tendanciellement sous-estimé.

CULTURE

Le mot latin cultura signifie agriculture, travail des champs, terre cultivée – par opposition à la nature. C'est dans ce sens que le mot culture a été employé jusqu'au 19^e siècle. En sciences sociales, il désigne le développement de règles explicites de la vie en commun (religion, éthique, jurisprudence). Au sens étroit, il désigne l'ensemble des usages, des coutumes, des manifestations artistiques, religieuses, intellectuelles, qui définissent et distinguent une société. Dans un sens plus restreint, ensemble des normes et des valeurs qui orientent plus ou moins consciemment le comportement d'un individu ou d'un groupe.

DOMICILE

Commune où une personne est enregistrée et où elle réside. On distingue entre le domicile civil et le domicile économique.

Le **domicile civil** est, pour une personne de nationalité suisse, la commune où elle a déposé ses papiers et, pour une personne de nationalité étrangère, la commune pour laquelle une autorisation de résidence lui a été délivrée.

Le **domicile économique** est la commune où une personne réside la plupart du temps, dont elle utilise l'infrastructure et d'où elle part pour se rendre à son lieu de travail ou de formation.

ETABLISSEMENTS

Subdivision des ► ménages collectifs (opposés aux ménages privés). En font partie:

- les **institutions d'exécution de peines et de mesures** (pénitenciers, prisons, etc.);

- les **internats et foyers d'habitation d'institutions d'éducatons** (internats, foyers d'habitation pour étudiants ou apprentis, maisons d'éducation, etc.);
- les **hôpitaux et établissements de santé** (hôpitaux de soins généraux, cliniques spécialisées, cliniques psychiatriques ou gériatriques);
- les **établissements médico-sociaux** (homes pour personnes âgées, institutions pour handicapés ou pour personnes toxicodépendantes, homes psychosociaux, établissements de cure ou de convalescence, homes d'enfants ou d'adolescents, orphelinats, autres foyers et communautés à but thérapeutique);
- les **couvents et maisons de communautés religieuses** (communautés catholiques ou protestantes, autres communautés religieuses ou idéologiques).

Un établissement de grande taille peut se composer de plusieurs ménages collectifs s'il occupe plusieurs bâtiments.

FAMILLE

Groupe de deux personnes au moins, appartenant à deux générations différentes, habitant normalement sous le même toit et unis par des liens de filiation, par le mariage ou par l'adoption.

FAMILLE NORMALE

Le développement des villes (urbanisation) et la formation de la **classe bourgeoise** en Europe depuis le milieu du 19^e siècle, puis l'embourgeoisement du prolétariat industriel, ont donné naissance à la notion de **famille normale**, qui à évolué au fil du temps et qui, dans les années 1950, présentait les caractéristiques suivantes: couple **marié (monogame et hétérosexuel)**, **uni pour la vie**, vivant sous le même toit avec ses **enfants**, l'homme assurant l'entretien de la famille, la femmes s'occupant des travaux domestiques.

La famille est aujourd'hui encore très valorisée et fait partie du projet de vie de beaucoup d'individus, mais elle coïncide toujours plus rarement avec l'idéal de la famille bourgeoise. On observe en effet que la taille des familles diminue, que le mariage régresse (mais pas nécessairement la vie de couple), que le **divorce** progresse, que le nombre moyen de naissances par femme diminue et que la participation des femmes à la vie active augmente.

FONDATION/AGRANDISSEMENT D'UNE FAMILLE

La **fondation d'une famille** coïncide avec la première naissance vivante d'un couple marié ou d'une femme non mariée.

Par **agrandissement d'une famille**, on entend la deuxième naissance vivante et les naissances vivantes suivantes d'un couple marié ou d'un couple vivant en union libre.

GÉNÉRATION

Pendant longtemps cette notion a servi à distinguer entre eux les individus selon le sexe et la notion de temps. Le sens social de ce concept a pris de l'importance avec la Révolution française et les progrès industriels qui ont éveillé l'attention pour les évolutions historiques. Depuis ce moment-là, ce terme désigne un ensemble d'individus ayant à peu près le même âge et ayant vécu les mêmes événements historiques. On considère que les membres d'une même génération, ayant en commun un même vécu, ont une mentalité commune, voire des comportements communs.

L'appartenance à une génération donnée, comme l'appartenance à une classe sociale, détermine les chances d'un individu dans la vie. La notion de génération a donc sa place aussi bien dans la théorie sociologique que dans le discours politique.

GRANDE FAMILLE/FAMILLE NUCLÉAIRE

La notion de **grande famille** (famille étendue) varie sensiblement selon le nombre de personnes, de générations et de lignes collatérales que l'on considère, et aussi selon que l'on tient compte ou non des individus non apparentés par le sang au reste de la famille (personnes sous tutelle, employés de maison, etc.).

La notion de grande famille s'oppose à celle de **famille nucléaire**. Cette dernière correspond à ce qu'on entend par famille dans la langue courante, à savoir le père, la mère et les enfants. La famille nucléaire est le modèle familial le plus fréquent dans les sociétés modernes.

INDIVIDUALISATION

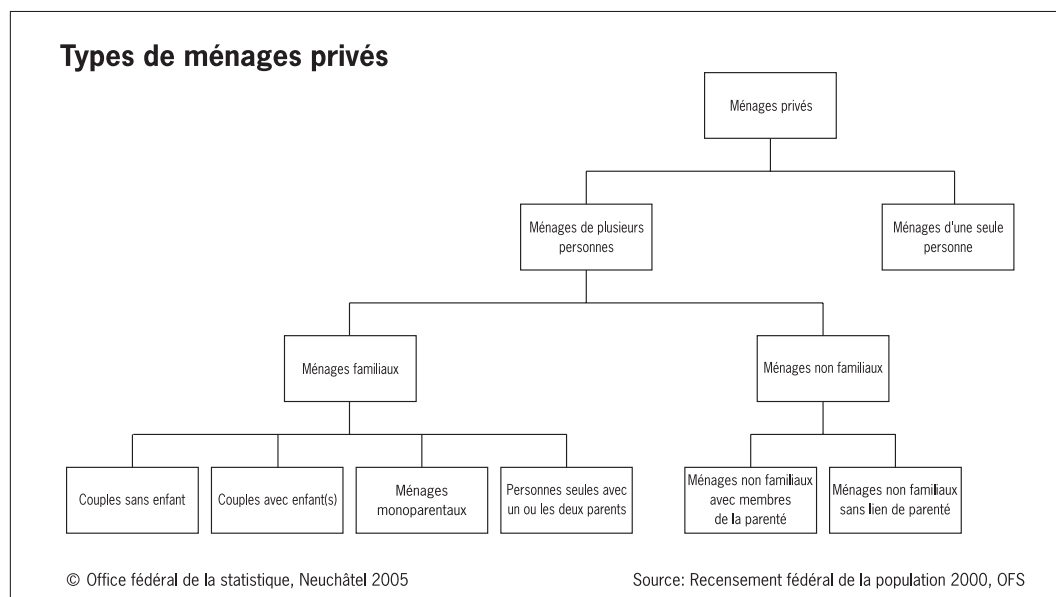
Affaiblissement des valeurs et des normes traditionnelles et, partant, des formes de vie traditionnelles. Individualisation ne signifie pas disparition de la famille, mais avènement de familles nouvelles ou d'une plus grande diversité de familles. L'avenir de la famille peut être envisagé de différentes manières: il est possible que le critère de la parenté finisse par disparaître et qu'il soit remplacé à l'avenir par un système plus souple de «parenté choisie».

MÉNAGE

Les ménages se subdivisent en ► ménages privés et en ► ménages collectifs (homes, hôpitaux, prisons, internats, etc.). Les ménages privés se subdivisent en ► ménages d'une personne et en ► ménages de plusieurs personnes. Ces derniers se subdivisent en ► ménages familiaux et en ► ménages non familiaux. Les ménages familiaux sont des ménages privés comportant au moins un noyau familial (couple marié ou non, avec ou sans enfants, père ou mère avec ses enfants, adulte vivant avec ses parents ou avec l'un de ses parents). Les ► couples se subdivisent en ► couples mariés et en ► couples vivant en union libre (personnes non mariées vivant comme des personnes mariées).

La statistique des ménages et des familles est établie dans le cadre du recensement depuis 1920 (à l'exception des années 1941 et 1950). Tous les chiffres publiés se rapportent au domicile économique des personnes recensées. Des analyses standard sont réalisées selon le type et la taille des ménages.

Le diagramme suivant présente les différents types de ménages considérés dans la statistique publique.



MÉNAGE ADMINISTRATIF

On distingue, dans le cadre du recensement, plusieurs formes de ménages administratifs: un **ménage administratif** a été défini dans chaque commune pour les personnes qui n'ont que leur domicile civil dans la commune (cas le plus fréquent: ressortissants communaux ayant leurs papiers et leur droit de cité dans la commune mais vivant dans un établissement médico-social situé dans une autre commune).

Les trois autres types de ménages administratifs concernent des personnes présentes physiquement dans la commune, à savoir:

- un type s'applique aux **sans-abri et aux gens du voyage** (habitations mobiles),
- les deux autres types comprennent les personnes dont on n'a pas pu déterminer le type de ménages, respectivement les personnes dont le bâtiment ou **l'adresse est inconnue**.

En 2000, les personnes attribuées à un ménage administratif étaient très nombreuses. Comme le nombre et la taille de ces ménages n'a aucune signification, l'on parle aussi de **ménages collectifs proprement dits**, terme qui regroupe tous les ménages collectifs autres que les ménages administratifs.

MÉNAGES COLLECTIFS

Personnes et groupes de personnes ne vivant pas dans un ménage privé. Les personnes qui vivent dans un ménage collectif font partie soit du «personnel», soit des «pensionnaires», soit des «autres personnes» (p. ex. enfant d'une étudiante vivant dans un foyer d'étudiants).

La subdivision des ménages collectifs en sept types principaux (dont cinq ➡ établissements et deux autres catégories ➡ autres ménages collectifs) correspond à celle des recensements précédents. En 2000, les ménages collectifs ont été recensés de manière plus fine (par exemple divers types de homes). Par ailleurs, différents ➡ ménages administratifs ont été distingués.

MÉNAGE D'UNE PERSONNE/DE PLUSIEURS PERSONNES

Les ➡ **ménages privés** se subdivisent en **ménages d'une personne** (personnes vivant seules) et en **ménages de plusieurs personnes**. Depuis le recensement de 1990, les ménages d'une personne ne font plus partie des ménages non familiaux. Ils forment une catégorie à part. Les ménages de plusieurs personnes comprennent les ➡ **ménages familiaux** et les ➡ **ménages non familiaux**.

MÉNAGE FAMILIAL

Ménage comportant au moins un **noyau familial**, celui-ci pouvant se composer d'un couple (marié ou non) avec ou sans enfants, d'un père ou d'une mère avec ses enfants, ou encore d'un adulte vivant avec ses parents ou avec l'un de ses parents. Les ménages familiaux font partie des ➡ ménages de plusieurs personnes. Ils se subdivisent en

- **couples sans enfant**
- **couples avec enfants**
- **ménages monoparentaux**
- **personnes seules avec ses parents ou avec l'un de ses parents**

Les ménages familiaux ont été en principe recensés depuis 1920. Les catégories de cette année-là furent cependant groupées de manière différente.

Les ménages familiaux peuvent être différenciés selon qu'ils comprennent des **personnes ne faisant pas partie de la famille** ou non.

MÉNAGE NON FAMILIAL

On distingue, parmi les ménages non familiaux, entre ceux formés de **personnes apparentées** et ceux formés de **personnes sans lien de parenté**.

Des frères et sœurs faisant ménage commun forment, au sens du recensement, un ménage non familial. Les **couples de même sexe** faisant ménage commun (éventuellement avec d'autres personnes) sont aussi des ménages non familiaux. Vu l'évolution de la société, il serait plus logique de faire entrer ces derniers dans la catégorie des ménages familiaux. Lors du recensement de l'an 2000, on les a toutefois maintenus dans la catégorie des ménages non familiaux afin d'assurer la comparabilité des résultats avec les recensements précédents.

Pour les ménages non familiaux formés de personnes apparentées, on distingue, comme pour les ménages familiaux, entre ceux qui comprennent des personnes **supplémentaires** et ceux qui n'en comprennent pas.

MÉNAGE PRIVÉ

Ensemble de personnes vivant dans le **même logement**. Un ménage privé peut comprendre, outre les membres de la famille, des personnes supplémentaires (p. ex. employés de maison, collaborateurs de l'entreprise familiale, pensionnaires, hôtes de longue durée, personnel soignant).

Des **personnes non apparentées** vivant dans un même logement constituent également un ménage privé. Une **personne vivant seule** dans un logement forme à elle seule un ménage privé.

Jusqu'au recensement de 1990, les **sous-locataires** étaient considérés comme formant un ménage à part. A partir du recensement de l'an 2000, ils sont considérés comme faisant partie du ménage du locataire. Il n'existe plus, par ailleurs, de ménages répartis entre plusieurs logements.

Cette définition des ménages introduite dans le recensement en l'an 2000 est conforme au «household dwelling concept» qui prévaut au niveau international.

MODÈLE DE RÉPARTITION DES TÂCHES DANS LE COUPLE

Mode de répartition des tâches entre les membres du couple. Le modèle traditionnel est le modèle de la femme au foyer. Deux nouveaux modèles se sont récemment diffusés dans la population: un modèle où l'homme travaille à plein temps et la femme à temps partiel et un modèle où les deux membres du couple travaillent à plein temps.

MULTILOCAL (PATRILOCAL, MATRILOCAL, NÉOLOCAL)

Dans les sciences sociales s'occupant des recherches sur la famille, ces concepts servent à décrire les manières d'après lesquelles les générations postérieures s'établissent. Le terme **patrilocal** désigne en règle générale le cas des couples mariés qui s'installent au domicile du père du conjoint et y fonde leur ménage. Selon le concept de **matrilocalité**, le couple s'installe au domicile de la mère de la conjointe. A la suite du processus de modernisation de la société, un nouveau modèle est apparu, celui de la **néolocalité**. Selon ce dernier, le nouveau couple s'installe dans un nouvel endroit. Aujourd'hui, le modèle néolocal formulé par Parsons est relayé par le modèle **multilocal** spécifique aux familles plurigénérationnelles. Il en découle une pluralisation des domiciles (voir Bertram, 2003).

NIVEAUX DE FORMATION

L'OCDE s'est récemment attachée à harmoniser les niveaux de formation. La classification qui s'est imposée, et qui est utilisée par l'OFS, comporte trois degrés.

Degré secondaire I: le degré secondaire I fait suite au degré primaire. Les degrés primaire et secondaire I forment ensemble la scolarité obligatoire. Dans la plupart des cantons, les enfants entrent au degré secondaire I lorsqu'ils atteignent leur septième année scolaire (vers 13 ans) et en sortent neuf ans après être entrés à l'école primaire. Le degré secondaire I donne une formation générale de base. Il prépare les jeunes à la vie professionnelle ou à l'acquisition d'une formation supérieure. L'enseignement y est généralement donné par des spécialistes des différentes disciplines.

Degré secondaire II: le degré secondaire II fait suite à la scolarité obligatoire. On y entre neuf ans environ après le début de l'école primaire (vers 16 ans). Le degré secondaire II comprend des filières de formation générale et des filières professionnelles. Les formations durent en général de trois à quatre ans et s'achèvent par l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat fédéral de capacité. Ces diplômes et certificats donnent accès au degré tertiaire.

Degré tertiaire: le degré tertiaire comprend les formations des hautes écoles, des universités et des hautes écoles spécialisées.

ORDRE DÉMOGRAPHIQUE

Des économistes et des sociologues, considérant que les théories strictement démographiques sont par trop réductrices, plaident pour une approche historicisante des phénomènes démographiques. Selon ces théoriciens, toute société produit un «ordre démographique» (Mackenroth) qui lui est propre. Par ordre démographique, il faut entendre l'ensemble des caractéristiques démographiques d'une population, caractéristiques qui ne s'expliquent que par rapport aux structures sociales et aux systèmes de valeurs de cette population. Cette approche théorique, qui dépasse la démographie proprement dite, permet de mettre les phénomènes démographiques en relation, par exemple, avec l'idée de modernisation des sociétés.

PERSONNE DE RÉFÉRENCE

Chaque ménage comprend **au moins une personne de référence**. Cette personne sert de base à la détermination de la catégorie socio-économique du ménage. Pour les ménages formés d'un couple (marié ou non), les résultats du recensement permettent de comparer la catégorie socio-professionnelle de l'homme et de la femme.

Lorsqu'il y a plusieurs chefs de ménage, la personne de référence a été désignée, lors du recensement de l'an 2000, selon les **critères** suivants (et dans l'ordre de priorité indiqué):

- situation dans le ménage: les personnes mariées avant les personnes vivant en union libre avant les personnes élevant seules des enfants avant tout autre chef du ménage;

- âge: les personnes de 20 ans ou plus avant les personnes de moins de 20 ans (la personne de référence n'a jamais moins de 15 ans);
- situation sur le marché du travail: les personnes travaillant à plein temps (à l'exclusion des apprentis) avant les personnes travaillant à temps partiel avant les personnes dont le taux d'occupation est inconnu avant les personnes sans emploi avant les personnes non actives avant les apprentis;
- parmi les personnes non actives: les personnes en formation avant celles exerçant une activité bénévole avant celles travaillant exclusivement dans le ménage avant les «autres» personnes non actives avant les rentiers et les retraités;
- situation professionnelle: les salariés exerçant des fonctions dirigeantes avant les salariés travaillant dans leur propre entreprise avant les indépendants avant les cadres moyens ou inférieurs avant les salariés sans fonction de cadre avant les collaborateurs familiaux;
- âge: un âge plus élevé prime sur un âge plus bas.

En 1990, les personnes de référence ont été désignées selon une démarche analogue, mais sur la base d'un questionnaire de recensement un peu moins détaillé qu'en l'an 2000.

PLURALISATION DES FORMES DE VIE

Les sociologues allemands de la famille ont cru observer il y a une vingtaine d'années un phénomène de **pluralisation des formes de vie**. Le sens de ce terme n'est pas strictement fixé, mais la plupart des auteurs entendent par là que la **famille normale**, telle qu'elle a été décrite par Parsons (un père, une mère et deux enfants), et qui était encore dominante dans les années 1950 et 1960, tend à régresser au profit d'une plus grande multiplicité de formes de vie. Cette thèse s'est vite imposée dans le discours scientifique et dans le débat public, au point que l'idée d'une pluralisation des formes de vie figure aujourd'hui dans le programme de la plupart des partis politiques.

Par pluralisation, il faut donc entendre la progression de nouvelles formes de vie, distinctes de la famille nucléaire traditionnelle. Aujourd'hui, on ne croit plus à un déclin généralisé de la famille traditionnelle. On observe plutôt l'apparition de formes de vie «alternatives» dans certains groupes de population, notamment chez les jeunes adultes et dans les régions urbaines.

SITUATION DANS LE MÉNAGE

Les membres d'un ménage sont classés selon la place qu'ils y occupent. On distingue entre les chefs de ménage, leurs enfants, leurs parents, leurs frères et sœurs, les autres membres de la parenté et les personnes étrangères à la famille. La notion traditionnelle de chef de ménage unique, généralement de sexe masculin, n'a plus cours depuis le recensement de 1990. Les deux membres du couple sont considérés comme chefs de ménage. Après le recensement de 1980, le questionnaire a été modifié et certaines catégories de personnes ont été redéfinies.

Par exemple, le beau-père et la belle-mère entrent aujourd'hui dans la même catégorie que le père et la mère, et non plus dans la catégorie «autre situation». Il en est de même pour les beaux-fils et belles-filles, qui sont groupés avec les fils et les filles.

Dans les ménages privés, on distingue en règle générale entre les situations suivantes:

- a) époux/épouse,
- b) personne vivant en union libre,
- c) autre chef(fe) de ménage (p. ex. personne vivant seule),
- d) personne apparentée au chef de ménage,
- e) (beau-)fils, (belle-)fille,
- f) (beau-)père, (belle-)mère,
- g) (beau-)frère, (belle-)sœur,
- h) autre parent,
- i) autre situation dans le ménage (p. ex. employé, sous-locataire).

Des données plus détaillées sont également disponibles, notamment la catégorie de chef de ménage «personne élevant seul des enfants».

En règle générale, les «enfants» sont considérés comme «fils/fille», quel que soit leur âge et leur état civil.

SOPHISME ÉCOLOGIQUE

En sociologie empirique, on appelle **sophisme écologique** un raisonnement illicite consistant à tirer, à partir de caractéristiques et de corrélations observées pour un groupe d'individus, des conclusions sur le comportement des individus qui font partie de ce groupe, ou, plus généralement, l'erreur consistant à décrire des phénomènes individuels en se fondant sur des données agrégées.

La nature de cette erreur repose sur le lien non justifié entre des caractéristiques au niveau collectif (caractéristiques d'agrégat ou globales) et des caractéristiques au niveau individuel (caractéristiques individuelles au sens étroit ou caractéristiques de relation). L'analyse multiniveau s'impose pour éviter le sophisme écologique.

STRUCTURE

On appelle structure (du lat. *structura*, «construction») l'organisation (interne) d'une ensemble de phénomènes envisagés comme un **système**.

En sociologie, on appelle **structure sociale** la structure d'une société (ou plus généralement d'un **système social**). D'une manière générale, on entend par structure sociale un «ensemble d'interdépendances dans un système pluridimensionnel de groupes sociaux définis selon des critères importants et socialement relativement pertinents et dans les relations relativement durables de ces groupes entre eux» (voir Geissler, 2002).

TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

Il faut distinguer entre la première et la deuxième transition démographique. La théorie de la **première transition démographique**, élaborée dans les années 1920 par Pearl et Reed, puis développée par Thompson (1929), Landry (1934) et Notestein (1945), postule que, à un moment donné de leur histoire, nos sociétés sont passées d'un régime démographique à un autre. L'ancien régime démographique se caractérisait par un état d'équilibre entre des taux de fécondité et des taux de mortalité élevés. Le recul de la mortalité (dû aux progrès de l'hygiène) a abouti, après une période provisoire de déséquilibre, à l'émergence d'un nouveau régime démographique, où la fécondité et la mortalité sont de nouveau en équilibre, mais à un niveau plus bas.

La théorie de la **deuxième transition démographique** a été développée par Lesthaeghe et van de Kaa (1986) par analogie avec la première transition démographique. Ces auteurs considèrent que le modèle de la **famille bourgeoise** (**famille normale**; «bourgeois family model»), caractérisée par l'universalité du mariage et de la procréation, et par une stricte division des tâches entre l'homme et la femme, est, depuis les années 1970, en passe d'être remplacée par un modèle individualiste de la famille («individualistic family model») **individualisation**.

La famille individualiste se caractérise par l'égalité des droits entre l'homme et la femme. La vie émotionnelle y est valorisée, la procréation n'en est pas une composante nécessaire, les enfants y sont considérés comme une richesse mais aussi comme une charge (**bipolarisation**). Les comportements reproductifs y sont déterminés par des valeurs telles que la dignité personnelle, l'autonomie individuelle et le droit à la réalisation de soi. Ces transformations sont en corrélation avec l'évolution de la place de la femme dans la société, avec sa participation accrue au système de formation et à la vie active et avec les notions de partenariat et d'égalité des sexes.

RÉFÉRENCES

Ariès P. (1975), *Geschichte der Kindheit*, München

Ariès P. (1980), Two successive motivations for the declining birth rate in the West, in: *Population and Development Review*, 6(4), 645-650

Baumgartner A.D. (2003a), *Erwerbsverläufe von Frauen mit Kindern*, Bern und Aarau: SKBF

Baumgartner A.D. (2003b), *Die Mütter- und Väterbefragung der Stadt Zürich 2003* (Büro für die Gleichstellung von Frau und Mann der Stadt Zürich, BfG, éd.), Zürich: BFG

Baumgartner A.D. (à paraître), *Familienarbeit und Arbeitsmarkt*, in: *Démos*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique

Baumgartner A.D. et Fux B. (2004), Und sie bewegen sich doch nicht: die Männer. Zur Entwicklung geschlechtsspezifischer Rollenmuster in der Schweiz, in: Zimmermann E. et Tillmann R. (éds), *Vivre en Suisse 1999-2000, Leben in der Schweiz 1999-2000. Une année dans la vie des ménages et familles en Suisse. Ein Jahr im Leben der Schweizer Familien und Haushalte*, *Population, Famille et Société*, Vol. 3, Berne: Peter Lang, 109-130

Bertram H. (2003), Die multilokale Mehrgenerationenfamilie – Von der neolokalen Gattenfamilie zur multilokalen Mehrgenerationenfamilie, in: Feldhaus M., Logemann N. et Schlegel M. (éds), *Blickrichtung Familie – Vielfalt eines Forschungsgegenstandes*, Würzburg: Ergon, 15-32

Bickel W. (1947), *Bevölkerungsgeschichte und Bevölkerungspolitik der Schweiz seit dem Ausgang des Mittelalters*, Zürich: Büchergilde Gutenberg

Bien W. (éd.) (1994), *Eigeninteresse oder Solidarität. Beziehungen in modernen Mehrgenerationenfamilien*, Opladen: Leske + Budrich

Bongaarts J., Burch, Thomas K. et Wachter K.W. (éds) (1987), *Family demography: Methods and their application*, Oxford: Clarendon Press

Bradshaw J., Stimson C., Skinner Ch. et Williams J (1999), *Absent fathers?* London: Routledge

Bühler E. (2005), *Avancée et stagnation dans la problématique de l'égalité entre hommes et femmes de 1970 à 2000*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique

Burch T.K. (1995), Theories of household formation: Progress and challenges, in: Imhoff E. van, Kuijsten A., Hooi-meijer P. und Wissen L. van (éds), *Household Demography and Household Modeling*, New York, 85-108

Burkart G., Fietze B. et Kohli M. (1989), *Liebe, Ehe, Elternschaft. Eine qualitative Untersuchung über den Bedeutungswandel von Paarbeziehungen und seine demographischen Konsequenzen*, Wiesbaden: Bundesinstitut für Bevölkerungswissenschaft. Materialien zur Bevölkerungswissenschaft, Heft 60

Büro für die Gleichstellung von Frau und Mann der Stadt Zürich (éd.) (2003), *Kunststück Familie: Mütter und Väter in Zürich - Fakten, Zahlen, Porträts*, Zürich: Limmat, 2003

Calot G. (1998), *Deux siècles d'histoire démographique suisse. Album graphique de la période 1860-2050*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique

De Vos S. et Palloni A. (1989), *Formal models and methods for the analysis of kinships and household organization*, in: *Population Index*, Vol 55, N° 2, 174-198

Dorbritz J. et Fux B. (éds) (1997), *Einstellungen zur Familienpolitik in Europa. Ergebnisse eines vergleichenden Surveys in den Ländern des „European Comparative Survey on Population Policy Acceptance (PPA)“*. Schriftenreihe des Bundesinstituts für Bevölkerungsforschung, Bd. 24, München: Harald Boldt Verlag im R. Oldenbourg Verlag

Falter J.-M., Ferro-Luzzi G. et Flückiger Y. (2001), *Travail à temps partiel: Caractéristiques et développement prévisible*, Rapport final, PP «Demain la Suisse», Berne: Fonds national suisse de la recherche scientifique

Feldhaus M., Logemann N. et Schlegel M. (éds) (2003), *Blickrichtung Familie – Vielfalt eines Forschungsgegenstandes*, Würzburg: Ergon

Flückiger Y. et Falter J.-M. (2004), *Formation et travail: le marché suisse du travail et son évolution*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique

Fux B. et Baumgartner A.D. (1998), *Wandel von familialen Lebensformen: Lebensverläufe – Lebensentwürfe (Schlussbericht)*, Materialienband 3, Zürich

Fux B. et Baumgartner A.D. (2000), *Ein Baby? Eher nicht. Die neue Kinderlosigkeit - ein gesellschaftlicher Trend und dessen Hintergründe*, in: *NZZ* N° 123 (27/28 mai), 101f

Fux B. et Baumgartner A.D. (2002), *Impact of population related policies on selected living arrangement Comparative analyses on regional level in Belgium, the Netherlands, and Switzerland*, in: Klijzing E. et Corijn M. (éds), *Dynamics of Fertility and partnership in Europe. Insights and lessons from comparative research*, Vol. II, United Nations, New York and Geneva 2002, 193-211

Fux B. (2002), *Which models of the family are en- or discouraged by different family policies?* in: Kaufmann F.-X. et al. (éds), *Family Life and Family Policies in Europe*, Vol. II: *Problems and Issues in Comparative Perspective*, Clarendon Press, Oxford, 363-418

Geissler H. (2002), *Die Sozialstruktur Deutschlands. Ein Studienbuch zur Entwicklung im geteilten und vereinten Deutschland*, Opladen

- Hagestad Gunhild O. (1999), Family and life course patterns in ageing societies: realities, myths and open questions, European Population Conference, Den Haag
- Hajnal J. (1983), Two kinds of pre-industrial household formation system, in: Wall R., Robin J. et Laslett P. (éds), Family forms in historic Europe, Cambridge u.a: Cambridge Univ. Press, 65-104
- Hartmann P. H. (1989), Warum dauern Ehen nicht ewig? Eine Untersuchung zum Scheidungsrisiko und seinen Ursachen, Opladen: Westdeutscher Verlag
- Haug W. (1994), Familles d'aujourd'hui: l'image de la famille dans le recensement fédéral de la population de 1990, Berne: Office fédéral de la statistique
- Haug W., Schuler M. et Wanner P. (2002), La dynamique spatiale et structurelle de la population de la Suisse de 1990 à 2000, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique
- Herlth A., Brunner E.-J., Tyrell H. et Kriz J. (éds) (1994), Abschied von der Normalfamilie? Partnerschaft kontra Elternschaft, Heidelberg: Springer, 1994, 42-63
- Höpflinger F. et Fux B. (2004), Familien - intereuropäische Perspektive, in: Jutta Ecarius et Merten R. (éds), Familie: Ein erziehungswissenschaftliches Handbuch
- Kaufmann F.-X. (1994), Lässt sich Familie als gesellschaftliches Teilsystem begreifen? in: Herlth A. et al. (éds), Abschied von der Normalfamilie? Partnerschaft kontra Elternschaft, Heidelberg: Springer, 42-63
- Kaufmann F.-X., Kuijsten A., Schulze H.-J. et Strohmeier K. P. (éds) (1997), Family Life and Family Policies in Europe, Vol. I. Structures and Trends in the 1980s, Oxford: Clarendon
- Kaufmann F.-X., Kuijsten A., Schulze H.-J. et Strohmeier K. P. (éds) (2002), Family Life and Family Policies in Europe. Vol. II: Problems and Issues in Comparative Perspective, Oxford: Clarendon
- Kemper F.-J. (1997), Wandel und Beharrung von regionalen Haushalts- und Familienstrukturen. Entwicklungsmuster in Deutschland im Zeitraum 1871-1978, Bonn: Ferd. Dummlers Verlag
- König R. (1974), Desintegration und Desorganisation der Familie, in: ders.: Materialien zur Soziologie der Familie. 2. Aufl. Köln: Kiepenheuer und Witsch, 68-71, 73-80, 86-87
- Kohli M. (1991), Lebenslauftheoretische Ansätze in der Sozialisationsforschung, in: Hurrellmann K. et Ulich D. (éds): Neues Handbuch der Sozialisationsforschung. Weinheim/Basel, 303-317 (4e édition).
- Landry A. (1934), La révolution démographique. Etudes et essais sur les problèmes de la population, Paris: Sirey
- Laslett P. (1983), Family and household as work group and kin group: areas of traditional Europe compared, in: Wall R., Robin J. et Laslett P. (éds), Family forms in historic Europe, Cambridge u.a: Cambridge University Press, 513-563

- Lesthaeghe R. et Surkyn J. (1988), Cultural dynamics and economic theories of fertility change. *Population and Development Review* 14 (1), 1-45
- Lesthaeghe R. et Surkyn J. (2002), Value Orientations and the Second Demographic Transition (SDT) in northern, western, and southern Europe: An update, Bruxelles: Vrije Universiteit Brussel, Interuniversity Papers in Demography
- Lesthaeghe R. et van de Kaa D.J. (1986), Twee Demografische Transitie's? (Two Demographic transitions?), in: van de Kaa D. et Lesthaeghe R. (éds), *Bevolking: Groei en Krimp (Population: Growth and Decline)*, Deventer, Van Loghum Slaterus, 9-24
- Lesthaeghe R. et Vanderhoeft C. (1997), Ready, willing and able. A conceptualisation of transition to new behavioural forms, IPD Working Paper 1997-8
- Lüscher K., Thierbach R., Coenen-Huther J. et Goy M.-F. (1996), Ménages et familles: pluralité des formes de vie, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique
- Mackenroth G. (1953), *Bevölkerungslehre. Theorie, Soziologie und Statistik der Bevölkerung*, Berlin, Göttingen und Heidelberg
- Manting D. (1994), Dynamics in Marriage and Cohabitation. An inter-temporal, life course analysis of first union formation and dissolution, PDOD Publications. Amsterdam: Thesis Publishers
- Mayer K.U. (Hg.) (1990), *Lebensverläufe und sozialer Wandel*, Opladen: Westdeutscher Verlag
- Nauck B. (2001), Der Wert von Kindern für ihre Eltern. „Value of Children“ als spezielle Handlungstheorie des generativen Verhaltens und von Generationenbeziehungen im interkulturellen Vergleich, in: *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, Jg. 53, 3, 407-435
- Notestein F.W. (1945), The Long View, in: Schultz T.W. (éd.), *Food for the World*, Chicago
- Office fédéral des assurances sociales (éd.) (2004), *Rapport sur les familles*, Berne: Office des assurances sociales
- Parsons T. (1973), Beiträge zur soziologischen Theorie (herausgegeben von Dietrich Rüschemeyer), Neuwied, 52-64; 84-108; 109-135
- Pearl R. et Reed L.J. (1920), On the Rate of Growth of the Population of the United States since 1790 and its Mathematical Representation, in: *Proceedings of the National Academy of Sciences*, Bd. 6
- Pinnelli A., Hoffmann-Nowotny H.-J. et Fux B. (éds) (2001), *Fertility and new types of households and family formation in Europe*, Council of Europe Publishing, Strasbourg
- Prioux F. (1993), L'infécondité en Europe, in: Blum A. et Rallu J.-L. (éds), *European population*, Paris: Edition John Libbey, 231-254
- Roussel L. (1989), *La famille incertaine*, Paris: Odile Jacob

Roussel L. et Festy P. (1979), Recent trends in Attitudes and Behavior Affecting the Family, in: Europarat, Population Studies N° 4, Strassburg

Ryder N.B. (1985), Recent developments in the formal demography of the family, in: International Population Conference, Florence 1985, Vol. 3, Liege: IUSSP, 207-220

Ryder N.B. (1987), Reconsideration of a model of family demography, in: Bongaarts J., Burch T.K. et Wachter K.W. (éds), Family demography: Methods and their application, Oxford: Clarendon Press, 102-122

Schulz R. (1995), Soziale Netzwerke von Frauen im mittleren Alter. Eine Untersuchung des Bundesinstituts für Bevölkerungsforschung, in: Zeitschrift für Bevölkerungswissenschaft, 20. Jg., Heft 3, 247-270

Strohmeier K.P. (1993), Pluralisierung und Polarisierung der Lebensformen in Deutschland, in: Aus Politik und Zeitgeschichte. Beilage zu: Das Parlament, B17, 11-22

Thompson W.S. (1929), Population, in: American Journal of Sociology, Vol. 34, 959-975

Van de Kaa D.J. (1987), Europe's second demographic transition, in: Population Bulletin Vol. 42, No.1, March

Van de Kaa D.J. (1988), The second demographic transition revisited, theories and expectations. University of Amsterdam. Paper presented at the Conference on Population and European University Institute, Florence, 7-9 December 1988

Van de Kaa D.J. (1997), Options and sequences Europe's demographic patterns. Nethur-Demography Paper no. 39

Van de Kaa D.J. (1998), Post modern Fertility Preferences: from changing value orientation to new behaviour. Paper prepared for the Conference on the Global Fertility Transition, Bellagio, Italy, 11-22, May 1998

Van de Kaa D.J. (2002), The Idea of a Second Demographic Transition in Industrialized Countries. Paper presented at the Sixth Welfare Policy Seminar of the National Institute of Population and Social Security, Tokyo, Japan, 29 January

Vaskovics Laszlo A. et Lipinski H. (éds) (1996/7), Familiäre Lebenswelten und Bildungsarbeit. Interdisziplinäre Bestandsaufnahme. 2 Bde, Opladen: Leske + Budrich

Wanner P. (2004), Evaluation de la qualité de la question 9 et corrections, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique

Wanner P., Sauvain-Dugerdil C., Guilley E. et Hussy C. (2005), Ages et générations: la vie après 50 ans en Suisse, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique

Widmer E., Kellerhals J. et Levy R. (2004), *Couples contemporains - Cohésion, régulation et conflits. Une enquête sociologique*, Zurich: Seismo

Zapf W., Breuer, S., Hampel J., Krause P., Mohr H.-M. et Wiegand E. (1987), *Individualisierung und Sicherheit. Untersuchungen zur Lebensqualität in der Bundesrepublik Deutschland*, Munich: Beck

INDEX DES FIGURES

Liste des tableaux

1. Evolution des ménages collectifs (en chiffres absolus et en %), de 1970 à 2000	p. 17
2. Personnes vivant dans des ménages familiaux selon leur position dans le ménage, de 1970 à 2000	p. 33
3. Composition des ménages selon le nombre de ...	p. 34
4. Proportion de personnes dans des ménages de couples selon le taux d'occupation, le sexe, le type de ménage et la présence ou non d'enfants, de 1970 à 2000	p. 50
5. Evolution de la part des personnes dans les principaux types de ménage, de 1970 à 2000	p. 90
6. Evolution de la part des secteurs familiaux et conjugaux, de 1970 à 2000	p. 91

Liste des graphiques

1. Population résidante et ménages, de 1850 à 2000	p. 15
2. Population résidante et ménages, de 1970 à 2000	p. 16
3. Nombre de personnes dans des ménages collectifs selon le sexe et l'âge, de 1970 à 2000	p. 18
4. Proportion de personnes dans des ménages collectifs selon le type de ménage, le sexe et l'âge, de 1970 à 2000	p. 19
5. Nombre moyen de personnes par ménage, de 1900 à 2000	p. 20
6. Ménages privés et personnes selon la taille du ménage (en %), de 1970 à 2000	p. 21
7. Proportion de personnes vivant seules selon le sexe et l'âge, de 1970 à 2000	p. 23
8. Personnes vivant seules selon le sexe, l'âge et l'état civil (en %), de 1970 à 2000	p. 25
9. Personnes vivant seules selon le sexe, l'âge et la plus haute formation achevée (en %), de 1970 à 2000	p. 26
10. Personnes vivant seules selon le sexe, l'âge et la catégorie socioprofessionnelle (écart en points de pourcentage par rapport à la valeur moyenne du groupe), en 1980 et en 2000	p. 28
11. Comparaison des secteurs familiaux et non familiaux, de 1970 à 2000	p. 31
12. Proportion de ménages familiaux, de 1970 à 2000	p. 32
13. Ménages familiaux selon le type et la taille du ménage (en %), de 1970 à 2000	p. 35
14. Ménages familiaux selon le type de ménage et le nombre d'enfants (en %), de 1970 à 2000	p. 36
15. Age des femmes à la naissance du premier enfant, par cohorte (pourcentages cumulés)	p. 39
16. Personnes dans les ménages formés d'un couple selon le type de ménage, le sexe et l'âge, de 1970 à 2000	pp. 40-41
17. Personnes dans des ménages formés de couples selon le type de ménage, le sexe et la plus haute formation achevée, de 1970 à 2000	pp. 44-45
18. Homogénéité de formation au sein des couples selon le type de ménage et l'âge (en %), de 1970 à 2000	pp. 48-49
19. Couples mariés et couples vivant en union libre selon l'âge et le mode de répartition des tâches (en %), de 1970 à 2000	pp. 52-53

20. Proportion de quelques modèles de répartition des tâches chez les couples mariés et les couples vivant en union libre selon l'âge, de 1980 à 2000	p. 54
21. Nombre moyen d'enfants dans les ménages familiaux selon le type de ménage et la catégorie socioprofessionnelle, de 1980 à 2000	p. 55
22. Ménages mono et plurigénérationnels selon l'âge de la personne de référence du ménage (en %), de 1970 à 2000	p. 60
23. Proportion d'enfants vivant dans des ménages à trois générations selon le nombre d'enfants, de 1970 à 2000	p. 61
24. Densité de générations (ménages mono et plurigénérationnels) selon différentes caractéristiques sociostructurelles (en %), de 1970 à 2000	p. 63
25. Ménages familiaux avec enfants selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence et le nombre d'enfants (en %), de 1980 à 2000	p. 66
26. Taux d'activité spécifiques à l'âge des femmes et des hommes de nationalité suisse, de 1960 à 2000	p. 67
27. Taux d'activité des femmes sans enfant selon l'âge, de 1970 à 2000	p. 68
28. Taux d'activité des parents d'enfants de moins de 3 ans selon le sexe et l'âge, de 1970 à 2000	pp. 70-71
29. Taux d'activité des parents d'enfants en âge scolaire selon le sexe et l'âge, de 1970 à 2000	pp. 72-73
30. Taux de femmes mariées et actives occupées selon l'âge, de 1970 à 2000	p. 74
31. Taille des ménages (nombre de personnes par ménage) dans quelques pays d'Europe, de 1980 à 2000	p. 79
32. Ménages d'une personne dans quelques pays d'Europe (en %), de 1950 à 2000	p. 80
33. Couples vivant en union libre avec ou sans enfants selon l'âge de la femme et quelques pays d'Europe (en %), vers 1995	pp. 82-83
34. Infécondité des femmes dans quelques pays d'Europe selon les cohortes (en %), de 1930 à 1965	p. 85
35. Evolution des principaux types de ménage dans quelques pays d'Europe (en %), vers 1990 et 2001	p. 86
36. Population résidente selon le sexe, l'âge et le type de ménage (en %), de 1970 à 2000	pp. 88-89
37. Secteurs familiaux et conjugaux selon divers contextes sociaux et spatiaux (écart en % par rapport à la moyenne suisse), de 1970 à 2000	p. 93

ANNEXE

POSSIBILITÉS ET LIMITES D'UNE ANALYSE STRUCTURELLE DES MÉNAGES FONDÉE SUR LES DONNÉES DU RECENSEMENT

L'Office fédéral de la statistique effectue tous les dix ans un recensement de l'ensemble de la population de la Suisse. C'est le seul relevé structurel complet qui permette d'effectuer des analyses fines par régions, par groupes socioprofessionnels et par types de ménage. Etant effectué à intervalles réguliers, il permet d'analyser d'une manière fiable l'évolution des structures sociales de la Suisse.

Mais le recensement a ses limites. En tant que relevé structurel, il porte sur des variables générales telles que la langue, la formation et l'appartenance confessionnelle, et ne fournit que peu d'informations socioculturelles. Le recensement est une enquête purement transversale. Il ne permet pas de procéder à des analyses des parcours de vie spécifiques. Il est impossible de savoir, par exemple, si une personne mariée est mariée pour la première fois ou si elle l'a déjà été auparavant. On ne peut pas savoir si un enfant est élevé par ses deux parents ou dans une famille recomposée. S'agissant de la thématique de la famille et des ménages, une autre limitation réside dans l'étendue des informations relevées. Les données du recensement concernent exclusivement les personnes d'un même ménage. Il n'est pas possible d'identifier, par exemple, les enfants qui ont quitté le ménage de leurs parents ou les couples qui ne font pas ménage commun (voir Bertram, 2003).

En plus de ces limites qui tiennent au design du recensement, il faut signaler plusieurs obstacles méthodologiques.

1. Les recensements, étant séparés par des intervalles de dix ans, ne nous renseignent pas sur les phénomènes qui se produisent à court terme pendant ces intervalles. Il ne nous est donc pas possible d'étudier l'influence de ces phénomènes sur les faits mis en évidence par les recensements (par exemple, l'effet du ralentissement conjoncturel des années 1990 sur la demande de jeunes travailleurs mobiles qui s'exprime entre autre parallèlement par la faible augmentation des ménages d'une personne).
2. Les définitions des variables et de leurs modalités ont évolué au fil du temps. Ces changements de définitions – il s'agit en général de distinctions supplémentaires qu'il a fallu introduire pour tenir compte de l'évolution de la société – limitent la comparabilité des données d'un recensement à l'autre. Le recensement de 1980, par exemple, tient compte pour la première fois des couples non mariés, et celui de l'an 2000 des couples de même sexe. En 1990, la notion de chef de famille unique – généralement de sexe masculin – a été remplacée, au nom de l'égalité du couple, par la notion de personne de référence¹⁹.

¹⁹⁾ Les deux membres du couple sont chefs de ménage. Pour les ménages qui ont plusieurs chefs, l'OFS désigne une personne de référence. Si la personne de référence n'a dans ce ménage que son domicile civil, on choisit comme personne de référence un autre membre du ménage y ayant son domicile économique. Dans le cas des ménages comprenant plusieurs chefs de ménages, la personne de référence a été déterminée sur la base de différentes variables: situation dans le ménage, âge, statut sur le marché de l'emploi et situation professionnelle (voir glossaire).

3. Le recensement a subi en l'an 2000 d'importants changements méthodologiques: transmission postale des questionnaires individuels et des questionnaires de ménages, utilisation de questionnaires électroniques, contrôle des retours par un centre de services. Ces nouvelles méthodes ont entraîné certaines imprécisions au niveau des personnes de référence et au niveau de la taille et de la composition des ménages. Dans bien des cas, les chefs de ménage n'ont pu être identifiés qu'après coup. Il en est résulté, en particulier pour les ménages complexes (p. ex. les ménages comprenant des membres de plusieurs générations différentes) des ruptures de tendance difficiles à expliquer. C'est pourquoi ces types de ménage ne seront considérés ici que marginalement.
4. Un autre obstacle réside dans le fait que beaucoup de données relatives aux ménages sont des données «molles». Ainsi, la situation d'une personne dans le ménage, – contrairement à des données comme le sexe, la nationalité, l'âge ou l'état civil, qui sont enregistrés dans des registres officiels –, ne nous est connue que par les réponses fournies par les personnes interrogées. Cette donnée – qui est utilisée pour construire les types de ménages – peut dès lors être entachée de biais systématiques. Un exemple: en 1980, les couples non mariés vivant dans un canton où le concubinage est interdit ont pu avoir tendance à se présenter, dans le cadre du recensement, comme des ménages non familiaux ou, s'ils avaient des enfants, comme des ménages monoparentaux. De même, on peut supposer qu'une part non négligeable des couples de même sexe n'est pas recensée. Outre la peur d'éventuelles sanctions et la crainte de la discrimination sociale, d'autres facteurs peuvent amener les gens à fournir des données inexactes. Des couples vivant en union libre avec enfants, par exemple, peuvent choisir de se présenter officiellement comme des familles monoparentales avec personnes supplémentaires, pensant qu'une telle déclaration pourra leur faciliter l'accès à certains services extrascolaires. Des considérations tactiques, soit à des fins fiscales, soit pour bénéficier de prestations sociales (p. ex. une réduction des primes d'assurance-maladie), peuvent donc avoir une incidence sur la manière dont les gens remplissent le questionnaire du recensement et, partant, sur le type de ménage dans lequel ils sont classés²⁰.

Enfin, – indépendamment du fait que les déclarations relatives à la structure des ménages peuvent être biaisées par des personnes faisant l'objet d'une discrimination sociale ou ayant des intérêts matériels à défendre –, il existe des formes de vie ou des ménages qui ne cadrent pas avec la typologie statistique utilisée, et qui doivent par conséquent être considérés comme des ménages hybrides.

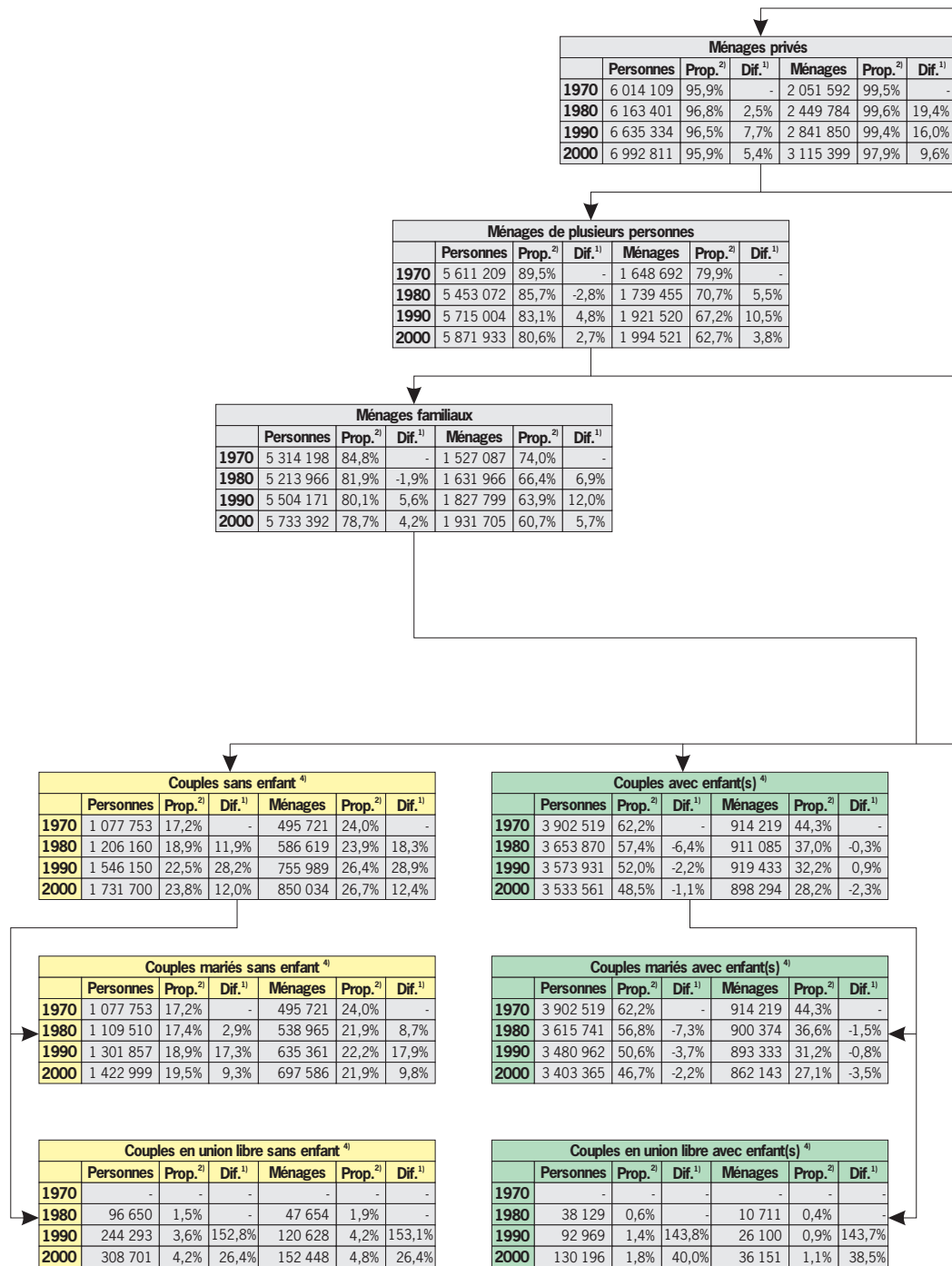
Des études récentes, qui tiennent compte du caractère dynamique de la structure des ménages (voir Mayer, 1990; Manting, 1994 ou, pour la Suisse, Fux et Baumgartner, 1998), montrent que le processus de formation et de dissolution des couples est aujourd'hui souvent un processus graduel. Ainsi, un couple de personnes vivant séparément peut évoluer progressivement vers un couple vivant en union libre et ne former alors plus qu'un ménage. De même, en période de divorce ou de séparation, la forme du ménage évolue et ne peut pas toujours être déterminée avec précision.

²⁰) A noter toutefois que les principales variables auxquelles nous nous référons dans les analyses qui suivent, à savoir la situation dans le ménage et le type de ménage, n'ont été déterminées qu'après coup à l'OFS (par inférence après plausibilisation des données).

Malgré ces restrictions et ces obstacles, liés en partie au design du recensement, en partie à des problèmes méthodologiques, le recensement reste la source statistique la plus importante pour qui s'intéresse à l'évolution et à la structure des familles.

Typologie des formes de ménage, de 1970 à 2000

 Secteur familial
 Secteur non familial



1) Evolution par rapport au recensement précédent

2) Proportion par rapport à la population résidente/à tous les ménages

3) Les ménages collectifs se composent des "établissements", des "autres ménages collectifs" et des "ménages administratifs" (voir glossaire).

4) Sans ou avec des personnes supplémentaires

Total des ménages					
	Personnes	Dif. ¹⁾	Ménages	Prop. ²⁾	
1970	6 269 783	-	2 062 438	-	
1980	6 365 960	1,5%	2 459 287	19,2%	
1990	6 873 687	8,0%	2 859 766	16,3%	
2000	7 288 010	6,0%	3 181 568	11,3%	

Ménages collectifs ³⁾						
	Personnes	Prop. ²⁾	Dif. ¹⁾	Ménages	Prop. ²⁾	Dif. ¹⁾
1970	255 674	4,1%	-	10 846	0,5%	-
1980	202 559	3,2%	-20,8%	9 503	0,4%	-12,4%
1990	238 353	3,5%	17,7%	17 916	0,6%	88,5%
2000	295 199	4,1%	23,8%	66 169	2,1%	269,3%

Ménages d'une personne						
	Personnes	Prop. ²⁾	Dif. ¹⁾	Ménages	Prop. ²⁾	Dif. ¹⁾
1970	402 900	6,4%	-	402 900	19,5%	-
1980	710 329	11,2%	76,3%	710 329	28,9%	76,3%
1990	920 330	13,4%	29,6%	920 330	32,2%	29,6%
2000	1 120 878	15,4%	21,8%	1 120 878	35,2%	21,8%

Ménages non familiaux						
	Personnes	Prop. ²⁾	Dif. ¹⁾	Ménages	Prop. ²⁾	Dif. ¹⁾
1970	297 011	4,7%	-	121 605	5,9%	-
1980	239 106	3,8%	-19,5%	107 489	4,4%	-11,6%
1990	210 833	3,1%	-11,8%	93 721	3,3%	-12,8%
2000	138 541	1,9%	-34,3%	62 816	2,0%	-33,0%

Ménages non familiaux avec membres de la parenté						
	Personnes	Prop. ²⁾	Dif. ¹⁾	Ménages	Prop. ²⁾	Dif. ¹⁾
1970	86 459	1,4%	-	35 705	1,7%	-
1980	58 995	0,9%	-31,8%	25 757	1,0%	-27,9%
1990	51 084	0,7%	-13,4%	22 488	0,8%	-12,7%
2000	36 557	0,5%	-28,4%	16 631	0,5%	-26,0%

Ménages de personnes sans lien de parenté						
	Personnes	Prop. ²⁾	Dif. ¹⁾	Ménages	Prop. ²⁾	Dif. ¹⁾
1970	210 552	3,4%	-	85 900	4,2%	-
1980	180 111	2,8%	-14,5%	81 732	3,3%	-4,9%
1990	159 749	2,3%	-11,3%	71 233	2,5%	-12,8%
2000	101 984	1,4%	-36,2%	46 185	1,5%	-35,2%

Ménages monoparentaux ⁴⁾						
	Personnes	Prop. ²⁾	Dif. ¹⁾	Ménages	Prop. ²⁾	Dif. ¹⁾
1970	306 651	4,9%	-	106 258	5,2%	-
1980	330 647	5,2%	7,8%	124 425	5,1%	17,1%
1990	367 377	5,3%	11,1%	145 108	5,1%	16,6%
2000	420 476	5,8%	14,5%	161 323	5,1%	11,2%

Personnes seules avec père et/ou mère ⁴⁾						
	Personnes	Prop. ²⁾	Dif. ¹⁾	Ménages	Prop. ²⁾	Dif. ¹⁾
1970	27 275	0,4%	-	10 889	0,5%	-
1980	23 289	0,4%	-14,6%	9 837	0,4%	-9,7%
1990	16 713	0,2%	-28,2%	7 269	0,3%	-26,1%
2000	47 655	0,7%	185,1%	22 054	0,7%	203,4%

N° de commande

001-0072

Prix

Fr. 30.-

Commandes

+41 (0)32 713 60 60

ISBN 3-303-01216-4-7



9 783303 012161